

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE



nîmes métropole

RAPPORT D'ACTIVITE 2025

Conseil de Développement de Nîmes Métropole



nîmes
métropole

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Sommaire

UNE ANNEE DE CONSOLIDATION ET DE PRODUCTION CITOYENNE	5
LE CODEV, A QUOI ÇA SERT ?	7
LE CADRE JURIDIQUE	9
LES TEMPS DU CODEV EN 2025	11
FABRIQUER ENSEMBLE : LES TRAVAUX DES COMMISSIONS THEMATIQUES	13
COMMISSION « EGALITE DES CHANCES » - SYNTHESE DES ECHANGES	15
SEANCE 1 / 27 MAI – POSER LES CONSTATS ET UNE AMBITION COLLECTIVE	17
SEANCE 2 / 12 JUIN – IDENTIFIER LES LEVIERS D’ACTION POUR UNE STRATEGIE EMPLOI- COMPETENCES TERRITORIALE	23
SEANCE 3 / 24 JUIN – HIERARCHISER LES PROPOSITIONS ET FINALISER LA CONTRIBUTION CITOYENNE	27
COMMISSION « TERRITOIRES FERTILES » - SYNTHESE DES ECHANGES	35
SEANCE 1 / 3 JUIN – POSER LES BASES D’UNE CONSOMMATION LOCALE, DURABLE ET ACCESSIBLE	37
SEANCE 2 / 23 JUIN – IDENTIFIER LES LEVIERS POUR UNE CONSOMMATION LOCALE ET DESIRABLE	43
SEANCE 3 / 1 ^{ER} JUILLET - HIERARCHISER LES PROPOSITIONS ET DEFINIR UNE STRATEGIE ALIMENTAIRE LOCALE	47
COMMISSION « INTELLIGENCE ARTIFICIELLE » - SYNTHESE DES ECHANGES	55
SEANCE 1 / 16 JUIN – POSER LES BASES D’UNE REFLEXION CITOYENNE SUR L’IA AU SERVICE DU TERRITOIRE	57
SEANCE 2 / 2 JUILLET – APPROFONDIR LES PRINCIPES ET PREMIERES PROPOSITIONS DE LA BOUSSOLE CITOYENNE	63
SEANCE 3 / 17 JUILLET – FINALISER LA BOUSSOLE CITOYENNE ET AFFIRMER UNE VISION COLLECTIVE DE L’IA TERRITORIALE	71
PROPOSER POUR DEMAIN : LES RAPPORTS CITOYENS	75
COMMISSION « EGALITE DES CHANCES »	77
COMMISSION « TERRITOIRES FERTILES »	89
COMMISSION « INTELLIGENCE ARTIFICIELLE »	99
CONCLUSION	111
ANNEXES – SUPPORTS D’ANIMATION DES COMMISSIONS	113

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Une année de consolidation et de production citoyenne

Conformément à l'article L.5211-10-1 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil de développement de Nîmes Métropole réunit des acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs du territoire, désireux de contribuer à la réflexion stratégique et prospective de l'agglomération. Instance de dialogue et de participation citoyenne, le Codev constitue un espace de rencontre entre une diversité d'acteurs locaux. Il éclaire les politiques publiques locales en apportant une parole libre, informée et collective sur les enjeux d'avenir du territoire.

L'année 2025 a marqué une étape importante dans la relance du Conseil de développement. Trois commissions thématiques ont mené des travaux approfondis sur des sujets au cœur des transformations locales :

- L'égalité des chances sous l'angle du développement économique, pour penser une stratégie emploi-compétences territoriale (commission déjà initiée en 2023) ;
- Les territoires fertiles, pour encourager une alimentation locale, durable et de qualité pour tous ;
- L'intelligence artificielle au service des territoires, pour explorer les conditions d'un usage éthique, utile et sobre des technologies émergentes.

Chacune de ces commissions a réuni citoyens, experts et acteurs de terrain autour d'un même objectif : construire collectivement des propositions concrètes pour nourrir la décision publique et renforcer la cohérence des politiques locales. Au fil des séances, la démarche a permis de faire émerger une intelligence collective, d'articuler savoirs citoyens et connaissances expertes, et de donner forme à des livrables aboutis.

Au-delà des thématiques traitées, cette année a conforté le Codev dans son rôle de laboratoire d'idées et de fabrique de lien démocratique. La méthode participative déployée, fondée sur l'écoute, le dialogue et la co-construction, témoigne d'une volonté partagée : associer les citoyens à la fabrique des politiques publiques, dans une logique d'ouverture et de confiance.

Ce rapport d'activité illustre la vitalité du Conseil de développement et sa contribution à une gouvernance territoriale plus inclusive, plus prospective et plus proche des réalités vécues par les habitants.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Le Codev, à quoi ça sert ?

UNE INSTANCE CITOYENNE AU SERVICE DU TERRITOIRE

Le Conseil de développement (Codev) est une instance de démocratie participative qui associe les citoyens, les acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs et associatifs à la réflexion sur l'avenir du territoire.

Indépendant dans ses travaux, il constitue un espace de dialogue, de propositions et d'expérimentation au service des politiques publiques de Nîmes Métropole.

Créé en application du Code général des collectivités territoriales (article L.5211-10-1), le Codev est un outil vivant de participation et d'intelligence collective, qui donne à la société civile la possibilité d'exprimer une vision, de formuler des idées et de nourrir les décisions locales.

SES MISSIONS

- **Éclairer la décision publique** : Par ses travaux, le Codev apporte un regard citoyen sur les grandes orientations et stratégies territoriales.
- **Explorer les enjeux d'avenir** : Il initie des réflexions prospectives sur les transformations sociales, économiques, environnementales et technologiques qui touchent le territoire.
- **Favoriser le dialogue territorial** : Il crée un lien entre habitants, institutions, élus et acteurs, pour croiser les points de vue et construire une vision partagée.
- **Proposer et expérimenter** : Le Codev formule des préconisations pour inspirer l'action publique.

UNE PAROLE CITOYENNE LIBRE ET CONSTRUCTIVE

Le Codev ne décide pas, il contribue. Ses propositions ne sont ni contraignantes ni partisans : elles expriment les attentes, les intuitions et les expériences des citoyens engagés pour leur territoire. Cette liberté d'expression garantit la richesse du débat et la créativité des solutions proposées.

UN PARTENAIRE DE LA COLLECTIVITE

Le Conseil de développement travaille en lien étroit avec Nîmes Métropole, ses élus et ses services. Ainsi, il intervient sur saisine de l'EPCI (avis, consultation, participation à un projet) ou en autosaisine, lorsque les membres souhaitent s'emparer d'un enjeu jugé prioritaire pour l'avenir du territoire.

Cette articulation permet d'inscrire la parole citoyenne au cœur des politiques publiques, tout en préservant l'autonomie du Codev dans la conduite de ses réflexions.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Le cadre juridique

Le cadre légal des Conseils de Développement est défini par **l'article L.5211-10-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)**. La loi invite à inventer le profil le plus adapté au contexte local, laissant une liberté d'organisation. Composé de citoyens et d'acteurs du territoire issus d'horizons variés, contribuant à la richesse des regards, les travaux des Conseils de Développement permettent de croiser savoirs experts et expériences vécues.

LES TEXTES DE LOI CONSTITUTIFS DES CONSEILS DE DEVELOPPEMENT

1

Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT) ou loi VOYNET du 25 juin 1999 inscrit les Codev dans la loi

2

Loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015

L'article 88 vient conforter les Conseils de Développement et précise leur rôle : « *Un Conseil de Développement est mis en place dans les établissements publics à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants* ».

3

Loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019

Désormais, les intercommunalités de plus de 50 000 habitants ont l'obligation de créer un Codev. Des intercommunalités contiguës peuvent décider de créer un Conseil de Développement commun. La loi stipule également que le Conseil de Développement s'organise librement, l'intercommunalité ou le territoire de projet lui attribuant des moyens de fonctionnement. Il intervient sur toute question intéressant le territoire.

4

Loi n° 2023-1269 du 27 décembre 2023

Cette loi relative aux services express régionaux métropolitains a ajouté une phrase concernant la consultation du conseil de développement sur le projet de service express régional métropolitain.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Les temps du Codev en 2025

2 avril – Bureau - Validation des commissions 2025 et de la méthodologie

14 avril – Assemblée Plénière - Présentation des commissions et de la méthodologie

27 mai – Commission égalité des chances – séance 1

3 juin – Commission Territoires fertiles – séance 1

12 juin - Commission égalité des chances – séance 2

16 juin – Commission Intelligence Artificielle – séance 1

23 juin - Commission Territoires fertiles – séance 2

24 juin - Commission égalité des chances – séance 3

1^{er} juillet - Commission Territoires fertiles – séance 3

2 juillet – Commission Intelligence Artificielle – séance 2

17 juillet – Commission Intelligence Artificielle – séance 3

25 juin – Bureau - Point d'étape sur les travaux des commissions thématiques

Août-octobre – soumission des rapports rédigés aux membres des commissions pour compléments, modifications, amendements

16 septembre – Bureau - Restitution des travaux des commissions thématiques

14 octobre – Assemblée Plénière - Restitution des travaux et validation des rapports

16 octobre – Présentation des travaux du Codev en Comité de Direction de Nîmes Métropole

Novembre-décembre – rencontres avec les élus référents et publication des travaux

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Fabriquer ensemble : les travaux des commissions thématiques

En 2025, le Conseil de développement de Nîmes Métropole a structuré ses travaux autour de trois commissions thématiques, choisies collectivement par les membres.

Chaque commission a exploré un enjeu majeur du territoire, à l'intersection des politiques publiques et des attentes citoyennes.

Les réflexions ont pris la forme de séances de travail participatives, combinant échanges collectifs, apports d'experts et mises en perspective locales. Ces commissions ont donné lieu à une production importante :

- des supports de présentation élaborés pour chaque séance par l'ingénierie d'accompagnement (équipe interne à Nîmes Métropole et Agence d'Urbanisme de la Région Nîmoise et Alésienne)
- des comptes rendus fidèles des échanges,
- et des rapports finaux synthétisant les propositions citoyennes.

Afin de garantir la traçabilité et la transparence du processus, l'ensemble de ces documents est restitué ci-après.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Commission « Égalité des chances » - synthèse des échanges

Vers une stratégie emploi-compétences territoriale

La commission « Égalité des chances » s'est donnée pour objectif de réinterroger l'accès à l'emploi et à la formation sous l'angle du développement économique, en posant une question centrale : comment faire en sorte que chacun et chacune trouve sa place dans l'économie locale, aujourd'hui et demain ?

Inscrite dans la continuité des travaux du Conseil de développement initiés en 2023, la démarche visait à faire émerger une stratégie territoriale de l'emploi et des compétences fondée sur les réalités du territoire de Nîmes Métropole.

Trois séances, tenues entre mai et juin 2025, ont permis d'identifier des leviers d'action et formuler collectivement des propositions citoyennes.

Cette réflexion a mobilisé des citoyens, acteurs économiques, éducatifs, sociaux et institutionnels, autour d'un constat commun : l'égalité des chances ne se décrète pas, elle se construit par la coopération, la visibilité des dispositifs et la valorisation des parcours.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Séance 1 / 27 mai – Poser les constats et une ambition collective

La première séance a permis de poser les bases de la réflexion collective et de partager un diagnostic sur les enjeux d'emploi, de formation et d'insertion à l'échelle de Nîmes Métropole.

Accompagnés par l'agence d'urbanisme, les membres ont défini le cadre de travail autour de quatre piliers (formation initiale, formation continue, mobilité et évolution des métiers) traversés par des défis transversaux (précarité économique, transitions écologiques, déclassement, jeunes invisibles).

Les échanges ont fait émerger une ambition commune : passer d'une logique de réparation à une logique de mobilisation des talents. Les participants ont souligné la nécessité d'articuler les dispositifs existants, d'améliorer la lisibilité de l'offre et de renforcer la coordination des acteurs.

Parmi les enjeux centraux, l'orientation, la mobilité, la revalorisation des métiers manuels et de service et la prise en compte du potentiel des seniors ont occupé une place majeure.

Cette première séance a permis de dégager une vision partagée : une stratégie emploi-compétences adaptée au territoire, inclusive et coopérative.

Documents produits :

- *support d'animation réalisé par l'Agence d'Urbanisme*
- *Compte-rendu*

Compte rendu - Séance n°1 – 27 mai 2025

Présents :

Jean-Patrick Barrero, membre du bureau du Codev et pilote de la commission

Claire Arnal, élue CMA – poissonnerie Carmen

Faisal El Khaloui, intervenant social

Yvan Ferrier, commune de Bezouce

Anthony Guzman, chef d'entreprise

Sabrina Jean, Présidente de la CPME du Gard

Clément Feldis, directeur d'études, AUDRNA

Giovanni Sechi, chargé de mission, AUDRNA

Sylvaine Lobry, responsable du service financements – dialogue public, Nîmes Métropole

Introduction et cadre général

La commission « Égalité des chances » reprend les travaux entamés au cours des années précédentes par le Conseil de développement, tout en recentrant désormais la réflexion sur une entrée plus opérationnelle : l'égalité des chances sous l'angle du développement économique.

Nous faisons le choix de poser collectivement une question structurante :

Comment faire en sorte que chacun et chacune trouve sa place dans l'économie locale, aujourd'hui et demain ?

Cela suppose de penser les urgences du présent, les fragilités du quotidien, tout en les articulant avec les transitions à venir. Il ne s'agit pas de décréter l'égalité des chances, mais de construire ensemble une stratégie emploi-compétences territoriale, adaptée aux réalités du territoire de Nîmes Métropole.

Une démarche en trois temps

1. **27 mai** – Poser des constats et une ambition collective
2. **12 juin** – Identifier des leviers d'action territoriaux
3. **24 juin** – Formuler des propositions partagées

Cadrage partagé proposé par l'agglomération et l'agence d'urbanisme

L'agence a introduit les débats sur l'égalité des chances dans une stratégie emplois-compétences avec une structuration autour de quatre grands piliers :

1. Formation initiale
2. Formation continue
3. Mobilité
4. Evolution des métiers

Ces piliers sont traversés par quatre défis transversaux :

- La précarité économique
- La transition écologique et le développement local
- Le déclassement
- Les jeunes invisibles

Un chiffre clé a été partagé : 47 500 personnes sont en situation d'inactivité sur Nîmes Métropole (ni en emploi, ni en formation, ni en éducation), soit près de 30 % de la population active.

Ce que les membres ont exprimé

- Une ambition partagée

Un consensus s'est rapidement dégagé pour affirmer que les personnes en décrochage représentent une richesse pour le territoire. Il ne s'agit pas seulement de réduire les inégalités d'accès à l'emploi ou à la formation, mais de faire se rencontrer les publics, les dispositifs et les besoins.

« Il faut passer d'une logique de réparation à une logique de mobilisation des talents. »

- Questions structurantes posées par les membres

Les échanges ont fait émerger plusieurs interrogations fortes, qui jalonnent les prochaines séances

- Quelle place pour les jeunes dans les politiques emploi-compétences, dans l'orientation et l'information sur les débouchés ?
- Quelle prise en compte des seniors et de leur potentiel (transmission, accompagnement, reconversion) ?
- Comment faire converger les attentes des individus, les besoins du territoire et les capacités d'action de l'agglomération ?
- Quelle lisibilité des dispositifs pour les usagers ?
- Comment garantir une orientation fondée sur la réalité du territoire, de ses besoins et de ses atouts ?

Leviers identifiés et thèmes à approfondir

- L'orientation, enjeu central

- Nécessité de rendre plus visible les débouchés locaux.
- Mieux faire connaître les métiers en tension et les parcours accessibles à tous.
- (Re)valoriser les formations techniques, artisanales, sociales.
- Accompagner les transitions professionnelles tout au long de la vie.

« Il ne s'agit pas d'empêcher les parcours d'excellence, mais de donner à chacun les moyens de s'orienter en connaissance de cause. »

- La mobilité

- Identifiée comme un frein majeur à l'insertion, tant pour l'emploi que pour la formation.
- Problème d'adaptation des horaires, d'accessibilité aux zones d'activités, de coût.
- Des solutions ont été évoquées : transport solidaire, garages associatifs, aides à la mobilité, co-mobilité...

- Les métiers en tension et les nouveaux besoins

- Manque de main-d'œuvre dans le bâtiment, la logistique, l'aide à la personne, les services à domicile.
- Émergence de nouveaux besoins liés aux transitions (rénovation énergétique, numérique, aide à domicile, santé...).
- Importance d'articuler ces besoins aux formations proposées, et de mieux informer les jeunes

- La réorientation des moyens

- L'enjeu n'est pas de créer de nouveaux dispositifs, mais de mieux articuler l'existant, de renforcer les coopérations entre acteurs.
- Besoin exprimé de produire un état des lieux clair, actualisé, communicable des dispositifs, des besoins, des publics concernés.

Dimensions transversales

- **Mobilisation collective** : la stratégie emploi-compétences ne peut être portée que par une action conjointe de l'agglomération, des entreprises, des institutions de formation, des acteurs sociaux (l'écosystème local)
- **Temporalité** : articuler urgence sociale et vision de long terme.
- **Recherche de sens et de valeur** : au-delà de la compétence, il s'agit de reconstruire un récit commun du travail, de l'utilité sociale des métiers, de la place de chacun dans la société.
- **Approche territorialisée** : la stratégie ne doit pas être plaquée, mais construite à partir des réalités locales.

En guise de boussole : éléments conclusifs de la séance

La dernière partie de la séance a permis de formaliser plusieurs repères partagés :

- **L'égalité des chances ne se décrète pas**, elle se construit à travers des politiques publiques inclusives, coordonnées et accessibles.
- Une **stratégie emploi-compétences efficace** doit articuler emploi, formation, mobilité, orientation, accompagnement et attractivité.
- Elle doit être **adaptée au territoire**, construite avec les acteurs et **au service de tous les publics**, y compris les plus éloignés.
- La **mise en relation** des dispositifs, des personnes et des employeurs est un levier décisif.

- Il ne suffit pas d'agir sur l'offre ou sur la demande, il faut **travailler sur les conditions de la rencontre.**

« Ce n'est pas une couche en plus. C'est une mise en cohérence. »

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Séance 2 / 12 juin – Identifier les leviers d'action pour une stratégie emploi-compétences territoriale

Après une première rencontre consacrée au partage des constats et à l'identification des priorités, cette deuxième séance avait pour objectif d'approfondir les leviers d'action susceptibles d'alimenter la future stratégie emploi-compétences territoriale. Les membres de la commission ont travaillé à partir de cinq thématiques définies suite à la séance précédente :

- Accompagner les publics éloignés de l'emploi et de la formation
- Mieux articuler les acteurs, dispositifs et publics sur le territoire
- Faire de l'orientation un levier tout au long de la vie
- Relier besoins économiques et offres de formation
- Lever les freins à la mobilité pour sécuriser les parcours emploi-formation

Les échanges, concrets et nourris, ont permis de faire émerger des pistes de préconisations réalistes, notamment autour de la valorisation des débouchés locaux, de la promotion des soft skills et de la transmission intergénérationnelle.

La complexité des dispositifs d'insertion et le manque de lisibilité pour les usagers ont été largement discutés, amenant à proposer la création d'outils partagés (cartographie, comités sectoriels) et à envisager une meilleure coordination interinstitutionnelle.

Les participants ont également insisté sur la nécessité d'agir dans le temps, de conjuguer des actions à effet immédiat et des transformations structurelles, tout en intégrant les nouvelles formes d'emploi et les opportunités liées au télétravail.

Cette séance a permis de passer de la réflexion aux solutions, en posant les bases d'un socle commun de propositions.

Documents produits :

- *support d'animation*
- *Compte-rendu*

Compte-rendu - Séance 2 – 12 juin 2025

Présents

Jean-Patrick Barrero, membre du bureau du Codev et pilote de la commission Égalité des chances

Claudie Canat Carreras, inspectrice d'académie

Philippe Devers, commune de Mauressargues

Faisal El Khaloui, intervenant social

Sylvaine Lobry, responsable du service financements et dialogue public, Nîmes Métropole

La deuxième séance de la commission « Égalité des chances » s'est tenue le 12 juin 2025. Elle s'inscrit dans la démarche engagée par le Conseil de développement de Nîmes Métropole pour contribuer à l'élaboration d'une stratégie territoriale pour l'emploi et les compétences.

Après une première séance consacrée à la formulation d'un état des lieux et de constats partagé s ainsi qu'à l'identification de grandes priorités d'action, cette rencontre avait pour objectif d'approfondir cinq thématiques de travail identifiées collectivement et d'identifier les leviers d'action pour construire une stratégie emploi-compétences à l'échelle de Nîmes Métropole. Les 5 thématiques abordées sont les suivantes :

1. Accompagner les publics éloignés de l'emploi et la formation
2. Mieux articuler les acteurs, dispositifs et publics sur le territoire
3. Faire de l'orientation un levier tout au long de la vie
4. Relier besoins économiques et offres de formation
5. Lever les freins à la mobilité pour sécuriser les parcours emploi-formation

Les échanges ont été riches et concrets, et ont permis de faire émerger de proposer des leviers d'action réalistes et d'esquisser plusieurs pistes de préconisations. Certains sujets transversaux ont également été abordés : la nécessité de mieux valoriser les débouchés locaux, l'enjeu crucial des savoir-être (soft skills) et de la transmission intergénérationnelle, les opportunités liées au télétravail, ainsi que l'importance de penser les actions dans le temps.

Ce compte-rendu restitue les principaux enseignements de la séance.

1. Valorisation des débouchés locaux et sensibilisation des familles et prescripteurs

- Les participants ont souligné l'importance de mieux faire connaître les débouchés et métiers locaux, en particulier dans les secteurs en tension (notamment le bâtiment, la restauration, les services à la personne).
- Les familles et les prescripteurs (enseignants, conseillers, éducateurs) jouent un rôle central dans l'orientation des jeunes. Leur sensibilisation est donc cruciale.
- Une meilleure information sur les opportunités d'évolution, de rémunération et de sens au travail est nécessaire pour changer les représentations parfois négatives de certains métiers.

- La valorisation des parcours professionnels par les anciens élèves ou professionnels a été évoquée comme levier puissant.

2. Soft skills, codes sociaux et transmission intergénérationnelle

- Un consensus s'est dégagé sur l'importance croissante des savoir-être et des soft skills, parfois plus décisifs que les compétences techniques à l'embauche.
- Les codes du monde du travail (ponctualité, tenue, posture, usage du téléphone, communication) ne sont pas toujours maîtrisés par les jeunes.
- La transmission intergénérationnelle est apparue comme un levier fondamental. Il s'agit de favoriser les échanges entre jeunes et anciens.
- Il a aussi été souligné qu'il fallait écouter les jeunes, comprendre leurs aspirations et leur rapport au travail. La transmission intergénérationnelle est donc à aborder dans les deux sens.

3. Articulation des dispositifs et coordination des acteurs

- La complexité et la dispersion des dispositifs d'orientation, de formation et d'insertion ont été largement discutées.
- Les participants ont mis en avant un manque de lisibilité et de cohérence entre les dispositifs existants.
- La création d'une cartographie partagée des offres de formation et d'accompagnement, accessible aux jeunes, a été proposée. Il a été proposé d'y inclure les solutions de mobilité (transports en commun (Tango et LiO), Némovélo, vélo Tango, transport à la demande, etc.)
- Une meilleure coordination entre les acteurs du territoire est apparue indispensable.
- L'idée de comités emploi-formation sectoriels a été évoquée pour structurer les échanges sur certaines filières clés.

4. Télétravail et transformations des formes d'emploi

- Le télétravail a été abordé comme un enjeu d'aménagement du territoire, d'inclusion et d'attractivité.
- Il permet de travailler à distance depuis des zones moins denses, mais suppose un accès au numérique, des conditions de logement adaptées, et une autonomie professionnelle.
- Il peut aussi favoriser le maintien ou le retour des cadres sur le territoire.

5. Temporalités des actions : court, moyen, long terme

- Les participants ont insisté sur l'importance de conjuguer des actions à effet immédiat et des transformations structurelles.
- Court terme : accompagnement des jeunes, clauses d'insertion, communication sur les métiers.
- Moyen terme : structuration de la coopération territoriale, appui au développement économique local.
- Long terme : transformation des représentations sociales, évolution des parcours éducatifs, adaptation des formations aux transitions à venir.

6. Autres constats et leviers abordés en séance

- Formation par l'apprentissage comme réponse structurante
- Déclassement des diplômés et inadéquation entre offres et qualifications

- Orientation et représentations sociales des métiers
- Métiers en tension et transformations sectorielles
- Exemplarité des employeurs publics
- Maison des compétences ou lieux ressources territoriaux
- Mobilité : frein toujours majeur
- Outils de communication adaptés aux jeunes
- Création de comités ou rencontres filières

Séance 3 / 24 juin – Hiérarchiser les propositions et finaliser la contribution citoyenne

Cette troisième et dernière séance de la commission avait pour objectif de finaliser, hiérarchiser et inscrire dans le temps les propositions issues des précédents travaux. La séance a permis de transformer les constats partagés en propositions opérationnelles destinées à nourrir la stratégie emploi-compétences territoriale de Nîmes Métropole.

Les participants ont exprimé une volonté commune de proposer des actions, au service du territoire, tout en gardant une vision à moyen et long terme. Ces propositions, reprises dans le rapport final de la commission, constituent la contribution citoyenne du Conseil de développement à une politique locale coordonnée, lisible et ambitieuse de l'emploi et des compétences

Documents produits :

- *support d'animation*
- *Compte-rendu*

Compte-rendu - Séance 3 – 24 juin 2025

Présents

Claire Arnal, élue CMA – poissonnerie Carmen

Jean-Patrick Barrero, membre du bureau du Codev et pilote de la commission Egalité des chances

Faisal El Khaloui, intervenant social

Yvan Ferrier, commune de Bezouce

Sylvaine Lobry, responsable du service financements et dialogue public, Nîmes Métropole

Objet : Finalisation des propositions citoyennes du Conseil de développement pour une stratégie emploi-compétences territoriale

INTRODUCTION ET RAPPEL DU CADRE

- **Objectif de la séance :** Finaliser, prioriser et inscrire dans une temporalité les propositions issues des travaux de la commission.
- **Question guide :** *Comment faire en sorte que chacun et chacune trouve sa place dans l'économie locale, aujourd'hui et demain ?*

PRINCIPAUX CONSTATS ET POINTS DE CONVERGENCE

- Volonté d'ancrer les propositions dans des réalités concrètes et réalisables à court terme
- Valorisation des soft skills, du savoir-être, des codes sociaux
- Transmission intergénérationnelle des savoirs et expériences
- Préparation aux grandes transitions économiques, en particulier la transition écologique, démographique et le développement de l'intelligence artificielle
- Consensus sur la nécessaire exemplarité des employeurs publics
- Accord unanime sur la revalorisation de certains métiers (notamment manuels ou artisanaux) et la nécessité de montrer les débouchés et perspectives d'évolution.
- Recherche d'efficacité à travers la mobilisation d'acteurs existants, sans créer de nouvelles structures : consensus sur le besoin de rendre plus lisibles et visibles les dispositifs et initiatives existantes
- Volonté de dépasser les cloisonnements institutionnels et les logiques de guichet
- Affirmation partagée de la nécessité d'une coordination renforcée des acteurs et d'une meilleure articulation des politiques publiques (éducation, insertion, emploi).

PROPOSITIONS STRUCTURANTES

1. Accompagner les publics éloignés de l'emploi et la formation

Proposition de mobiliser les 15h hebdomadaires d'activité obligatoires pour les bénéficiaires du RSA (nouvelle loi de 2025) dans des structures publiques ou parapubliques locales :

- Collectivités locales
- Associations
- Prestataires des collectivités : Océan, Suez, Transdev, etc.
- Mise en place d'un pilotage interinstitutionnel pour articuler cette obligation légale à un vivier d'acteurs locaux proposant une grande diversité de métiers, en valorisant l'insertion et la montée en compétences
- Expérimentation possible sur le site de Magna Porta :
 - Opportunité d'un volume important de recrutements à venir
 - Perspective claire d'emploi durable pour les bénéficiaires mobilisés
 - Articulation possible avec clauses d'insertion dans les marchés publics
- Acteurs à mobiliser : France Travail, Conseil départemental (accompagnement social), CAF (gestion de l'allocation)

Exemple inspirant : le parcours insertion RSA de la Métropole de Lyon

La **Métropole de Lyon**, qui a intégré les compétences sociales du Département, a mis en place un **parcours d'insertion RSA** fondé sur un accompagnement renforcé, en lien étroit avec les structures locales d'emploi et d'insertion (Maison de l'emploi, PLIE, etc.).

Cette démarche s'inscrit dans une **expérimentation nationale lancée au printemps 2023** dans 18 territoires pilotes, étendue à 47 départements en 2024, dans le cadre de la réforme France Travail. L'objectif : proposer à chaque allocataire du RSA un accompagnement intensif avec 15 à 20 heures d'activité par semaine (entretiens, ateliers, stages, formations...).

Résultats moyens observés à l'échelle nationale (avril 2024) :

- 76 % des allocataires ont intégré un parcours,
- 45 % ont accédé à une formation ou un accompagnement professionnel,
- environ 40 % ont retrouvé un emploi, dont 18 % un emploi durable (CDI ou CDD ≥ 6 mois),
- 91 % des allocataires volontaires estiment ce dispositif utile.

Ce type de parcours exige toutefois une **forte mobilisation des acteurs locaux** (France Travail, Département, CAF, employeurs publics et associatifs...) et **des moyens humains et financiers importants**, souvent cités comme limite à une généralisation immédiate.

2. Faire de l'orientation un levier tout au long de la vie

Organisation de journées de découverte des métiers (dès la 4e), en lien avec les CFA, établissements d'enseignement/formation, entreprises, associations, familles.

Développement d'un pacte local de l'orientation : une démarche politique et partenariale

- Quoi ? Une alliance territoriale entre acteurs publics et privés pour mieux orienter les jeunes et les adultes.
- Pourquoi ? Parce que l'orientation est aujourd'hui morcelée, peu lisible, et souvent réduite à l'éducation nationale.
- Qui ? Collectivités locales, établissements scolaires, chambres consulaires, CFA, entreprises, parents, anciens élèves...
- Comment ?
 - Signature d'un engagement commun
 - Définition d'actions concrètes : découverte des métiers dès la 4e, implication des familles, forums partagés, meilleure coordination de l'info-orientation
 - Objectif : donner du sens et des perspectives à chaque parcours, éviter les orientations par défaut

➤ **Le Pacte serait un cadre stratégique et l'engagement politique partagé pour mieux orienter.**

3. Mieux articuler les acteurs, dispositifs et publics

Maison des compétences : une structure ou dispositif opérationnel

- Quoi ? Un lieu où l'on centralise l'information, l'accompagnement et les services liés à l'emploi, la formation et les compétences.
- Pourquoi ? Parce que l'écosystème est fragmenté et difficilement accessible pour les publics, surtout les plus éloignés.
- Qui ? Acteurs de l'emploi (France Travail...), organismes de formation, missions locales, conseillers orientation, employeurs locaux...
- Fonctions possibles :
 - Accueil et orientation
 - Accompagnement personnalisé
 - Événements métiers / info / insertion
 - Animation de réseaux professionnels
 - Guichet d'accès aux dispositifs

➤ **La Maison est l'outil pratique, le lieu de mise en œuvre et de rencontre entre publics et acteurs.**

De la stratégie à l'action : le duo Pacte pour l'orientation / Maison des compétences

	Pacte local de l'orientation	Maison des compétences
Nature	Démarche partenariale, politique	Dispositif, lieu opérationnel
Objectif	Mobiliser, structurer, coordonner	Accompagner, accueillir, orienter
Portage	Institutionnel, multi-acteurs	Éventuellement par NM
Public visé	Jeunes, familles, prescripteurs	Jeunes, adultes, publics en transition
Exemples d'actions	Engagement collectif, forums métiers	Coaching, ateliers, rencontres, cartographie

Maison des compétences et Maison Métropolitaine d'insertion pour l'emploi de Lyon (MMI'e) : inspirations croisées

L'idée de **Maison des compétences** issue de la commission renvoie à un lieu (physique ou numérique) **multi-acteurs, lisible et accessible**, pour mieux orienter les publics et structurer les parcours emploi-formation à l'échelle du territoire.

Un **modèle existant inspirant** est celui de la **Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi (MMI'e)** portée par la Métropole de Lyon depuis 2019 (**MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DE LYON (MDEF)**)

	Maison des compétences (vision commission)	MMI'e – Métropole de Lyon
Publics cibles	<i>Tous publics : jeunes, actifs, familles, publics éloignés, entreprises</i>	<i>Publics en insertion, bénéficiaires du RSA</i>
Fonctions principales	<i>Orientation, information, rencontres métiers, réseau pro, appui aux transitions</i>	<i>Parcours d'insertion, suivi RSA, clauses d'insertion, coordination acteurs</i>
Partenaires	<i>Collectivités, CFA, lycées, entreprises, missions locales, chambres consulaires</i>	<i>Métropole, État, Pôle emploi/France Travail, PLIE, Région, communes, bailleurs</i>
Outils envisagés	<i>Application orientation + carto, forums métiers, coaching, maison ouverte</i>	<i>RIO (Rencontres info-orientation), plateforme "Rebondir", Charte des 1 000</i>

Points communs :

- Guichet d'entrée lisible pour les publics
- Rôle de coordination et d'animation territoriale
- Volonté de décroiser les acteurs et les dispositifs

Différences :

- L'approche de la MMI'e est centrée sur l'insertion professionnelle des publics précaires,
- Celle de la commission est plus **transversale, inclusive et orientée vers tous les publics**, avec une ouverture sur l'orientation, la projection, les transitions professionnelles et la constitution de réseaux.

Développement d'un outil numérique unique combinant :

- Tests de personnalité pour aider à l'orientation
- Présentation des métiers, filières, débouchés

- Cartographie interactive des formations disponibles, dispositifs d'accompagnement, acteurs locaux et solutions de mobilité (transports, horaires, accessibilité)
- Objectif : **visibilité, lisibilité, personnalisation** de l'accompagnement pour tous les publics

Encouragement à la mise en place d'initiatives permettant de structurer des réseaux professionnels

- Réseaux sectoriels
- Réseaux d'entraide (ex : réseaux féminins)
- Réseaux intergénérationnels
- Objectif : favoriser l'entraide, la connaissance des opportunités et l'intégration professionnelle via le réseau.

4. Lever les freins à la mobilité

Intégration de la mobilité inter-village dans le Plan de Mobilité (PDM) de Nîmes Métropole, afin de garantir un accès effectif aux lieux de formation et d'emploi pour tous les publics, notamment les jeunes.

- Objectifs : améliorer l'**accès aux lieux de formation et d'emploi**, réduire les inégalités territoriales entre villages, penser la **mobilité comme levier d'insertion sociale et professionnelle**

5. Relier les besoins économiques aux offres de formation

Proposition d'un Grenelle local de l'emploi et des compétences réunissant les maires, acteurs économiques, citoyens, associations, acteurs de l'orientation, de l'insertion et de la formation

- Objectifs :
 - Mobiliser à l'échelle des communes et des bassins de vie
 - Faire émerger des initiatives concrètes et localisées
 - Croiser les diagnostics entre institutions, citoyens et professionnels
 - Valoriser la transversalité des enjeux emploi-formation-insertion
 - Donner une visibilité politique et publique aux travaux du Conseil de développement

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Commission « Territoires fertiles » - synthèse des échanges

Créer les conditions d'une consommation locale, durable et accessible à tous

La commission « Territoires fertiles » s'est penchée sur une question simple en apparence mais essentielle pour l'avenir du territoire : comment créer collectivement les conditions d'une consommation locale, durable, accessible et de qualité ?

Cette réflexion s'inscrit dans la continuité du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de Nîmes Métropole, mais le Codev a choisi d'explorer l'aval de la chaîne alimentaire : celui de la consommation effective par les habitants, les collectivités, les commerces et la restauration.

L'objectif de la démarche était double : comprendre les freins et leviers à la consommation locale (économiques, culturels, logistiques, sociaux) et formuler des propositions citoyennes concrètes pour faire de Nîmes Métropole un territoire nourricier, solidaire et résilient.

Trois séances de travail, organisées entre juin et juillet 2025, ont permis de faire émerger un état des lieux partagé, d'identifier les leviers d'action et de formuler collectivement des préconisations structurantes.

Les échanges ont mis en évidence une conviction commune : l'alimentation locale n'est pas qu'un acte d'achat, mais un choix de société, au croisement de la santé, de l'éducation, de l'économie, de l'environnement et de la culture.

Les propositions issues de la commission dessinent les contours d'une stratégie alimentaire locale concertée, articulant plaisir, accessibilité et durabilité, au service d'un territoire fertile et exemplaire.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Séance 1 / 3 juin – Poser les bases d'une consommation locale, durable et accessible

La première séance de la commission a marqué le lancement d'une réflexion citoyenne sur les conditions concrètes d'une alimentation locale, durable, accessible et de qualité à l'échelle de Nîmes Métropole.

Les échanges, nourris par une présentation de l'agence d'urbanisme, ont permis de partager un diagnostic commun : la richesse du territoire en productions locales contraste avec une offre encore peu lisible et difficilement accessible. Les freins identifiés (économiques, logistiques, culturels et institutionnels) montrent la nécessité d'une approche transversale associant santé, éducation, logistique et urbanisme.

Un consensus s'est dégagé sur l'importance de l'éducation alimentaire comme levier de transformation durable des comportements et sur la définition partagée d'une alimentation locale de qualité : saine, de saison, accessible et rémunératrice pour les producteurs.

Documents produits :

- *support d'animation réalisé par l'Agence d'urbanisme*
- *Compte-rendu*

Compte-rendu – Séance n°1 – 3 juin 2025

Présents

Claire Arnal, membre du bureau du Codev et pilote de la commission

Grazielle Cagnion, commune de St-Dionisy

Faisal El Khaloui, intervenant social

Annie Fabre, commune de Sauzet

Pierre Goudard, président du CIVAM apicole du Gard

Anthony Guzman, chef d'entreprise

Xavier Picot, ingénieur agronome

Nathalie Ponce, Association Gard à elles

Jacques Sarda, Nîmes en Transition

Patrice Fournier, directeur AUDRNA

Giovanni Sechi, changé de mission AUDRNA

Sylvaine Lobry, responsable du service financements – dialogue public, Nîmes Métropole

OBJECTIF DE LA COMMISSION

Interroger les conditions d'une consommation locale durable à l'échelle de Nîmes Métropole, et formuler des propositions citoyennes pour créer ces conditions.

INTRODUCTION ET CADRAGE

La commission s'inscrit dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) porté par Nîmes Métropole. Jusqu'à présent, le PAT s'est principalement concentré sur l'amont de la chaîne alimentaire (production, accès au foncier, transition agricole). Il s'agit ici d'explorer l'aval c'est-à-dire sur la **consommation effective de produits locaux** par les habitants, les cantines, les collectivités, les commerces ou les entreprises.

3 séances de travail prévues (juin-juillet 2025), avec possibilité d'en organiser d'autres si besoin.

- Une séance 1 consacrée au cadrage, à la compréhension partagée des enjeux, à l'identification des freins et des points de convergence (3 juin)
- Une séance 2 pour approfondir des leviers d'action, en sous-groupes (23 juin)
- Une séance 3 pour formuler collectivement des préconisations citoyennes (1^{er} juillet).

Cette première séance avait pour but de poser un socle commun de compréhension, faire remonter les questions prioritaires, identifier les freins perçus et les leviers pressentis.

INTERVENTION DE L'AGENCE D'URBANISME : ELEMENTS DE CADRAGE

L'agence a introduit les discussions en rappelant que :

- Les attentes des citoyens en matière d'alimentation évoluent rapidement (santé, durabilité, traçabilité, proximité).

- L'alimentation locale de qualité ne concerne pas uniquement les produits bio, mais aussi des produits raisonnés, de saison et issus du territoire.
- Trois notions doivent guider la réflexion :
 1. **La demande** : comprendre les attentes, les comportements, les blocages côté consommateur.
 2. **L'éducation alimentaire** : enjeu majeur de transformation des habitudes, à initier dès le plus jeune âge.
 3. **Le goût** : facteur essentiel trop souvent oublié dans les politiques publiques alimentaires.

Enfin, le lien a été fait avec les actions en cours dans le cadre du PAT, notamment une étude sur la logistique alimentaire en B to B, et des expérimentations comme la « baguette gardoise ».

Cette introduction a permis de poser les bases d'une **réflexion collective centrée sur les conditions concrètes de consommation locale durable**, dans une logique de leviers d'action, de coordination et de changement culturel.

POINTS DE CONVERGENCE

- La production locale existe sur le territoire et dans ses proximités, mais **les débouchés restent insuffisamment structurés**.
- Il existe un intérêt croissant pour **une alimentation locale, saine et de qualité**, mais de nombreux freins persistent.
- Il est essentiel de mieux articuler **santé, goût, accès, éducation alimentaire, logistique, commande publique**.
- L'éducation alimentaire ressort comme un **levier transversal** pour acculturer à la saisonnalité, au savoir-faire culinaire, à la valeur des produits.

CE QUI POURRAIT FAIRE QUE QUELQU'UN S'INTERESSE A L'ALIMENTATION LOCALE

→ Réflexion collective : quels seraient les déclencheurs pour qu'une personne s'oriente vers une alimentation locale durable ?

- Que ce soit **bon** (plaisir du goût, qualité des produits)
- Que ce soit **facile** (accès, recettes simples, équipements)
- Que ce soit **bon pour la santé** (moins de produits transformés, meilleur équilibre)
- Que ce soit **abordable** (prix réels, produits de saison, bonnes astuces)
- Qu'on **sache quoi en faire** (recettes, ateliers, outils, appli)
- Qu'on **sache où le trouver** (signalétique, cartes, repères)
- Qu'on en parle, qu'on le **valorise socialement** (effet d'entraînement)
- Qu'on y ait été **sensibilisé jeune** (goût, cuisine, autonomie)

DEFINIR UNE « ALIMENTATION LOCALE DE QUALITE »

Les échanges ont convergé vers une définition ouverte et pragmatique :

« Une alimentation locale de qualité est une alimentation issue du territoire ou de ses proximités, accessible, saine, respectueuse de l'environnement, bonne au goût, inscrite dans la saisonnalité, et valorisant les savoir-faire locaux. »

Elle peut inclure :

- des produits bio ou raisonnés, produits dans le Gard ou les départements voisins,
- une juste rémunération des producteurs,
- des circuits transparents,
- un lien culturel et culinaire fort avec le territoire,
- une accessibilité économique et pratique.

ÉLEMENTS DE DISCUSSION MAJEURS

1. Les freins économiques et logistiques

- **Coûts logistiques** importants pour les producteurs (livraison, petits volumes, temps mobilisé).
- Flottille de petits livreurs, trajets non mutualisés, volumes insuffisants.
- **Manque d'infrastructures** adaptées (légumeries, abattoirs, plateformes de mutualisation).
- Difficulté à organiser efficacement la **logistique de proximité** dans un territoire vaste et mixte (urbain/périurbain/rural).

2. Les freins culturels et comportementaux

- **Pratiques alimentaires et culturelles** marquées par l'habitude, le marketing, la facilité d'accès aux produits transformés : plats transformés valorisés par la publicité, perte du lien aux saisons, aux variétés locales, au "fait maison"
- **Temps et savoir-faire** : cuisiner demande du temps, de la connaissance, des équipements (ou idées reçues)
- **Idées reçues sur le coût** : les produits locaux ne sont pas toujours plus chers, mais la perception du prix reste un frein
- **Accès aux points de vente** : manque de lisibilité, dispersion de l'offre
- Faible transmission du goût, de la saisonnalité, de la culture culinaire locale
- **Inégalités sociales** : difficultés matérielles, manque de formation culinaire, accès à l'information

3. Les freins institutionnels et organisationnels

- Procédures de la commande publique inadaptées aux petites exploitations.

- **Complexité administrative**, manque de lisibilité des dispositifs d'accompagnement : besoin d'intermédiaires (tiers de confiance, assistant.es administratifs, chambres consulaires)
- **Difficulté à coordonner** les acteurs institutionnels et les initiatives de terrain.
- **Faible mutualisation** des moyens, cloisonnement des services et des compétences.

PISTES A APPROFONDIR

- **Education alimentaire** : école, université, familles, ateliers mobiles, cuisine du quotidien.
- **Logistique** : plateformes de regroupement, points relais en milieu rural, mutualisation des tournées.
- **Commande publique** : simplification des marchés sans baisser les exigences sociales/environnementales, accompagnement administratif des producteurs.
- **Signalétique et information** : cartes des producteurs, applis locales, parcours de visite.
- **Capitalisation et essaimage** : faire connaître et reproduire les initiatives efficaces (Mas des agriculteurs, box, AMAP, etc.)
- **Soutien à la restauration collective** : exemple de la cuisine centrale de Nîmes (50% local, 40% bio), étendre le modèle dans les communes.
- **Sensibilisation grand public** : campagnes, actions en marchés, coopération avec les commerces de proximité.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Séance 2 / 23 juin – Identifier les leviers pour une consommation locale et désirable

Cette deuxième séance a permis d'approfondir les leviers d'action concrets à partir des constats posés lors du premier rendez-vous. Les membres ont travaillé autour de cinq thématiques structurantes :

- Mieux manger, ça s'apprend ;
- Acheter local, c'est possible ;
- Des produits locaux dans tous les lieux d'achat ;
- Rendre visible et désirable l'offre locale ;
- Mobiliser les politiques publiques comme accélérateur.

Les échanges ont mis en lumière la richesse du potentiel agricole et gastronomique local, territoire souvent qualifié de « pays de Cocagne », mais encore sous-exploité.

Les participants ont formulé de nombreuses propositions concrètes : ateliers de cuisine et d'éducation alimentaire, développement de lieux de vente de proximité, création d'une application territoriale, partenariats avec la grande distribution, campagnes de communication ou encore intégration des enjeux alimentaires dans les politiques publiques locales.

Cette séance a constitué un tournant opérationnel, en passant des constats aux premières pistes de préconisations.

Documents produits :

- *support d'animation*
- *Compte-rendu*

Compte-rendu - séance 2 - 23 juin 2025

Présents

Claire Arnal, membre du bureau et pilote de la commission

Faisal El Khaloui, intervenant social

Pierre Goudard, président du CIVAM apicole du Gard

Katia Levraut, commune de Bouillargues

Xavier Picot, ingénieur agronome

Nathalie Ponce, Association Gard à elles

Jean-Paul Robert, directeur du Mas des Agriculteurs

Jacques Sarda, Nîmes en Transition

Sylvaine Lobry, responsable du service financements – dialogue public, Nîmes Métropole

Notre territoire a été qualifié à plusieurs reprises lors des échanges comme un véritable **pays de Coccagne** : un espace fertile, diversifié, où l'on peut « tout produire, tout trouver, tout cuisiner ». Cette richesse agricole, artisanale et gastronomique constitue un formidable levier pour engager une transition alimentaire à l'échelle locale. Encore faut-il créer les conditions pour que cette abondance soit accessible à tous, dans tous les lieux du quotidien. C'est précisément cet enjeu que la commission "Territoires fertiles" s'est donné pour ambition de traiter.

Cette deuxième séance avait pour objectif d'identifier les leviers d'action concrets pour favoriser une alimentation locale, durable et de qualité, à partir des constats posés en séance 1.

Les membres ont travaillé sur 5 thématiques structurantes, qui ont guidé les échanges et l'émergence de propositions :

1. Mieux manger, ça s'apprend
2. Acheter local, c'est possible !
3. Des produits locaux dans tous les lieux d'achat
4. Rendre visible et désirable l'offre locale
5. Mobiliser les politiques publiques comme accélérateur

ÉLÉMENTS A COMPLETER SUITE A LA SEANCE 1

Leviers supplémentaires de la consommation locale :

- Impact carbone comme nouvelle motivation d'achat
- Image et marketing : créer un imaginaire positif autour du local

Freins institutionnels :

- Manque de moyens humains et financiers pour accompagner les dynamiques.

PREMIERES PRECONISATIONS AYANT EMERGE

1. Mieux manger, ça s'apprend

- Déployer des **ateliers de cuisine et d'éducation alimentaire** dans les écoles, centres sociaux, CMS et quartiers
- Intégrer l'alimentation comme **axe éducatif transversal** dans les politiques enfance, jeunesse, familles.
- Créer des outils pédagogiques adaptés à tous les âges (recettes, saisonnalité, santé, impact carbone).
- S'appuyer sur des intervenants variés (producteurs, artisans, diététiciens, associations).
- Utiliser des **formats numériques** (vidéos courtes, réseaux sociaux, appli) pour toucher les jeunes publics.

2. Acheter local, c'est possible !

- Développer les **lieux de vente de proximité** : halles paysannes, marchés, points relais, commerces ambulants (vélo cargo), plusieurs Mas des agriculteurs sur le territoire
- Adapter les **horaires d'ouverture** (des commerces, des marchés en soirée, week-ends), en lien avec une réflexion globale sur l'adaptation au changement climatique
- Développer des **box prêtes à cuisiner** avec produits locaux, fiches recettes, infos nutritionnelles et saisonnalité
- Améliorer la **signalétique** en magasin et sur les marchés, mais aussi sur les routes pour inciter à aller dans les fermes, exploitations, direct producteur
- Lancer une **application mobile** regroupant notamment lieux de vente, produits de saison, recettes simples, valeurs nutritionnelles, informations sur l'impact carbone et les prix + cartographie accessible et mise à jour avec solutions de mobilité
- Réaliser une **enquête auprès des habitants** qui ne consomment pas local pour mieux cerner les freins et leviers de consommation locale (en mobilisant les étudiants de l'Université de Nîmes)

3. Des produits locaux dans tous les lieux d'achat

- Cibler les enseignes ouvertes au local (Intermarché, Super U) pour établir des **partenariats pérennes** et ainsi permettre l'intégration de produits locaux en rayon (à travailler avec la Chambre d'agriculture)
- Renforcer les **contrôles sur les marchés/halles/magasins** pour garantir la véracité de l'origine locale
- Créer une **charte** pour les commerces, restaurateurs, distributeurs (« engagé pour le local »)
- Revaloriser des lieux emblématiques (ex. le marché Jean Jaurès) en en faisant un vrai marché de producteurs (carrés bio, producteurs identifiés).

4. Rendre visible et désirable l'offre locale

- Lancer une **campagne de communication territoriale** moderne, joyeuse et accessible
- **Créer une identité visuelle** commune pour les produits locaux (logo, charte graphique).
- S'appuyer sur des chefs et influenceurs locaux et des formats visuels attrayants.
- Créer un **label local identifiable et contrôlé** (type "Made in Gard") qui valorise aussi les produits bruts
- Organiser des **événements festifs ouverts à tous autour de l'alimentation locale** : dégustations, animations, ateliers cuisine, concerts, banquets, journées citoyennes, pic-nic, marchés...
- Lancer un **salon professionnel de l'alimentation locale**, « salon du goût », (inspiré du SIRHA à Lyon), pour mettre en lien producteurs, restaurateurs, distributeurs et collectivités.

5. Mobiliser les politiques publiques comme accélérateur

- Mettre en place une **gouvernance alimentaire territoriale** : comité de suivi ou Grenelle local.
- Mieux exploiter les **leviers de la commande publique** (critères carbone, saisonnalité, lisibilité des appels d'offres)
- Définir des **règles d'urbanisme commercial** favorables aux commerces de qualité et de proximité (ex : limitation des fast-foods à proximité des écoles), en lien avec la politique touristique
- Adopter des **politiques publiques temporelles** adaptées au climat (horaires d'ouverture et réflexion sur l'adaptation des horaires de travail des salariés, marchés de fin de journée)
- Promouvoir les outils existants/en création comme l'**application des MIN d'Alès** pour connecter offre agricole et besoins des collectivités

Séance 3 / 1^{er} juillet - Hiérarchiser les propositions et définir une stratégie alimentaire locale

La troisième et dernière séance a été consacrée à la structuration et à la priorisation des propositions citoyennes, afin d'esquisser les contours d'une stratégie territoriale de l'alimentation durable. Les membres ont dégagé des axes forts :

- Éduquer et transmettre le goût du « mieux manger pour tous » ;
- Rendre l'alimentation locale accessible au quotidien ;
- Garantir la présence de produits locaux de qualité dans tous les lieux d'achat ;
- Valoriser l'alimentation locale comme un choix désirable et collectif ;
- Mobiliser les politiques publiques pour en faire un levier structurant de la transition écologique et sociale.

Les débats ont également porté sur la définition du concept de « qualité », que les participants ont souhaité replacer au croisement du goût, de la santé, de la durabilité et de la justice sociale.

Les propositions finales, parmi lesquelles la création d'une Cité du goût, le développement de points de vente de proximité, un label local participatif ou un Grenelle de l'alimentation, constituent une base citoyenne pour bâtir une stratégie alimentaire locale concertée inscrite dans le PAT.

Documents produits :

- *support d'animation*
- *Compte-rendu*

Compte-rendu - Séance 3 – 1^{er} juillet 2025

Présents

Claire Arnal, membre du bureau et pilote de la commission

Annie Fabre, commune de Sauzet

Pierre Goudard, président du CIVAM apicole du Gard

Katia Levrault, commune de Bouillargues

Nathalie Ponce, Association Gard à elles

Jacques Sarda, Nîmes en Transition

Sylvaine Lobry, responsable du service financements – dialogue public, Nîmes Métropole

INTRODUCTION ET RAPPEL DU CADRE

La commission « Territoires fertiles » du Conseil de développement s'est penchée sur une question centrale : Comment créer collectivement les conditions d'une consommation locale, durable, accessible et de qualité ?

La troisième et dernière séance du cycle avait pour objectif de :

- Finaliser et structurer les préconisations citoyennes
- Hiérarchiser les actions envisagées selon leur faisabilité et leur impact
- Clarifier certains concepts clés, notamment celui de "qualité"

Les travaux de la commission s'inscrivent dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de Nîmes Métropole, et plus largement dans les efforts de transition écologique et de justice alimentaire portés par les collectivités locales.

PRINCIPAUX CONSTATS ET POINTS DE CONVERGENCE

Les membres de la commission ont fait émerger plusieurs constats partagés, qui ont structuré les propositions :

- **Une offre locale existante, diversifiée mais inégalement accessible** : les produits locaux sont présents sur le territoire, mais pas toujours visibles ni accessibles à tous (géographiquement, économiquement, en termes de pratiques/d'habitus)
- **Des freins multiples à la consommation locale** : logistiques, économiques, culturels, sociaux
- **La nécessité de retisser un lien entre producteurs et consommateurs**
- **Une volonté de relocaliser l'alimentation** dans une logique de sobriété, de sécurité alimentaire et de dynamisation économique.
- **La complexité du terme « qualité »**, qui renvoie à des dimensions multiples et parfois contradictoires : goût, nutrition, impact environnemental, prix, etc. Une notion importante mais à clarifier

- **Le besoin de transversalité** : agir sur l'alimentation suppose de croiser les politiques publiques (urbanisme, commerce/économie, santé, mobilité, social, éducation...)

PRECONISATIONS STRUCTURANTES

1. Mieux manger pour tous, ça s'apprend

Constats

- L'éducation alimentaire doit s'adresser à **tous les publics**, tout au long de la vie : enfants, adolescents, adultes, seniors, personnes en situation de précarité, familles, publics scolaires et professionnels
- La transmission passe par **l'expérience, la rencontre**, la manipulation des produits, la convivialité, l'ancrage dans le quotidien
- Les formats doivent être **adaptés à chaque public** (familles, jeunes, personnes dans le besoin, publics éloignés de l'emploi ou de l'alimentation saine...) et se déployer dans des lieux de vie accessibles (écoles, quartiers, halles, lieux associatifs, marchés...)

Propositions

- **Développer les cuisines mobiles** pour toucher un plus large public sur l'ensemble du territoire (crèches, lycées, écoles de la 2e chance, centres sociaux, associations, marchés...) et mener des ateliers dans les écoles, marchés, quartiers, structures sociales, événements, etc.
- Multiplier les **ateliers à destination des publics précaires** avec les acteurs sociaux (ex : ateliers cuisine ADMR + CAF)
- Organiser des **ateliers culinaires intergénérationnels et interculturels** dans les halles rénovées, avec espaces visibles et animés, ou dans d'autres établissements publics (écoles, maisons de quartier, EPHAD...)
- Proposer une **transmission intergénérationnelle** et interculturelle de la cuisine
- Créer une **Cité du goût** ou un lieu-ressource territorial : éducation, transformation, formation, valorisation des produits locaux
- Renforcer la **Semaine du goût** : intervention d'artisans, agriculteurs, cuisiniers du territoire dans les établissements scolaires et sociaux
- S'appuyer sur des **intervenants adaptés aux publics** (influenceurs locaux, mamans, artisans, producteurs...) plutôt que des chefs étoilés peu accessibles

2. Rendre l'alimentation locale accessible au quotidien

Constats

- Inégalités territoriales d'accès à l'offre locale, or, l'accessibilité est un enjeu central et structurant : Elle doit être **géographique (proximité), économique, sociale et pratique**.
- Horaires et lieux de vente inadaptés aux réalités de vie

Propositions

- Développer des **points de vente de proximité** dans les quartiers, zones rurales ou mal desservies : cabanes agricoles, marchés du soir, tournées, box connectées, casiers réfrigérés, paniers partagés

Exemples inspirants : cabane agricole à Saint-Geniès-de-Malgoirès ; Maison des Terroirs (Thoiras) ; Halles bio de Vézénobres ; Local Paysan (fermé, Nîmes).

- Créer une **application territoriale mobile** : carte interactive, infos pratiques, recettes, saisonnalité, impact carbone, nutrition
- Tester/renforcer des **box prêtes à cuisiner**, pédagogiques, économiques, familiales. (ex. Champeix)
- Adapter les **horaires des marchés et commerces** aux contraintes climatiques et sociales (ex. marchés du soir, horaires d'été)
- Mener une **enquête qualitative** sur les freins à l'achat local, en lien avec l'Université de Nîmes
- Renforcer la **signalétique routière** vers les points de vente directe
- Proposer des **paniers-type économiques** et des offres groupées adaptées

Points de vigilance

- *Importance du lien humain : éviter une logique froide de "click and collect" sans contact*
- *Nécessité de mutualiser les efforts pour garantir un approvisionnement cohérent*

Exemple inspirant - BoCaL – Une plateforme pour une alimentation locale et durable (Hérault)

BoCaL est une plateforme numérique territoriale lancée en 2024 dans l'Hérault pour faciliter la rencontre entre producteurs, commerçants et habitants, au service d'une alimentation plus locale, durable et accessible.

Objectifs :

- *Rendre visibles et accessibles les circuits courts alimentaires*
- *Soutenir les producteurs locaux et renforcer l'économie de proximité*
- *Favoriser l'alimentation de qualité pour tous, dans une logique de solidarité et d'écologie*

Fonctionnalités :

- *Une carte interactive recensant plus de 800 points de vente (fermes, marchés, magasins de producteurs, AMAP, etc.)*
- *Une charte locale pour garantir la qualité et l'éthique des produits référencés.*
- *Un espace communautaire : recettes, événements, initiatives solidaires (jardins partagés, ateliers cuisine, compostage...)*
- *Une co-construction multi-acteurs (collectivités, producteurs, chercheurs, associations)*

- *Une plateforme gratuite, inclusive et pédagogique, ancrée dans les dynamiques des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)*

Enjeux :

- *Accélérer la transition alimentaire via un outil numérique simple et convivial*
 - *Renforcer le lien social et le pouvoir d'agir des habitants*
 - *Créer une vitrine territoriale du local et du durable*
-

3. Des produits locaux de qualité dans tous les lieux d'achat

Constats

- Les produits locaux doivent être disponibles dans tous les circuits d'achat : marchés, halles, commerces, restauration collective, grande distribution
- L'origine locale doit être claire, crédible, contrôlée

Propositions

- Créer un **label local participatif** (ex. "Fait dans le Gard") pour l'alimentaire et l'artisanat, conçu avec les habitants (ex. démarche de Reims)
- Associer les jeunes à la **création du nom, du logo, de l'identité visuelle** (écoles, Beaux-Arts, concours)
- Mettre en place une **charte locale de transparence** pour les professionnels
- Co-construire des **rayons locaux** dans les enseignes coopératives (Intermarché, Super U)
- Créer des **espaces identifiés producteurs** dans les marchés (ex. carré local ou carré bio)
- Créer un **guide citoyen d'achat local** : étiquetage, saisonnalité, traçabilité, zones de pêche, miel, produits transformés
- Renforcer les **contrôles** sur les marchés, les halles et les cabanes en bord de route

Points de vigilance

- *Confusion entre produits locaux et produits revendus comme tels*
- *Absence ou opacité de la traçabilité dans certains circuits*

4. Valoriser l'alimentation locale comme un choix désirable et visible

Constats

- L'alimentation locale doit devenir visible, attractive, désirable et populaire
- Elle doit créer un imaginaire positif, une fierté territoriale

Propositions

- Lancer une **campagne de communication inclusive et fédératrice** (ex. slogan : "Ici, je mange local")
- Organiser des **événements festifs** : banquets, marchés, animations culturelles

- Développer des **événements sport & alimentation** : randonnées gourmandes, courses-dégustations
- Créer une **vitrine économique territoriale** du goût local (type SIRHA à Lyon)
- Associer les jeunes (et les citoyens) à la **création d'un imaginaire collectif nourricier** autour du territoire

5. Mobiliser les politiques publiques pour garantir une alimentation locale, saine et équitable

Constats

- Les collectivités ont un rôle structurant essentiel
- Il faut coordonner les politiques publiques autour de cette ambition alimentaire

Propositions

- Créer un **Grenelle local de l'alimentation** ou un **comité de suivi** à l'échelle de la métropole
- Intégrer les enjeux alimentaires dans les **documents d'urbanisme**, le commerce, la logistique, la mobilité
- Renforcer les **critères carbone, saisonnalité, origine** dans les marchés publics
- Valoriser les producteurs/artisans dans la **communication municipale** (panneaux lumineux, bulletins, signalétique)
- Outiller la **mise en relation offre-besoins** (ex. appli MIN d'Alès, plateformes numériques)
- Associer les **réseaux touristiques** (campings, hôtels, restaurateurs) à la stratégie locale

CLARIFICATION DU CONCEPT DE « QUALITE »

Points de divergence

- Terme jugé flou, parfois élitiste ou excluant
- Subjectivité du goût ; confusion entre standardisation (forme, apparence) et critères objectifs

Proposition citoyenne de définition

Une alimentation locale et durable de qualité est de saison, produite selon des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, accessible économiquement, et rémunératrice pour les producteurs. Le goût et les préférences individuelles, bien que légitimes, ne sauraient à eux seuls définir la qualité.

Définition citoyenne proposée :

Une alimentation locale de qualité est :

- Produite dans le respect des saisons et de l'environnement
- Nutritionnellement équilibrée
- Transparente et traçable
- Accessible financièrement et physiquement

- Rémunératrice pour les producteurs
- Et culturellement valorisée par les habitants

VERS UNE STRATEGIE TERRITORIALE DE L'ALIMENTATION DURABLE ?

La commission a formulé une série de propositions concrètes, réalistes, ambitieuses et étroitement liées aux réalités locales. Elle a mis en avant l'importance de la lisibilité de l'offre, du lien humain, de la coopération entre les acteurs et de l'engagement des collectivités pour construire un territoire véritablement nourricier, résilient et solidaire. Ces préconisations constituent une base forte pour bâtir une **stratégie alimentaire locale concertée**.

Plusieurs membres ont exprimé le souhait de donner une portée politique et durable à ces préconisations.

Parmi les pistes à explorer :

- Un **Pacte territorial pour l'alimentation durable** (porté par le Conseil de développement ou la Métropole)
- Une **charte citoyenne** de l'alimentation locale et solidaire
- La mise en place d'un **comité de gouvernance multi-acteurs**, associant institutions, citoyens, producteurs, commerçants, restaurateurs, distributeurs, acteurs du médico-social et du monde éducatif

Le Conseil de développement pourrait jouer un rôle de catalyseur de cette dynamique collective pour faire de Nîmes Métropole un territoire fertile, juste et exemplaire.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Commission « Intelligence Artificielle » - synthèse des échanges

Vers une boussole citoyenne pour un usage éthique, utile et accessible de l'IA

La commission « intelligence artificielle » s'est engagée sur un terrain rare pour une instance citoyenne : réfléchir collectivement à la place et aux usages de l'IA dans les politiques publiques locales. L'ambition était claire : faire de l'intelligence artificielle un outil au service des citoyens et de l'intérêt général, et non l'inverse.

La commission a cherché à produire une parole citoyenne éclairée, complémentaire des expertises techniques, pour guider les choix futurs des acteurs locaux. L'objectif final : élaborer une boussole citoyenne de l'IA, document de référence pour un usage éthique, raisonné, inclusif et durable des technologies numériques sur le territoire.

Trois séances, organisées entre juin et juillet 2025, ont permis de poser le cadre éthique et démocratique, identifier des leviers d'action concrets, et formaliser une grille de lecture commune.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Séance 1 / 16 juin – Poser les bases d'une réflexion citoyenne sur l'IA au service du territoire

La première séance a ouvert un débat collectif sur les usages possibles de l'intelligence artificielle au service des politiques publiques locales.

Les participants ont partagé une conviction commune : l'IA doit renforcer l'action humaine, non s'y substituer. La discussion a permis de définir les objectifs de la commission : mieux comprendre les usages de l'IA, en mesurer les impacts, et formuler des recommandations pour un usage éthique, utile et sobre.

Accompagnée par l'agence d'urbanisme, la commission a identifié les principes fondateurs d'une IA citoyenne : transparence, gouvernance humaine, équité d'accès et inclusion des publics fragiles. Les débats ont aussi porté sur les enjeux environnementaux (sobriété énergétique, impact carbone, consommation d'eau) et les risques de surveillance ou de perte de contrôle démocratique.

Cette première séance a permis d'établir une définition partagée d'une IA éthique, utile et accessible, en posant les jalons d'une réflexion territoriale originale, ancrée dans le quotidien des habitants.

Compte rendu – Séance 1 – 16 juin 2025

Présents

Didier Debergue, commune de Fons-Outre-Gardon

Philippe Devers, commune de Mauressargues

Patrick Forest, association CrocoVélo

André Francisco, association Tous pour notre avenir

Aline Gonzalez, avocate

Katia Levrault, commune de Bouillargues

Xavier Picot, ingénieur agronome

Michel Roy, chef d'entreprise, pilote de la commission IA

Delphine Soula, chargée de mission AUDRNA

Sylvaine Lobry, responsable du service financements-dialogue public, Nîmes Métropole

ÉLEMENTS DE CADRAGE

1. Objectifs de la commission

- Mieux comprendre les usages concrets de l'intelligence artificielle (IA) dans l'action publique locale.
- Identifier les opportunités, mais aussi les risques associés à ces usages.
- Élaborer collectivement des recommandations citoyennes pour un usage éthique, utile, raisonné, accessible et durable de l'IA.
- Contribuer à la construction d'une boussole locale de l'IA

2. Une démarche pionnière et innovante

Engager un Conseil de développement sur la question de l'IA constitue une avancée démocratique importante à l'échelle locale. Cette initiative s'inscrit dans une dynamique d'innovation démocratique, en donnant la parole aux citoyens sur un sujet hautement technique et politique, complexe mais aux implications majeures.

Le travail engagé vise à produire une parole collective citoyenne, à même d'orienter les choix de politiques publiques à venir, au nom de l'intérêt général.

3. Une thématique transversale

L'IA entre en résonance avec les autres commissions du Conseil de développement, renforçant bien le fait l'IA n'est pas un sujet à part, mais transversal à l'ensemble des enjeux territoriaux.

- **Égalité des chances** : transformation des métiers, accès à la formation numérique, inclusion.
- **Territoires fertiles** : IA appliquée à la gestion des ressources agricoles, au suivi environnemental, à la logistique alimentaire, à l'identification de recettes...

4. Déroulement de la démarche

- Séance 1 : cadrage, enjeux, débat citoyen (objet du présent compte rendu)
- Séance 2 – 2 juillet : leviers d'action et propositions
- Séance 3 – 17 juillet : recommandations citoyennes et rédaction d'un guide

5. Une question centrale partagée

Comment mettre l'IA au service des habitants et des politiques publiques de notre territoire, sans perdre de vue l'humain, la transparence et l'intérêt général ?

POINTS DE CONVERGENCE

1. Garder l'humain au centre

- L'IA doit renforcer l'action humaine, non s'y substituer.
- Le lien direct entre usagers et administration reste fondamental.
- Vigilance sur les outils perçus comme déshumanisants (chatbots, callbots...).

2. Clarifier ce que signifie une « IA utile »

- **Plus-value réelle** : amélioration concrète du service rendu.
- **Usage raisonné** : éviter l'automatisation par réflexe technophile.
- **Comparaison avec d'autres solutions** : techniques, humaines, organisationnelles.
- **Effets induits** : sur l'environnement, l'emploi, la gouvernance, la qualité démocratique.

3. Réaffirmer les principes d'une IA éthique et accessible

- Transparence, gouvernance humaine, lutte contre les biais, équité d'accès.
- Accompagnement des publics fragiles (personnes âgées, jeunes peu formés, zones blanches).
- Formation des agents et sensibilisation des citoyens à un usage maîtrisé.

4. Valoriser le potentiel du jumeau numérique

- Outil stratégique pour la gestion des risques et la planification territoriale :
 - simulation d'aménagement,
 - anticipation des impacts,
 - suivi en temps réel (eaux, déchets, mobilité...),
 - aide à la décision politique.
- Forte valeur ajoutée collective, bien que coûteux à mettre en œuvre.

Vers une définition partagée d'une IA utile, éthique et accessible ?

« Une IA éthique, utile et accessible est une IA dont le fonctionnement est compréhensible et maîtrisé, déployée là où elle apporte une réelle plus-value, sans discriminer ni exclure, et dont les usages peuvent être expliqués, questionnés et ajustés collectivement. »

Une IA éthique, c'est...

- **Transparente** : ses finalités, ses critères et son fonctionnement peuvent être expliqués de manière compréhensible.
- **Sous maîtrise humaine** : les décisions clés restent pilotées, vérifiées ou assumées par des personnes identifiées.
- **Équitable** : elle ne reproduit ni n'aggrave de discriminations liées au genre, à l'origine, à l'âge ou au lieu de vie.
- **Respectueuse de la vie privée** : elle protège les données personnelles et limite les atteintes à la liberté individuelle.

Une IA utile, c'est...

- **Pertinente** : elle répond à un besoin concret des usagers ou du territoire.
- **À forte valeur ajoutée** : elle apporte un bénéfice réel qu'aucune autre solution ne pourrait atteindre aussi efficacement.
- **Mobilisée avec discernement** : elle est utilisée là où elle est vraiment nécessaire, et non par automatisme ou effet d'opportunité.
- **Efficace** : elle améliore un service public, fait gagner du temps ou réduit des impacts négatifs (environnementaux, sociaux, financiers...).

Une IA accessible, c'est...

- **Compréhensible** : ses usages, ses résultats et ses limites sont clairs, même pour des non spécialistes.
- **Inclusive** : elle est conçue pour être utilisable par tous les publics, y compris ceux éloignés du numérique.
- **Ouverte au débat** : ses usages peuvent être expliqués, questionnés et ajustés en lien avec les citoyens.

Ajouter les risques liés à l'impact carbone et sur les consommations d'eau

POINTS DE DEBAT

1. Fracture numérique ou simplification ?

- L'IA simplifie certaines démarches, mais aggrave potentiellement les inégalités. Nécessité de prendre en compte les réalités sociales, géographiques, d'usages.
- La notion de **fragilité numérique** semble plus pertinente que celle de fracture : elle touche aussi bien des personnes âgées que des jeunes.

2. Emploi et transformation des métiers

- L'IA transforme les compétences et les métiers. Certains emplois sont menacés, d'autres créés.
- Risque sur les emplois peu qualifiés, sur la qualité de travail, sur l'éthique du service public.
- Nécessité d'un **accompagnement actif au changement** (des agents, salariés...) et de d'une **prévention** du shadow IT (usages non maîtrisés)

3. Consommation énergétique et conflits d'usages

- L'IA est énergivore. Elle mobilise beaucoup de ressources (eau, électricité, bande passante, infrastructure).
- Risque de **conflits d'usages** sur l'électricité et les réseaux numériques.
- Proposition d'un **référentiel local d'IA frugale** basé sur :
 - La sobriété énergétique
 - La priorisation des usages à forte valeur ajoutée
 - L'encadrement des usages non essentiels (une taxe est même proposée par les participants)

4. Vie privée, surveillance, souveraineté

- Inquiétudes fortes sur les technologies intrusives : drones, caméras, reconnaissance faciale
- Besoin d'un encadrement démocratique clair et d'un recours prioritaire à des outils européens ou souverains.

ÉVALUER LES USAGES DE L'IA : UNE NECESSITE

Les participants ont insisté sur l'importance de mettre en place un cadre d'évaluation systématique des projets IA, intégrant :

- Les impacts environnementaux
- Les impacts sociaux et sur l'emploi (transformation, exclusion, nouveaux métiers)
- Les coûts directs et indirects
- L'utilité réelle pour les usagers et les agents
- La cohérence avec les objectifs de politique publique locale.

PISTES A CREUSER

1. Définir collectivement ce qu'est une **IA utile, raisonnée, éthique, accessible** (terme à définir)
2. Explorer les **applications du jumeau numérique** pour la planification, la prévention des risques, l'adaptation climatique.
3. Élaborer un **référentiel local d'IA frugale**.
4. Mettre en place une **grille d'évaluation multicritères** des projets IA.
5. Créer une **commission citoyenne de suivi des usages IA**.
6. Échanger avec d'autres territoires engagés (Montpellier, Toulouse, Nantes, Angers...).
7. Co-construire une **boussole/charte locale des usages de l'IA**.
8. Encadrer les usages internes (agents, prestataires, données) pour éviter les dérives.

Séance 2 / 2 juillet – Approfondir les principes et premières propositions de la boussole citoyenne

La deuxième séance a permis d'approfondir les principes structurants et de formuler les premières préconisations concrètes pour la future boussole citoyenne de l'IA. Les membres ont travaillé autour de cinq thématiques :

- Mettre l'IA au service des besoins réels ;
- Poser des règles claires pour une IA digne de confiance ;
- Garantir l'inclusion et prévenir les fractures numériques ;
- Être attentif à l'empreinte écologique de l'IA ;
- Évaluer collectivement et en continu les usages.

Les échanges ont fait émerger plusieurs idées fortes : la création d'une unité éthique territoriale de l'IA pour évaluer les projets, la mise en place d'un comité citoyen de vigilance, et la promotion d'une IA frugale et transparente.

Les participants ont insisté sur la nécessité d'une pédagogie forte : sensibilisation du grand public, formation des agents publics, cafés IA, supports vulgarisés.

Cette séance a permis la construction d'un cadre de valeurs et de gouvernance.

Compte-rendu séance 2 – 2 juillet 2025

Présents

Didier Debergue, commune de Fons-Outre-Gardon

Philippe Devers, commune de Mauressargues

Faisal El Khaloui, intervenant social

Patrick Forest, association CrocoVélo

André Francisco, association Tous pour notre avenir

Katia Levrault, commune de Bouillargues

Michel Roy, chef d'entreprise, pilote de la commission IA

Sylvaine Lobry, responsable du service financements-dialogue public, Nîmes Métropole

INTRODUCTION

La séance 2 a permis à la commission de poursuivre sa réflexion citoyenne sur l'IA, en visant l'élaboration d'un document de référence local (charte, boussole, guide...) pour guider un usage éthique, utile, inclusif et maîtrisé de l'intelligence artificielle sur le territoire.

L'originalité de la démarche repose sur l'implication directe de citoyens, en contraste avec d'autres démarches majoritairement portées par des experts, élus ou agents (au regard des documents actuellement publiés).

OBJECTIFS DE LA SEANCE

- Approfondir les **cinq thématiques** identifiées lors de la première réunion.
- Commencer à **formuler des préconisations** concrètes.
- Discuter des **valeurs et principes** structurants.
- Se positionner sur le **format final** attendu : boussole, charte, recommandations...

ÉLEMENTS TRANSVERSAUX DE CONSENSUS

Exemplarité des acteurs publics

La nécessité pour les collectivités et acteurs publics locaux d'être **exemplaires** dans leurs usages de l'IA a fait **consensus** et suscité un réel **enthousiasme**.

Cela concerne notamment :

- les usages internes,
- les relations avec les autres acteurs (économiques, sociaux...),
- et la commande publique (possibilité d'introduire des clauses sur l'IA éthique).

Dimension pédagogique forte

La pédagogie a été identifiée comme levier central :

- **S'approprier l'IA** pour ne pas la subir

- Mieux comprendre ce qu'elle est, comment elle évolue et **quels impacts** elle a (environnement, emploi, données, société...)
- Mettre à disposition **des ressources accessibles et actualisées** (cafés IA, lieux de médiation, supports vulgarisés, veille...).

Nécessité de cerner ce qu'est l'IA

La diversité des formes d'IA (généraliste, algorithmique, décisionnelle...) et leur présence déjà diffuse dans le quotidien ont conduit à souligner :

- la complexité de définition,
- la nécessité d'acculturation progressive,
- et le besoin de rendre visible et lisible les usages publics de l'IA.

Frugalité de l'IA : un idéal à viser

La commission s'est accordée sur l'idée qu'une IA "frugale" ne serait jamais sans impact, mais qu'il est nécessaire de **tendre vers un idéal** d'usage sobre, raisonné, aligné avec les contraintes environnementales.

Appui sur les travaux d'autres territoires

Les membres souhaitent **s'inspirer des démarches d'autres collectivités pionnières** (Tours, Nantes, Montpellier, Genève...), mais aussi **travailler avec des territoires jumelés** ou avancés sur le sujet. Cela permettra d'enrichir la réflexion locale tout en ancrant la charte dans un **dialogue interterritorial**.

LES CINQ THEMATIQUES DE TRAVAIL – PREMIERES PISTES EVOQUEES EN SEANCES

Mettre l'IA au service des besoins réels

- **Instaurer un "test d'utilité territoriale" pour tout projet IA** : avant tout recours à l'IA, la collectivité devrait s'assurer que le projet répond à un besoin local identifié, un manque non couvert par d'autres solutions plus simples, des finalités alignées avec l'intérêt général. Ce test pourrait intégrer une grille de questionnement simple, co-produite avec le comité citoyen et l'unité éthique IA.
- **Hiérarchiser les projets IA à partir de critères partagés**. Un outil de priorisation pourrait être élaboré avec des critères sociaux (utilité pour les plus fragiles), écologiques (impact environnemental), démocratiques (transparence, impact sur les droits)
- **Ne pas recourir à l'IA en substitution du lien humain**. La commission insiste pour que l'IA **renforce les services publics**, sans en affaiblir l'humanité ; soit évitée dans les situations sensibles (accueil social, orientation, sanction...); soit encadrée dans ses usages automatisés (chatbots, formulaires dynamiques...).
- **Limiter les effets de mode ou de fascination technologique** : chaque projet IA devrait être interrogé sur sa finalité réelle, et non sur son effet "nouveau".

- **Confier à une « unité éthique territoriale » le rôle d'analyse des cas d'usage émergents,** en lien avec le comité citoyen (voir plus bas), l'unité pourrait : étudier les nouveaux cas d'usage IA proposés par les services ou partenaires, formuler des avis techniques et citoyens conjoints, sans viser l'exhaustivité ni le contrôle systématique.

Une « unité éthique territoriale IA » - interne à la collectivité

Objectifs

- **Tester** les projets IA envisagés par la collectivité avant leur déploiement
- **Modéliser des méthodologies locales d'évaluation** (utilité, éthique, inclusion, sobriété...)
- **Accompagner les directions** de la collectivité dans leurs réflexions ou achats liés à l'IA
- **Centraliser l'information** sur les usages d'IA en interne
- Assurer une **veille sur les risques, cadres juridiques, innovations** utiles pour la gestion publique

Fonctionnement

- **Équipe interne** dédiée (ex : mission rattachée à la DGS ou à une direction innovation/numérique)
- Peut faire appel à :
 - Des **experts extérieurs** (juristes, chercheurs, designers...)
 - Des **retours d'usage d'autres territoires**
 - Des échanges avec le **comité citoyen de vigilance IA**
- Possibilité d'**ouvrir certains travaux à d'autres institutions** (communes membres, CCAS, hôpitaux, universités...) via des partenariats ou missions de conseil

Vocation territoriale élargie

- L'unité, bien qu'interne à la collectivité, peut :
 - **Contribuer à des réflexions interinstitutionnelles** (ex : CHU, Région, rectorat)
 - **Diffuser ses référentiels ou outils** (grille d'analyse, fiches bonnes pratiques)
 - **Servir d'appui aux communes membres, aux** partenaires économiques ou sociaux pour favoriser un usage aligné sur la charte

Articulation avec le comité citoyen

- *L'unité alimente le comité en éléments techniques, bilans d'expérimentation, documentation*
- *Le comité peut **saisir l'unité** pour obtenir des éléments sur un projet ou proposer un usage à tester*
- *Ensemble, ils permettent une **double légitimité** : expertise & démocratie*

Poser des règles claires pour une IA digne de confiance

- **Renforcer les garanties humaines dans les décisions sensibles** : toute décision ayant un impact fort sur un individu (accès à un service, sanction, orientation...) doit rester sous responsabilité humaine, avec droit à l'explication et voie de contestation claire.
- **Établir un comité de vigilance citoyenne sur les usages IA** : instance pluraliste composée de citoyens, experts, agents publics, chargée de **suivre les projets IA publics**, de **formuler des alertes ou recommandations**, de **s'assurer du respect des valeurs** de la charte/boussole.
- **Interdire localement certains usages d'IA à haut risque**, contraires aux valeurs démocratiques du territoire (exemples évoqués : reconnaissance faciale automatisée, IA prédictive sur les comportements individuels, notation sociale)
- **Inclure des clauses IA éthiques dans les marchés publics** en imposant dans les appels d'offre des critères relatifs :
 - à la **transparence** des algorithmes,
 - à l'**impact environnemental** et social,
 - à la **réversibilité technologique** (ne pas créer de dépendance opaque à un outil IA).
- **Mettre en place un "droit d'alerte technologique" citoyen** : permettre à tout habitant ou usager de signaler un usage IA problématique (par exemple, non conforme aux principes de la charte), et de demander son réexamen via le comité de vigilance ou une instance interne.

Garantir l'inclusion et prévenir les fractures

- **Lancer un plan d'acculturation citoyenne à l'IA** : développer des outils pédagogiques accessibles (brochures, vidéos, podcasts, kits pédagogiques) pour comprendre ce qu'est l'IA, ses usages et ses limites, identifier ses impacts (environnement, emploi, libertés...), favoriser un usage raisonné, informé et citoyen.
- **Mettre en place des cafés IA** : animations régulières et conviviales dans les **tiers-lieux, centres sociaux, bibliothèques**, autour de l'IA, animés par des intervenants indépendants et formés, permettant d'**échanger librement** sur les questions éthiques, les inquiétudes, les espoirs, s'appuyant sur des **supports pédagogiques** accessibles, et restituant des **retours citoyens vers les décideurs**.
- **Soutenir la médiation numérique liée à l'IA** : former les médiateurs existants, renforcer les lieux ressources, financer des actions spécifiques sur les enjeux IA.

- **Former les agents publics aux enjeux et outils IA** pour accompagner les usagers dans les services, garantir des usages encadrés, et éviter les inégalités internes à la collectivité
- **Favoriser des interfaces IA inclusives et explicables** : encourager des outils adaptés aux publics fragiles (seniors, personnes handicapées, non-connectés), avec droit à l'explication humaine et accès aux recours
- **Rendre visibles et compréhensibles les usages IA dans les services publics** : signalétique simple ("IA utilisée ici"), mention des données utilisées, affichage du cadre d'usage, modalités d'opposition ou d'information complémentaire (comme pour le RGPD)
- **Créer une plateforme physique et/ou numérique locale sur l'IA citoyenne** avec les projets IA du territoire, des ressources de compréhension, des espaces pour signaler, proposer, interpeller, les restitutions des *cafés IA* et des démarches de sensibilisation.
- **Lancer une campagne publique "IA, parlons-en"** : déployée sur l'espace public, les réseaux sociaux et les médias locaux, avec des formats accessibles (micro-trottoirs, BD, vidéos, quizz...) pour démystifier l'IA et stimuler le débat citoyen.

Maison de l'Intelligence Artificielle (MIA) – Sophia Antipolis

*La Maison de l'Intelligence Artificielle (MIA) est un lieu ouvert au public, créé en 2020 à Sophia-Antipolis (Alpes-Maritimes), pour **sensibiliser, former, et fédérer** autour des enjeux de l'IA.*

*Elle est portée par un **syndicat mixte** rassemblant le Département, la Communauté d'agglomération de Sophia Antipolis, l'Université Côte d'Azur et la CCI Nice Côte d'Azur.*

Ses missions principales

1. Sensibiliser le grand public

- *Rendre l'IA compréhensible, concrète et accessible*
- *Organiser des visites, démonstrations, conférences et ateliers*
- *Accompagner les jeunes (scolaires, collégiens) dans la découverte de l'IA*

2. Fédérer l'écosystème IA local

- *Faire collaborer collectivités, entreprises, chercheurs et citoyens*
- *Offrir un espace de rencontre et de réflexion sur les usages responsables de l'IA*

3. *Déployer une vision territoriale de l'IA éthique et inclusive*

- *Promouvoir des pratiques numériques durables, transparentes et partagées*
- *Proposer des ressources pédagogiques et une médiation active*

Actions concrètes

- *Showroom de démonstration avec des cas d'usage IA (santé, mobilité, culture...)*
- *Cafés IA, conférences, afterworks thématiques*
- *Web-app éducative pour collégiens et familles*
- *Formations, ateliers pour agents publics et professionnels*
- *Événements publics réguliers (Samedis IA, semaines thématiques...)*
- *Plateforme en ligne pour prolonger la médiation*

Gouvernance et modèle

- *Portée par un syndicat mixte (collectivités, université, CCI)*
- *Implantée dans le pôle d'innovation Alpha de Sophia-Antipolis*
- *Fonctionne comme tête de pont territoriale sur l'IA, à la croisée des mondes publics, citoyens et économiques*

En quoi est-ce inspirant pour Nîmes Métropole ?

La MIA préfigure ce que pourrait être, à une échelle locale ou adaptée :

- *Un espace IA citoyen, à la fois physique et numérique*
- *Une démarche multi-acteurs, fédératrice et pédagogique*
- *Un levier d'acculturation, de débat, de veille et d'innovation démocratique*
- *Une base pour développer des cafés IA, des outils de médiation, et une plateforme de transparence locale*

Réduire l'empreinte écologique de l'IA

- **Sensibiliser aux impacts environnementaux réels de l'IA** : informer les citoyens, agents et décideurs sur : la consommation énergétique des IA (notamment génératives), l'usage massif d'eau, de serveurs, de ressources rares, les effets de l'IA sur les infrastructures numériques locales (datacenters...).
- **Favoriser une approche frugale des projets IA** en encourageant une logique de sobriété technologique (questionner systématiquement la nécessité du recours à l'IA, privilégier des solutions légères, proportionnées, non systémiques, se doter d'outils simples d'aide à la décision)
- **Construire un référentiel local d'IA frugale** avec des critères de sobriété clairs, des bonnes pratiques pour limiter l'empreinte environnementale, des indicateurs simples (ex. : volume de données, fréquence d'appel aux serveurs, impact estimé).

- **Expérimenter un « budget carbone IA local »** : concept évoqué par la commission, à creuser collectivement avec l'idée d'un plafond symbolique annuel d'impact environnemental des projets IA, défini par la collectivité, qui permettrait d'encadrer la progression des usages IA en fonction de leur coût écologique, de prioriser les projets les moins gourmands, de stimuler l'innovation frugale, de renforcer la conscience environnementale des porteurs de projets publics.

Évaluer collectivement et en continu

- **Faire de l'évaluation un levier démocratique de maîtrise des usages IA**, en pensant l'évaluation comme un processus continu, intégrant : les retours d'usagers, une analyse éthique partagée, des possibilités d'ajustement en fonction des effets constatés.
- **Élaborer une grille locale d'évaluation éthique et démocratique** co-produite par l'unité éthique territoriale IA et le comité citoyen, elle permettrait d'interroger chaque projet IA sur son utilité réelle, ses effets sociaux, environnementaux et démocratiques, sa compatibilité avec les principes définis par la charte IA locale.
- **S'assurer que les projets IA soient adaptables ou désactivables si nécessaire** : toute démarche IA devrait intégrer dès le départ la possibilité d'être revue ou interrompue, selon les résultats de l'évaluation continue. Cette exigence est complémentaire aux principes déjà définis pour garantir la confiance dans l'IA (cf. thématique 2).

LIMITES IDENTIFIEES

- Les membres soulignent **méconnaître ce que sera l'IA demain**. Il semble donc hasardeux de cibler des types de projets à encourager ou interdire.
- La commission se concentre donc sur l'élaboration de **principes et règles** applicables **quel que soit le projet IA**, avec un cadre évolutif.

CONTRIBUTIONS INDIVIDUELLES

- **Philippe Devers** s'est proposé pour rédiger une **première version** sur les **risques** et les **règles/principes** à suivre.
- Cette base sera à compléter par les membres de la commission et sera discutée en séance 3.
- Un document collaboratif est en cours de rédaction pour aboutir à un **texte structuré et partagé**.

PROCHAINE ETAPE - SEANCE 3 – 17 JUILLET 2025

Objectif : finaliser une **version de travail collective** du document cadre.

Séance 3 / 17 juillet – Finaliser la boussole citoyenne et affirmer une vision collective de l'IA territoriale

La troisième séance a permis de finaliser la boussole citoyenne de l'IA, synthèse des propositions formulées tout au long du cycle. Les membres ont rappelé le cap collectif : une IA au service de l'humain, de la transparence et de l'intérêt général. Sur la base des travaux précédents, Nîmes Métropole a présenté une version de travail de la boussole, discutée et amendée en séance.

La réflexion s'est structurée autour de cinq partis-pris forts :

- pas d'IA gadget ;
- pas de boîte noire : on veut comprendre ;
- l'écologie compte ;
- l'humain reste central ;
- le territoire peut devenir une zone d'expérimentation éthique.

La commission a validé le principe d'une boussole citoyenne évolutive, composée de repères simples : utilité réelle, sobriété environnementale, lien humain, justice sociale, transparence et gouvernance ouverte.

Les discussions ont souligné la volonté d'un suivi continu (comité de vigilance, unité éthique, lieu-ressource citoyen) et d'une collectivité exemplaire dans ses propres usages.

Compte rendu Séance 3 – 17 juillet 2025

Présents

Philippe Devers, commune de Mauressargues

Patrick Forest, association Crocovélo

André Francisco, association Tous pour notre avenir

Katia Levrault, commune de Bouillargues

Michel Roy, chef d'entreprise, pilote de la commission IA

Sylvaine Lobry, responsable du service financements – dialogue public, Nîmes Métropole

INTRODUCTION

La dernière séance du cycle est introduite par un rappel du cap collectif posé depuis la première réunion : faire de l'intelligence artificielle (IA) un outil au service des citoyens, sans perdre de vue l'humain, la transparence et l'intérêt général. La richesse des échanges précédents et la production d'un document d'étape par les membres de la commission volontaires sont soulignées.

Afin de mettre en cohérence les différents apports des membres de la commission, Nîmes Métropole indique avoir travaillé à un document sous forme d'une boussole citoyenne qu'il s'agit de discuter, critiquer, amender en séance.

LES RISQUES IDENTIFIES COLLECTIVEMENT

Est proposée une synthèse des risques présentés dans la note d'étape rédigée par les membres de la commission. Il est précisé que les risques identifiés seront intégrés dans le document final présentant les travaux de la commission et qui sera diffusé en octobre.

- risque de substitution du lien humain
- risque d'opacité
- risque environnemental
- risque d'exclusion
- risque de dépossession démocratique

PRESENTATION DE LA BOUSSOLE CITOYENNE

A partir des débats, échanges et productions issues des séances précédentes, des constats, tensions et attentes ont été posés.

Les membres de la commission ont souligné dès la 1^e séance que l'IA n'est pas neutre, elle touche la manière dont on produit, dont on décide, dont on vit ensemble. Le Codev entend donc proposer une parole citoyenne claire, politique, de questionner la place que l'on veut donner à l'IA dans notre vie commune. Pour cela, est proposé une boussole collective, citoyenne pour guider les usages de l'IA sur notre territoire.

Cette boussole s'appuie sur 5 partis-pris forts affirmés au fil des séances :

- pas d'IA inutile, gadget
- pas de boîte noire, on veut comprendre
- l'écologie compte
- l'humain reste central
- notre territoire peut devenir une zone d'expérimentation éthique.

Ces partis-pris ont guidé la structuration de la boussole proposée, qui se veut la plus fidèle possible à ce qui a été construit et proposé en séance.

En effet, à partir de ces partis-pris, la commission a travaillé autour de 5 thématiques qui ont émergés naturellement des échanges et ont servi de fil rouge au travail collectif et à la structuration de préconisations. Ces thématiques ont également servi à structurer la boussole, à faire le lien entre les principes défendus et les actions concrètes proposées par la commission.

Pour faciliter la lecture et la mise en œuvre des propositions, 3 niveaux d'engagement sont proposés : des mesures immédiates, des propositions structurantes et des idées audacieuses/expérimentales.

Enfin, est présentée la grille de lecture transversale proposée sous forme de boussole. L'objectif de cette grille de lecture est que chacun.e puisse s'approprier facilement les repères devant guider notre action : utilité réelle, sobriété environnementale, lien humain, justice sociale, transparence et réversibilité, gouvernance.

Cette boussole se veut une manière de rendre lisible et visible ce que la commission a construit, à mettre en cohérence et synthétiser de façon simple et appropriable par toutes et tous (élu.e.s, citoyen.ne.s, agents, partenaires) les travaux de la commission. Les termes proposés seront à affiner au cours de la rédaction du document final.

Le principe de la boussole a validé par les membres de la commission.

DEBATS ET CONTRIBUTIONS DES MEMBRES

La commission a ensuite travaillé sur la boussole proposée et la formulation des préconisations. Les points suivants ont été soulignés :

- Clarification du rôle du comité citoyen de vigilance et de l'unité éthique territoriale IA
- Reformulation de certaines préconisations (cf. document joint)
- Lien avec le PCAET à renforcer
- Proposition d'un lieu-ressource citoyen numérique/maison du numérique
- Volonté d'une gouvernance plus ouverte et inter-institutionnelle

Plusieurs membres ont insisté sur la nécessité que la collectivité soit exemplaire dans ses usages propres.

Des réserves ont été exprimées sur la faisabilité de certaines idées audacieuses, mais l'ensemble des membres ont soutenu leur maintien à titre d'inspiration.

PERSPECTIVES ET CONCLUSION

Un document final intégrant les reformulations sera produit.

Un double format est envisagé : version complète + synthèse communicable.

L'ensemble sera présenté aux élus référents, en bureau et assemblée plénière.

Proposer pour demain : les rapports citoyens

Les rapports citoyens présentés ici traduisent la richesse des échanges et l'engagement des membres du Codev. Ils prennent la forme de **propositions citoyennes, non engageantes pour la collectivité**, mais destinées à nourrir la réflexion de l'ensemble des acteurs du territoire (institutions publiques, partenaires socio-économiques, associations, citoyens...).

Certaines propositions débordent volontairement le cadre strict des compétences de Nîmes Métropole : elles reflètent les attentes, aspirations et analyses des citoyens, dans une logique de contribution à l'action publique territoriale dans son ensemble.

Ces propositions ne remettent pas en cause les politiques et actions déjà engagées sur le territoire par Nîmes Métropole ou d'autres acteurs ; au contraire, elles les complètent, les saluent et parfois les encouragent à être renforcées ou amplifiées. Elles visent à inspirer, ouvrir des perspectives et proposer des pistes d'évolution pour construire ensemble, dans le dialogue, un territoire plus durable, solidaire et innovant.

UN FIL ROUGE : LA FABRIQUE DEMOCRATIQUE DES CAPABILITES

Derrière la diversité des thèmes abordés, un même fil rouge relie les trois commissions : renforcer le pouvoir d'agir des habitants et la capacité du territoire à se transformer collectivement.

Chacune à sa manière, les commissions ont cherché à rendre le développement local plus inclusif, plus accessible et plus humain :

- Égalité des chances : relier formation, emploi et attractivité pour que chacun puisse trouver sa place dans l'économie locale ;
- Territoires fertiles : favoriser une alimentation locale et durable, accessible à tous ;
- Intelligence artificielle : maîtriser les usages du numérique au service de l'intérêt général.

En croisant ces trois approches, le Codev affirme une même vision : celle d'un territoire qui donne à chacun la possibilité de comprendre, de choisir et d'agir.

LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE, LEVIER STRATEGIQUE DU TERRITOIRE

Ce cycle de travaux illustre combien la participation citoyenne constitue un levier stratégique de transformation territoriale. Elle permet de croiser l'expertise des usagers avec celle des institutions, de renforcer la légitimité des politiques publiques et d'ouvrir des pistes là où on ne les attend pas.

Les citoyens du Codev n'ont pas seulement donné leur avis : ils ont produit des propositions structurées, hiérarchisées et actionnables, susceptibles de nourrir directement l'action publique locale.

C'est dans cet esprit que les trois commissions thématiques du Codev ont conduit leurs travaux. Chacune a exploré un enjeu majeur pour l'avenir du territoire et formulé des propositions citoyennes destinées à nourrir nos politiques publiques.

Les rapports qui suivent en restituent la substance et la dynamique collective.

Commission « égalité des chances »

Trouver sa place dans l'économie locale, aujourd'hui et demain. Propositions citoyennes pour une stratégie emploi-compétences territoriale sur le territoire de Nîmes Métropole

POURQUOI CE DOCUMENT ?

L'accès à l'emploi et à la formation demeure une inégalité majeure sur notre territoire. Pourtant, derrière chaque parcours, chaque trajectoire professionnelle, il y a des compétences, des talents, des envies d'agir. C'est cette conviction partagée qui a guidé les travaux de la commission « Égalité des chances dans une stratégie emploi-compétence territoriale ».

Pendant plusieurs semaines, citoyennes et citoyens du Conseil de développement de Nîmes Métropole ont échangé, confronté leurs points de vue, partagé leurs expériences et construit ensemble des propositions pour une stratégie territoriale emploi-compétences. Loin des discours génériques, ce document donne à voir une parole ancrée, construite, ambitieuse. Il est une invitation à agir collectivement.

POURQUOI CROISER EGALITE DES CHANCES ET STRATEGIE EMPLOI-COMPETENCES ?

Parce que l'égalité des chances ne se décrète pas : elle se construit à partir des conditions concrètes qui permettent à chacune et chacun de s'inscrire dans une trajectoire choisie. Et parmi ces conditions, l'accès à l'emploi et à la formation est sans doute l'une des plus structurantes.

Dans un territoire confronté à des inégalités sociales, géographiques et générationnelles marquées, penser ensemble une stratégie emploi-compétences, c'est agir sur les leviers de l'égalité réelle. Cela suppose de partir des besoins du territoire, mais aussi des aspirations des personnes, pour construire des parcours accessibles, cohérents et porteurs de sens.

Inscrire l'égalité des chances au cœur d'une stratégie locale, c'est affirmer que **personne ne doit être laissé de côté** dans la transformation du territoire, et que **chaque talent, chaque parcours, chaque potentiel compte**.

UNE FEUILLE DE ROUTE PARTAGEE POUR L'EGALITE DES CHANCES

Les membres de la commission ont exprimé avec force leur volonté de faire de l'accès à l'emploi et à la formation un véritable levier d'égalité réelle, en s'appuyant sur les besoins concrets des individus comme des employeurs, en mobilisant les acteurs déjà engagés, et en intervenant là où l'action publique peut avoir le plus d'impact.

Cette feuille de route repose sur huit principes structurants qui ont émergé des échanges :

- **Ancrer l'action dans la réalité du territoire** : en privilégiant des solutions concrètes, réalistes, et applicables rapidement, en lien direct avec les besoins des publics et des employeurs.
- **Valoriser les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être** : reconnaître toutes les formes de compétences, techniques ou relationnelles, y compris celles issues de parcours informels ou atypiques.
- **Préparer les transitions à venir** : anticiper les mutations économiques, écologiques, démographiques et numériques pour adapter les parcours, les formations et les compétences aux réalités de demain.
- **S'appuyer sur la transmission et les solidarités intergénérationnelles** : encourager les liens entre générations dans les dynamiques d'orientation, de mentorat, de formation et de remobilisation.
- **Agir pour l'inclusion de tous les publics** : en particulier les jeunes, les personnes en décrochage, les allocataires du RSA et les publics invisibles ou éloignés des dispositifs classiques.
- **Redonner de la valeur aux métiers essentiels au territoire** : revaloriser les métiers stigmatisés ou dévalorisés en rendant visibles les débouchés, les parcours et les perspectives d'évolution.
- **Rendre visible, lisible et accessible l'offre d'accompagnement et de formation** : simplifier l'accès à l'information, décloisonner les dispositifs, accompagner chaque étape des parcours.
- **Favoriser la coopération et la coordination entre les acteurs** : sortir des logiques de guichet, renforcer les synergies, mieux articuler les politiques publiques à l'échelle locale.

CONSTATS PARTAGES

Ces principes sont le fruit de constats partagés entre les membres de la commission, éclairés par les réalités du territoire. En voici les grandes lignes :

- Le territoire souffre d'un manque de lisibilité de l'offre de formation et d'accompagnement, tant pour les publics que pour les professionnels.
- La déconnexion entre les besoins économiques locaux et l'offre de formation alimente le déclassement et le départ des jeunes diplômés.
- L'orientation est encore trop perçue comme un processus ponctuel et scolaire, déconnecté du monde professionnel.
- L'absence d'une coordination opérationnelle entre les acteurs nuit à l'efficacité des parcours d'insertion et de formation.
- La mobilité constitue un frein majeur, en particulier dans les zones mal desservies.

CINQ AXES D'ACTION STRUCTURANTS

Axe 1. Donner une nouvelle chance à chacun : accompagner les publics éloignés de l'emploi

Favoriser le retour à l'emploi et à la formation des publics les plus éloignés suppose de partir de leurs réalités, de leurs besoins et de leurs talents. La commission propose d'expérimenter des approches locales, plus souples et collaboratives, pour redonner confiance, renforcer les compétences et valoriser les parcours.

- **Mobiliser les acteurs pour construire des parcours inclusifs**
 - Développer, à l'échelle intercommunale, un **pilotage partagé de l'insertion**, associant France Travail, le Conseil départemental, la CAF, les structures d'insertion (par exemple mission locale, chantiers d'insertion...), les employeurs publics et associatifs.
 - Expérimenter une **démarche pilote sur le site de Magna Porta**, en articulant clauses d'insertion, accompagnement, formation et emploi durable.
 - Mettre en place un **vivier local de structures partenaires** (entreprises, associations, collectivités) prêtes à accueillir des bénéficiaires dans le cadre de parcours d'activité accompagnés.
- **Créer des passerelles concrètes vers la formation et l'emploi**
 - Valoriser les **dispositifs de remobilisation** déjà présents sur le territoire : chantiers d'insertion, écoles de la 2^e chance, programmes de mentorat, services civiques.
 - Encourager des **parcours de transition** intégrant progressivement les publics dans le monde professionnel, en associant formation, engagement et expérience concrète.
 - Mieux faire connaître les **métiers en tension** et les opportunités locales, notamment dans les filières en développement (bâtiment, santé, transition écologique...).
- **Valoriser la diversité et l'exemplarité**
 - Promouvoir **l'exemplarité des employeurs publics et para-publics** en matière d'inclusion et de diversité, par des actions de recrutement, de tutorat et de sensibilisation.
 - Lancer une **campagne territoriale de valorisation des parcours réussis**, pour rendre visibles les réussites locales et changer le regard sur les trajectoires d'insertion.

Exemple inspirant : le parcours insertion RSA de la Métropole de Lyon

La **Métropole de Lyon**, qui a intégré les compétences sociales du Département, a mis en place un **parcours d'insertion RSA** fondé sur un accompagnement renforcé, en lien étroit avec les structures locales d'emploi et d'insertion (Maison de l'emploi, PLIE, etc.).

Cette démarche s'inscrit dans une **expérimentation nationale lancée au printemps 2023** dans 18 territoires pilotes, étendue à 47 départements en 2024, dans le cadre de la réforme France Travail. L'objectif : proposer à chaque allocataire du RSA un accompagnement intensif avec 15 à 20 heures d'activité par semaine (entretiens, ateliers, stages, formations...).

Résultats moyens observés à l'échelle nationale (avril 2024) :

- 76 % des allocataires ont intégré un parcours,
- 45 % ont accédé à une formation ou un accompagnement professionnel,
- environ 40 % ont retrouvé un emploi, dont 18 % un emploi durable (CDI ou CDD ≥ 6 mois),
- 91 % des allocataires volontaires estiment ce dispositif utile.

Ce type de parcours exige toutefois une **forte mobilisation des acteurs locaux** (France Travail, Département, CAF, employeurs publics et associatifs...) et **des moyens humains et financiers importants**, souvent cités comme limite à une généralisation immédiate.

Axe 2. Faire de l'orientation un levier d'épanouissement tout au long de la vie

S'orienter, c'est choisir, se projeter et construire son avenir. Pour autant, trop souvent, l'orientation est vécue comme une contrainte ou un moment subi. La commission propose de faire de l'orientation un **levier d'épanouissement**, accessible à toutes et tous, à chaque étape de la vie.

• Construire une culture commune de l'orientation

Lancer un **Pacte local de l'orientation**, véritable cadre stratégique pour faire de l'orientation un levier tout au long de la vie. L'objectif est de construire une démarche lisible, collective et territorialisée, à la croisée des enjeux d'éducation, d'emploi, de formation et d'attractivité.

Ce pacte prendrait la forme d'une **alliance territoriale** entre collectivités, établissements scolaires, chambres consulaires, CFA, entreprises, parents, anciens élèves, réseaux associatifs et institutions. Il viserait à :

- **Clarifier les rôles et les complémentarités** entre les acteurs, mutualiser les ressources ;
- **Valoriser les acteurs existants** plutôt que créer de nouveaux dispositifs ;
- Promouvoir une **orientation ancrée dans la réalité du territoire**, fondée sur la découverte concrète des métiers et des parcours.

- **Faire découvrir les métiers autrement**

- Organiser des **immersions professionnelles** dès la classe de 4^e et renforcer les passerelles entre le monde scolaire et le monde économique.
- Créer des **réseaux d'anciens élèves et de professionnels** intervenant dans les collèges et lycées.
- Développer des **outils accessibles et attractifs** (vidéos, QR codes, cartographies locales) pour mieux informer les jeunes, les familles et les prescripteurs.

Ambition : permettre à chacun de se projeter dans un parcours choisi, aligné avec ses aspirations et les opportunités offertes par le territoire.

Axe 3. Faire réseau : mieux coordonner les acteurs et rendre l'accompagnement lisible

L'emploi et la formation mobilisent une multitude d'acteurs, souvent engagés mais insuffisamment connectés. Pour que chaque personne trouve facilement le bon interlocuteur, le territoire doit devenir un **réseau coordonné et lisible**.

- **Créer une Maison des compétences** à l'échelle intercommunale, structure opérationnelle au service de la stratégie emploi-compétences territoriale
 - **Quoi ?** Un lieu lisible et accessible qui centralise l'accueil, l'orientation, l'information et les services liés à l'emploi, la formation et le développement des compétences. Il s'agit d'un espace hybride, à la fois guichet pour les publics et outil d'animation territoriale pour les professionnels.
 - **Pourquoi ?** Parce que l'écosystème actuel est morcelé, complexe, peu visible, et souvent inadapté aux parcours des publics les plus éloignés de l'emploi. La Maison des compétences permettrait de rendre l'offre existante plus cohérente, plus lisible et plus efficace, sans créer une nouvelle couche institutionnelle.
 - **Qui ?** Une gouvernance ouverte pourrait rassembler les principaux acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion : France Travail, missions locales, organismes de formation, structures d'insertion, collectivités, entreprises, conseillers en orientation, associations et syndicats.
 - **Fonctions possibles :** Accueil de premier niveau pour tous les publics, Orientation et conseil personnalisé, Accès aux dispositifs d'accompagnement et de formation, Organisation d'événements métiers, forums, ateliers pratiques, Mise en réseau des professionnels et animation territoriale

• **Mieux informer et connecter**

- Développer un **outil numérique unifié** pour améliorer la visibilité, lisibilité et personnalisation de l'accompagnement pour tous les publics (combinant tests de personnalité pour aider à l'orientation ; présentation des métiers, filières, débouchés ; cartographie interactive des formations disponibles, dispositifs d'accompagnement, acteurs locaux et solutions de mobilité (transports, horaires, accessibilité)).
- Soutenir la création de **réseaux professionnels locaux** (sectoriels, intergénérationnels, solidaires) favorisant l'entraide et la remobilisation.

Inspirations croisées : Maison Métropolitaine d'insertion pour l'emploi de Lyon (MMI'e) de Lyon et Maison des compétences à imaginer

L'idée d'une **Maison des compétences** issue des travaux de la commission renvoie à un lieu (physique ou numérique), **lisible, ouvert à tous**, pour centraliser l'information, accompagner les parcours et structurer la coopération territoriale en matière d'emploi et de formation.

Cette ambition trouve un écho dans une initiative existante : la **Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi (MMI'e)**, portée depuis 2019 par la Métropole de Lyon. Bien que centrée sur les publics en insertion, la MMI'e offre des enseignements intéressants pour penser une version **plus inclusive et territorialisée** à Nîmes Métropole.

Maison des compétences (vision commission)	MMI'e – Métropole de Lyon
Tous publics : jeunes, actifs, familles, entreprises	Publics en insertion, bénéficiaires du RSA
Orientation, information, coaching, réseau professionnel, accompagnement transitions	Accompagnement RSA, clauses d'insertion, coordination des acteurs de l'insertion
Guichet unique ouvert à tous, lieu de mise en réseau et d'animation	Dispositif structurant de l'insertion métropolitaine
Portage possible par Nîmes Métropole, en lien avec les acteurs locaux	Porté par la Métropole de Lyon, en lien avec Pôle emploi, PLIE, CAF, etc.
Outils envisagés : plateforme numérique, forums métiers, cartographie interactive, ateliers	Plateforme « Rebondir », RIO (Rencontres Info Orientation), Charte des 1 000, lieu d'accueil

Enseignement : l'expérience lyonnaise de la *Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi* montre qu'une gouvernance ouverte et une porte d'entrée unique peuvent transformer la lisibilité et l'efficacité d'un territoire. La Maison des compétences imaginée par la commission reprend cette logique, tout en l'ouvrant à un public plus large, en intégrant l'orientation, la projection dans les transitions professionnelles, et la construction de réseaux locaux.

Axe 4. Relier les besoins économiques et les formations pour bâtir un territoire apprenant

Un territoire qui apprend est un territoire qui anticipe. Relier les besoins économiques locaux à l'offre de formation, c'est donner à chacun les moyens d'évoluer et d'accompagner les transitions en cours (écologiques, numériques, démographiques).

- **Construire une vision partagée**
 - Organiser un **Grenelle local de l'emploi et des compétences** rassemblant élu.e.s, citoyen.ne.s, acteurs économiques, associations, acteurs de l'orientation, de l'insertion et de la formation, afin de mobiliser l'ensemble de l'écosystème à l'échelle des bassins de vie et faire émerger des initiatives concrètes et territorialisées ;
 - Mobiliser l'ensemble de l'écosystème pour croiser les diagnostics, identifier les tensions et définir des priorités communes.
- **Adapter la formation aux réalités du territoire**
 - Créer des **comités emploi-formation par filière** pour ajuster l'offre aux besoins réels. Ces comités réuniraient, à l'échelle du territoire, les représentants des branches professionnelles, les entreprises locales, les acteurs de la formation (CFA, lycées, organismes), les institutions (France Travail, Région, Agglomération), ainsi que des représentants des salariés et du monde associatif. Ils permettraient de partager des diagnostics communs, d'identifier les tensions de recrutement, d'anticiper les évolutions de compétences et de co-construire des réponses (ouverture de formations, alternance, stages, reconversions) ;
 - Renforcer l'**alternance, la reconversion et la formation continue** dans les filières stratégiques ;
 - Intégrer le **télétravail** et les nouveaux modes d'organisation dans les politiques d'attractivité, de formation et d'aménagement du territoire.

Objectif : faire de Nîmes Métropole un territoire apprenant, capable d'anticiper les mutations et de valoriser les talents locaux.

Un Grenelle local, pourquoi faire ?

Réunir tous les acteurs pour croiser diagnostics, faire émerger des solutions concrètes et construire une vision partagée de l'emploi et des compétences, à l'échelle des bassins de vie.

Axe 5. Lever les freins à la mobilité : condition de l'égalité des chances

La mobilité est bien plus qu'une question de transport : c'est une condition d'accès à la formation, à l'emploi et à la vie sociale. Sans solutions de déplacement adaptées, l'égalité des chances reste une promesse inachevée.

- **Intégrer la mobilité dans les politiques d'emploi et de formation**
 - Prendre en compte les besoins de mobilité dans le futur Plan de Mobilité de Nîmes Métropole ;
 - Relier les politiques de transport, de formation et d'insertion pour garantir l'accès aux lieux d'emploi et d'apprentissage.
- **Développer des solutions solidaires et locales**
 - Encourager les navettes intercommunales, garages solidaires, transports à la demande et dispositifs d'accompagnement individuel ;
 - Expérimenter des solutions adaptées aux zones rurales ou mal desservies, en lien avec les acteurs associatifs et économiques.

ÉT MAINTENANT : METTRE EN MOUVEMENT LE TERRITOIRE

Ce document est une contribution citoyenne. Il a vocation à être partagé, enrichi et approprié par les acteurs locaux.

Le Conseil de développement propose qu'il serve de base à une **stratégie emploi-compétences territoriale ambitieuse et concertée**, en lien avec les dynamiques déjà engagées.

Il ne s'agit pas d'une couche supplémentaire, mais d'une mise en cohérence des ambitions sociales, économiques et écologiques du territoire.

CONCLUSION : FAIRE VIVRE L'ÉGALITÉ DES CHANCES ICI ET MAINTENANT

Dans un contexte de transitions profondes et d'incertitudes sociales, cette feuille de route citoyenne est une invitation à redonner du sens à l'action publique en matière d'emploi et de formation. Elle propose de replacer l'humain au cœur du projet de territoire, en reconnaissant les talents de chacun et en donnant à toutes et tous les moyens de se projeter dans un avenir professionnel choisi.

Ce que la commission propose, c'est une vision réaliste et ambitieuse, née du terrain et des réalités vécues. Une vision qui appelle à l'engagement collectif, dans la durée, pour que personne ne reste sur le bord du chemin.

Il est temps d'agir, ensemble, pour faire de l'égalité des chances une réalité territoriale concrète.

Pour donner corps à cette feuille de route, la commission propose que certaines actions puissent être mises en discussion et expérimentées à court terme, afin de lancer une dynamique concrète et progressive. Parmi ces premiers leviers envisageables :

- **Lancement d'un Pacte local de l'orientation**, avec un temps fort de mobilisation des acteurs volontaires dès 2026 ;
- **Préfiguration d'une Maison des compétences**, en valorisant les ressources et initiatives existantes à l'échelle intercommunale ;

- **Organisation d'un Grenelle local de l'emploi et des compétences**, en lien avec les bassins de vie et les filières stratégiques du territoire ;
- **Expérimentation d'une réponse locale à la réforme RSA** autour du site de Magna Porta, en s'appuyant sur les partenaires locaux ;
- **Cartographie participative des dispositifs et besoins**, pour améliorer la lisibilité de l'offre d'accompagnement et identifier les zones grises.

Ces premières étapes ne visent pas l'exhaustivité, mais la **mise en mouvement du territoire**. Elles devront être accompagnées d'une gouvernance partagée, d'un pilotage à l'échelle intercommunale, et d'un dialogue permanent avec les citoyens, les employeurs, les formateurs et les accompagnants.

ANNEXE – TEMPORALITE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE PROPOSEE

La répartition des actions dans le temps prend en compte les rythmes institutionnels, notamment l'échéance des élections municipales et intercommunales de mars 2026. La temporalisation proposée vise à articuler la mise en discussion, la préfiguration et, le cas échéant, la mise en œuvre progressive des propositions, selon les opportunités offertes par le prochain cycle de mandature.

Horizon	Action	Objectif visé
Court terme (2026-2027)	Lancer un Pacte local de l'orientation	Structurer une alliance territoriale pour une orientation lisible, partagée et connectée aux débouchés locaux
	Préfigurer une Maison des compétences	Créer un lieu ressource intercommunal centralisant information, accompagnement et animation territoriale
	Réaliser une cartographie participative de l'offre et des besoins	Améliorer la lisibilité des dispositifs pour les publics et les acteurs, identifier les "zones grises"
	Préparer une expérimentation autour de Magna Porta (RSA)	Articuler réforme RSA, insertion locale et dynamique d'emploi durable
	Engager la concertation pour un Grenelle local de l'emploi et des compétences	Mobiliser les acteurs des bassins de vie autour d'une stratégie emploi-compétences partagée
Moyen terme (2027-2028)	Mettre en œuvre concrètement la Maison des compétences	Offrir un guichet lisible, ouvert à tous, pour l'emploi, la formation et l'orientation
	Déployer un outil numérique unifié (orientation, métiers, formations, mobilité)	Simplifier l'accès à l'information et renforcer l'autonomie des parcours
	Créer des comités emploi-formation par filière	Ajuster l'offre de formation aux besoins économiques locaux, partager un diagnostic commun

	Développer des réseaux professionnels (sectoriels, intergénérationnels, entraide)	Favoriser la remobilisation, le réseautage et l'intégration des publics éloignés
Long terme (2028 et au-delà)	Adapter les politiques publiques à partir des retours terrain	Faire évoluer durablement les politiques emploi, formation, mobilité à partir des pratiques locales
	Renforcer l'investissement dans la formation continue et l'alternance	Accompagner les transitions économiques et sociales avec une offre de formation accessible et pérenne
	Intégrer la dimension emploi-compétences dans tous les projets structurants	Assurer la cohérence territoriale entre attractivité, aménagement, inclusion et développement durable

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Commission « territoires fertiles »

A table avec le territoire - et si bien manger devenait un projet de société ?

Propositions citoyennes pour une alimentation locale, durable, accessible et de qualité

INTRODUCTION - POURQUOI CETTE COMMISSION ?

Partout, le désir de mieux manger grandit. À Nîmes Métropole comme ailleurs, de nombreux habitants expriment leur envie d'accéder à une alimentation locale, saine et de qualité. Mais sur le terrain, les freins persistent : prix jugés trop élevés, manque d'information, dispersion des points de vente, habitudes de consommation qui évoluent lentement.

C'est à partir de ce constat que la commission citoyenne Territoires fertiles du Conseil de développement s'est réunie. Ses membres, venus d'horizons divers, ont partagé leurs expériences, leurs attentes, leurs idées. Ensemble, ils ont cherché à comprendre ce qui freine réellement la consommation locale, et surtout à formuler des propositions concrètes pour lever ces obstacles.

Leur conviction est simple : **manger local et de qualité ne doit pas rester un privilège, mais devenir une évidence collective.**

Cette réflexion s'inscrit dans la dynamique engagée par Nîmes Métropole, à travers son Projet Alimentaire Territorial (PAT), et plus largement dans les politiques de transition écologique, de qualité de vie et de relocalisation de l'économie. Jusqu'ici, les efforts se sont concentrés sur l'amont de la chaîne alimentaire (le soutien aux agriculteurs, la préservation des terres, la valorisation des productions). La commission a choisi de compléter cette approche en se concentrant sur l'aval : la consommation. Car sans débouchés locaux solides, aucune stratégie agricole durable ne peut s'inscrire dans le temps.

Le territoire dispose d'atouts majeurs : une production diversifiée, une demande croissante pour des produits de qualité, des habitants et des élus mobilisés. Pour autant, il manque encore les passerelles entre ces mondes. Le défi est clair : organiser et faciliter la consommation locale dans tous les lieux du quotidien : maisons, écoles, marchés, commerces, restaurants.

C'est dans cet esprit que le Conseil de développement a joué son rôle : ouvrir des pistes, proposer des solutions, nourrir les politiques publiques. Ce document n'est pas un compte rendu, mais une contribution citoyenne, vivante et ouverte, destinée à inspirer et à prolonger la démarche alimentaire du territoire.

NOTRE DEFINITION : UNE ALIMENTATION LOCALE, DURABLE, ACCESSIBLE ET DE QUALITE

Une alimentation locale, durable et de qualité est une alimentation issue du territoire ou de ses proximités, accessible au quotidien, saine, respectueuse de l'environnement, bonne au goût, inscrite dans la saisonnalité, et valorisant les savoir-faire locaux.

Une alimentation locale et de qualité est :

- **produite sur le territoire ou à proximité**, respectueuse des saisons et des ressources naturelles
 - **accessible à tous**, en termes de prix, de lieux, d'information
 - porteuse de lien culturel et culinaire avec le territoire
 - garante d'une **juste rémunération aux producteurs** et participe à la valorisation des savoir-faire locaux
 - bonne pour **la santé, le goût, la** convivialité et le lien social
 - **transparente et de confiance.**
- En d'autres termes : une alimentation qui est bonne pour ceux qui la produisent, bonne pour ceux qui la consomment, bonne pour le territoire qui la rend possible et dont la production est soutenable sur le temps long.

La notion de **qualité** a fait débat au sein de la commission. Elle ne peut pas se réduire au goût ou à l'apparence des produits. Pour nous, une alimentation de qualité est environnementale, sociale, nutritionnelle, économique et culturelle à la fois.

La boussole de la qualité

Une alimentation de qualité, c'est une alimentation :

- **Environnementale** : qui respecte les cycles naturels, préserve l'eau, les sols et la biodiversité, limite les émissions de gaz à effet de serre et les emballages superflus.
- **Sanitaire et nutritionnelle** : sûre, fraîche, équilibrée, sans excès d'additifs ni de pesticides, et bonne pour la santé de tous.
- **Sociale et éthique** : qui garantit des conditions de travail dignes, une juste rémunération et le bien-être animal.
- **Culturelle et sensorielle** : qui valorise les savoir-faire locaux, la diversité des goûts et des recettes, le plaisir de cuisiner et de partager.
- **Économique et d'usage facile** : accessible au quotidien, transparente, pratique, et adaptée aux modes de vie des habitants.

CINQ LEVIERS CITOYENS POUR TRANSFORMER NOTRE ALIMENTATION LOCALE

La commission a identifié cinq leviers d'action, complémentaires et interdépendants, qui constituent les leviers citoyens pour transformer durablement notre manière de consommer. Chacun de ces leviers est décliné en propositions hiérarchisées : certaines **structurantes** pour bâtir le cadre à long terme, d'autres **urgentes** pour répondre aux besoins immédiats, et d'autres encore **facilement actionnables** pour enclencher rapidement le changement. Chacun est également éclairé par des exemples inspirants issus d'autres territoires, afin d'alimenter la réflexion et d'imaginer leur adaptation au contexte de Nîmes Métropole et enclencher le changement.

Axe 1. Mieux manger, pour tous, ça s'apprend

Bien manger n'est pas un savoir spontané : cela s'apprend, se partage et se transmet de génération en génération. L'éducation alimentaire doit s'ancrer dans le quotidien, dès le plus jeune âge, mais aussi accompagner les adultes à chaque étape de la vie. Elle doit investir tous les lieux de vie (écoles, familles, quartiers, espaces culturels, lieux de santé) afin de redonner à chacun les moyens de comprendre, choisir et apprécier une alimentation locale, saine et durable. Apprendre à cuisiner, à reconnaître les produits locaux, à comprendre les saisons ou à lire les étiquettes : autant de savoirs essentiels pour redevenir acteurs de nos assiettes.

Freins identifiés : manque de transmission culinaire et alimentaire, déficit de temps et de savoir-faire en cuisine, reproduction d'inégalités sociales face à l'accès au « bien manger » face à une offre ultra-transformée toujours plus présente.

Propositions :

- Multiplier les **ateliers culinaires** avec des intervenants proches des publics (parents, artisans, agriculteurs, personnes en situation précaire ...), dans les halles de Nîmes rénovées ou d'autres établissements publics (écoles, maisons de quartier, EPHAD...)
- Proposer une **transmission intergénérationnelle** et interculturelle de la cuisine
- S'appuyer sur des **intervenants adaptés aux publics** (influenceurs locaux, mamans, artisans, producteurs...) plutôt que des chefs étoilés peu accessibles
- Déployer des **cuisines mobiles** pour toucher un plus large public sur l'ensemble du territoire (crèches, lycées, écoles de la 2e chance, centres sociaux, associations, marchés...) et mener des ateliers dans les écoles, marchés, quartiers, structures sociales, événements, etc.
- Valoriser la **Semaine du goût** en l'élargissant à de nouveaux publics (collèges, associations, centres sociaux...) et faisant intervenir davantage d'artisans, agriculteurs, cuisiniers du territoire
- Créer une **Cité du goût** comme lieu ressource territorial pour cuisiner, apprendre, partager.
- Intégrer une éducation alimentaire active dans les **politiques éducatives locales** (périscolaire, centres de loisirs, insertion...)

Exemple inspirant : Les ateliers cuisine de l'ADMR (Gard)

L'association ADMR organise avec la CAF des ateliers cuisine accessibles à des familles en précarité, mêlant nutrition, transmission et convivialité.

Et si on commençait par...

- Une tournée « Cuisines nomades » dans les communes de Nîmes Métropole
- Des ateliers parents-enfants dans les écoles et maisons de quartier
- Une « Cité du goût éphémère » chaque année, ouverte à tous

Axe 2. Rendre l'offre locale accessible au quotidien à toutes et tous

L'accès à une alimentation locale de qualité ne peut être réservé à une minorité. Il constitue un enjeu d'équité territoriale et de santé publique. Pour qu'il devienne une composante ordinaire du quotidien, l'alimentation locale doit être intégrée dans les infrastructures et services existants, rendue lisible par une information claire et fiable, et s'adapter aux contraintes des différents publics ainsi qu'aux rythmes de la vie urbaine et rurale.

Freins identifiés : perception de prix élevés, dispersion et manque de visibilité des points de vente, horaires mal adaptés aux modes de vie, difficulté à atteindre certains publics (étudiants, travailleurs précaires, familles monoparentales).

Propositions :

- Adapter les **horaires de marché et commerces** aux besoins sociétaux et contraintes climatiques (horaires en soirée)
- Développer des **box prêtes à cuisiner** avec produits locaux et recettes simples, à l'instar de ce que font certains artisans locaux
- Renforcer la **signalétique** routière vers les points de vente directe
- Installer des **cabanes de vente directe** dans des lieux stratégiques (près des commerces, parkings, zones de passage...)
- Déployer une **application mobile territoriale** géolocalisant les points de vente locaux, indiquant saisonnalité, impact carbone, prix, et donnant des conseils pratiques.
- Concevoir une **plateforme numérique territoriale pour rendre visible et accessible l'offre alimentaire locale**
- Mener une **enquête qualitative** sur les freins à l'achat local, en lien avec l'Université de Nîmes, en ciblant aussi les publics les plus fragiles
- Développer les **points de vente de proximité** (halles paysannes, Mas des Agriculteurs, tournées dans les zones rurales ou mal desservies...)
- Créer des **réseaux de logistique de proximité** (livraisons groupées, tournées solidaires, mutualisation entre producteurs...)

Exemple inspirant : BoCal (Hérault)

Plateforme numérique locale qui met en lien producteurs, commerçants et habitants avec une carte interactive, une charte de qualité, des recettes, et un espace de contributions citoyennes.

Et si on commençait par...

- Lancer une expérimentation « marchés du soir » dans plusieurs communes
- Développer un prototype d'application participative
- Installer quelques cabanes de vente directe pilotes sur le territoire

Axe 3. Des produits locaux partout, pour tout le monde

Limiter le local aux seuls marchés de producteurs ou circuits alternatifs réduit son impact et sa portée sociale. Pour en faire un véritable levier de politique publique, il doit être intégré dans l'ensemble des canaux de distribution et de restauration, de la grande distribution à la restauration collective. Sa reconnaissance et sa traçabilité sont essentielles pour en faire un pilier crédible de la stratégie alimentaire territoriale.

Freins identifiés : invisibilité du local dans les circuits dominants, méfiance sur la traçabilité, image de « niche élitiste »

Propositions :

- Produire un **guide citoyen d'achat local** (lecture étiquette, provenance, labels...)
- Créer des **espaces identifiés pour les producteurs locaux** dans les marchés (« carré producteurs »)
- Renforcer les **contrôles de traçabilité** sur les produits dits « locaux » et lutter contre le **greenwashing** ou l'usage abusif du terme « local »
- Déployer **des outils numériques** pour garantir la transparence (QR codes donnant accès à des informations sur la provenance, l'impact carbone et les engagements du producteur).
- Co-construire des **rayons locaux** avec les grandes surfaces volontaires
- Mettre en place un **label local participatif**, ouvert à tous types de produits (alimentaire, artisanat, textile...) précisant clairement ses modalités (critères, gouvernance, contrôles) et associer les établissements de formation locaux à la création du nom, logo et identité visuelle (concours, écoles, Beaux-Arts...)
- Fédérer une **charte locale « transparence et qualité »** entre producteurs et commerçants pour renforcer la confiance des consommateurs

Exemple inspirant : La démarche participative de Reims

La Ville de Reims a lancé un appel aux habitants pour définir le symbole représentant le mieux la ville à leurs yeux et co-construire leur outil de marketing territorial.

Et si on commençait par...

- Lancer un concours citoyen pour nommer et dessiner le futur label local
- Créer un rayon du territoire test dans une grande surface pilote
- Éditer un mini-guide « Acheter local à Nîmes Métropole »

Axe 4. Valoriser l'alimentation locale comme un choix désirable et visible

Au-delà des enjeux nutritionnels et environnementaux, l'alimentation locale est une source de plaisir, de fierté, de lien social mais aussi un outil de développement économique, culturel et touristique. Sa valorisation doit être organisée comme un levier de visibilité territoriale, à travers des événements structurants, des campagnes partagées et des dispositifs de promotion économique. Elle permet de construire une identité commune et d'affirmer l'attractivité de Nîmes Métropole à l'échelle régionale et nationale.

Cette dynamique doit aussi s'appuyer sur le **patrimoine gastronomique gardois et occitan** (vins, huile d'olive, riz de Camargue, viande de taureau, fruits et autres produits emblématiques) pour nourrir un récit collectif fort et enraciné.

Freins identifiés : consommation locale perçue comme contraignante ou élitiste, manque de récit collectif attractif

Propositions :

- Organiser et renforcer les **événements festifs** (courses gourmandes, randos-dégustation, marchés, animations culturelles ...)
- Mettre en avant le **patrimoine gastronomique local** comme support identitaire et attractif dans les actions de promotion et de communication
- Lancer une **campagne de communication** inclusive et fédératrice avec visuels et slogan identifiables
- Créer une **vitrine économique territoriale du goût** (salon annuel B to B, espace d'exposition...)
- Associer les jeunes (et les citoyens) à la création d'un **imaginaire collectif nourricier** autour du territoire

Exemple inspirant : Le SIRHA à Lyon

Un grand salon dédié à l'innovation culinaire et aux produits du territoire, devenu un outil de valorisation économique et culturelle.

Et si on commençait par...

- Créer un « Festival du goût et du vivant » annuel à Nîmes Métropole

- Lancer une campagne #JeMangelci
- Valoriser les artisans du goût dans les communications institutionnelles

Axe 5. Faire levier avec des politiques publiques locales audacieuses

Les collectivités locales disposent d'un levier unique pour organiser la cohérence et la durabilité des actions en faveur d'une alimentation locale. À travers les documents d'urbanisme, les marchés publics, les stratégies touristiques et les politiques sociales, elles peuvent fixer un cadre structurant et incitatif. L'alimentation doit être reconnue comme une compétence transversale et intégrée aux grandes orientations territoriales, afin d'assurer la résilience et l'équité alimentaire à long terme.

Freins identifiés : manque de cohérence entre politiques locales, absence de gouvernance claire, difficultés à pérenniser les initiatives.

Propositions :

- Valoriser les producteurs dans les **communications municipales et communautaires**
- **Associer les réseaux touristiques** (campings, hôtels, restaurateurs) à la stratégie locale
- Favoriser la mise en place d'un **Grenelle local de l'alimentation durable** à l'échelle de Nîmes Métropole piloté par un **comité de suivi citoyen** de l'alimentation
- **Intégrer les enjeux alimentaires dans les documents d'urbanisme et politiques locales** (commerce, mobilité, santé, jeunesse...)
- Renforcer les **critères carbone, saisonnalité, origine** dans les marchés publics (restauration collective, approvisionnement municipal)

Exemple inspirant : Les Zones d'Activités Agricoles (Strasbourg)

La Ville de Strasbourg a créé des ZAA pour protéger des terres agricoles et y développer une agriculture bio, nourricière et viable économiquement.

Et si on commençait par...

- Intégrer un critère « origine locale » dans tous les marchés publics alimentaires
- Mettre en place un comité citoyen de suivi du PAT
- Organiser les « États généraux de l'alimentation durable » à l'échelle métropolitaine

ET MAINTENANT ?

Ce document n'est pas un aboutissement, mais un point de départ. Les propositions qu'il rassemble ne valent que si elles circulent, se confrontent aux réalités, se transforment au contact des habitants, des professionnels et des décideurs.

Elles appellent à être discutées, adaptées, complétées. Leur mise en œuvre dépendra de la capacité collective à s'en emparer : collectivités, producteurs, commerçants, associations, institutions, mais aussi chaque citoyen, dans ses choix quotidiens.

Ce travail ouvre ainsi des pistes et laisse volontairement des questions en suspens :

- Comment définir, à l'échelle de notre territoire, ce que signifie concrètement une « alimentation de qualité » ?
- Comment concilier accessibilité en prix pour les habitants et juste rémunération des producteurs ?
- Quelle gouvernance locale inventer pour suivre et faire vivre cette stratégie dans la durée ?
- Quelles actions privilégier : les plus visibles et immédiates, ou celles qui transforment en profondeur ?
- Comment garantir la confiance et la traçabilité (par exemple à travers un label local crédible, transparent et participatif) ?
- Comment valoriser pleinement le patrimoine gastronomique gardois et occitan comme levier d'attractivité et de fierté territoriale ?

En laissant ces interrogations ouvertes, la commission invite à poursuivre le chemin : partager, débattre, expérimenter, inventer ensemble. Car une alimentation locale, durable, accessible et de qualité ne peut se construire qu'en mouvement, dans le dialogue permanent entre citoyens et institutions.

La prochaine étape pourrait consister à engager un travail collectif sur la faisabilité opérationnelle : hiérarchiser les propositions, identifier les leviers concrets de mise en œuvre, préciser les responsabilités et les moyens mobilisables. Une nouvelle mission du Codev pourrait ainsi transformer ces préconisations citoyennes en scénarii d'action, donnant toute leur portée aux ambitions exprimées dans ce rapport.

ANNEXE - QUI PEUT FAIRE QUOI ?

L'alimentation locale est une responsabilité partagée. Chacun, à son niveau, peut contribuer à créer les conditions d'une consommation durable, juste et accessible. Mais c'est surtout dans la coopération entre acteurs que réside la clé du changement. Les propositions ci-dessus ne sont donc pas des prescriptions, mais des pistes ouvertes, destinées à inspirer et à montrer comment collectivités, producteurs, commerçants, institutions et citoyens peuvent agir ensemble.

Éduquer et transmettre

L'éducation alimentaire ne peut pas reposer sur un seul acteur. Les collectivités peuvent mettre à disposition des lieux (écoles, halles, maisons de quartier), tandis que les associations, les producteurs et les artisans partagent leurs savoir-faire. Les parents, les enfants, les personnes âgées ou en situation de précarité peuvent eux aussi être impliqués, transformant chaque atelier en un moment de rencontre. Ces initiatives, pouvant être soutenues par la CAF ou par les centres sociaux, permettraient de redonner à chacun le goût et la compétence de mieux manger.

Rendre l'offre visible et accessible

La visibilité et l'accessibilité du local sont l'affaire de tous. Les collectivités peuvent faciliter l'installation de cabanes de vente directe dans les lieux de passage, tandis que commerçants et producteurs y proposent leurs produits. L'Université de Nîmes pourrait conduire des enquêtes pour comprendre les freins à l'achat local. Les chambres consulaires et les start-ups locales pourraient quant à elles contribuer à développer une application territoriale pour localiser l'offre. En croisant ces compétences, il devient possible de transformer la consommation locale en un réflexe du quotidien.

Structurer et crédibiliser l'offre locale

Pour que le local inspire confiance, il doit être identifiable et transparent. Les grandes surfaces volontaires, les producteurs et les collectivités peuvent co-construire des rayons dédiés. Un label participatif, imaginé avec les écoles d'art et les habitants, viendrait donner une identité forte aux produits du territoire. Enfin, une logistique de proximité, mutualisée entre producteurs et soutenue par les collectivités et les chambres consulaires, garantirait la fiabilité et la régularité de l'approvisionnement.

Valoriser et donner envie

L'alimentation locale doit être synonyme de plaisir et de fierté collective. Les collectivités et les acteurs culturels peuvent organiser des événements festifs, mêlant sport, culture et gastronomie. Restaurateurs et producteurs peuvent y proposer des dégustations, tandis que les jeunes sont associés à la création de campagnes ou de récits mettant en valeur leur territoire nourricier. En faisant de l'alimentation une histoire à partager, il devient possible de la rendre attractive pour tous.

Agir par les politiques publiques

Enfin, les politiques publiques sont essentielles pour donner un cadre et une cohérence. Les communes et la Métropole peuvent intégrer l'alimentation dans l'urbanisme, la mobilité, la santé ou le tourisme. Les marchés publics doivent évoluer pour soutenir à la fois l'accessibilité en prix et la juste rémunération des producteurs. Un Grenelle local de l'alimentation, réunissant élus, citoyens, acteurs économiques et institutionnels, permettrait d'assurer une gouvernance partagée et durable.

Cette annexe illustre qu'aucun acteur ne peut agir seul. C'est par la combinaison des initiatives, le dialogue et la coopération que l'alimentation locale pourra réellement devenir durable, accessible et désirable pour toutes et tous.

Commission « Intelligence Artificielle »

Boussole citoyenne pour un usage éthique, utile et sobre de l'intelligence artificielle

POURQUOI CETTE COMMISSION ?

Le Conseil de développement a souhaité créer une commission citoyenne consacrée à l'intelligence artificielle (IA). Cette décision part d'un constat simple : l'IA s'impose progressivement dans nos vies, nos métiers, nos services publics, et nos territoires, souvent sans qu'un débat collectif n'accompagne ces évolutions.

L'IA n'est pas une innovation neutre. Elle modifie notre manière de produire, de décider, d'apprendre, d'interagir. Elle n'est pas seulement une question technologique : elle touche à nos valeurs démocratiques, à la justice sociale et aux équilibres environnementaux.

Notre démarche se distingue de la plupart de celles menées ailleurs : ici, ce ne sont pas les experts qui parlent, mais des citoyens réunis pour formuler une parole politique, démocratique et constructive. Cette boussole n'est pas un rapport technique, mais un outil citoyen : un cap démocratique pour guider les choix locaux et nourrir un débat plus large.

L'IA : DE QUOI PARLE-T-ON ?

L'intelligence artificielle n'est pas une invention sortie de nulle part : c'est un champ de recherche qui existe depuis plus de 70 ans. Les premiers programmes de calcul automatique datent des années 1950, et dès les années 1980, des systèmes experts étaient utilisés dans l'industrie et la médecine.

Aujourd'hui, l'IA connaît une accélération majeure grâce à la puissance de calcul, à la masse de données disponibles et à l'irruption des IA dites « génératives » (comme ChatGPT, Mistral, Copilot...). Celles-ci produisent du texte, des images, des sons ou du code de manière quasi instantanée, et rendent l'IA visible, personnelle et quotidienne.

Derrière ce terme générique, l'IA recouvre deux réalités :

- l'IA au sens large : ensemble d'algorithmes capables d'analyser des données, de prédire, d'optimiser ou de classer ;
- l'IA générative : une branche particulière qui crée de nouveaux contenus à partir de données existantes.

L'IA n'est pas qu'un outil. C'est un système de mais aussi orienter des choix de manière parfois peu visible.

L'IA, PROMESSES ET DEFIS

L'IA ouvre un champ immense de promesses pour améliorer le quotidien, renforcer l'efficacité des services publics ou accompagner la transition écologique. Mais ces promesses s'accompagnent de

défis majeurs : sociaux, environnementaux et démocratiques. Comprendre cette double réalité, c'est poser les bases d'un usage juste, sobre et collectif de l'IA sur notre territoire.

Les opportunités réelles de l'IA

La commission a reconnu plusieurs atouts potentiels de l'IA pour les territoires. Ces opportunités, si elles sont encadrées et utilisées avec discernement, peuvent renforcer l'efficacité des politiques publiques et améliorer la vie quotidienne des habitants.

- **Optimisation et gain de temps**

L'IA peut contribuer à automatiser certaines tâches répétitives ou chronophages, permettant aux agents publics de se concentrer sur l'accompagnement humain et les missions à forte valeur ajoutée. Par exemple, dans certaines collectivités, des chatbots sont déjà utilisés pour répondre aux demandes simples des usagers, libérant du temps pour traiter les situations complexes.

- **Aide à la décision et planification territoriale**

L'intelligence artificielle peut analyser rapidement de vastes ensembles de données pour éclairer les choix des élus et des services. En urbanisme, dans la gestion énergétique ou la prospective démographique, elle contribue à une décision publique mieux informée, plus transparente et plus réactive. Bien qu'elle consomme beaucoup d'énergie dans les centres de données, un usage intelligent de l'IA peut aussi améliorer le bilan carbone global : en optimisant les nouveaux bâtiments, les mobilités, ou encore les motorisations, elle devient un levier concret de sobriété et d'efficacité environnementale.

- **Personnalisation des services**

En analysant les besoins des usagers, l'IA pourrait permettre de proposer des services publics plus adaptés. Dans le domaine de la santé, des projets pilotes visent déjà à personnaliser le suivi médical. Transposé au niveau local, cela pourrait signifier des services plus accessibles et réactifs pour les familles, les seniors ou les publics en situation de fragilité.

- **Accessibilité accrue**

L'IA peut simplifier certaines démarches administratives, aujourd'hui jugées trop complexes, en rendant les interfaces plus intuitives et compréhensibles. Elle peut aussi faciliter l'accès à l'information pour des personnes ayant des difficultés de lecture ou de compréhension, via la génération automatique de contenus simplifiés ou traduits.

- **Innovation sociale et inclusion**

L'IA peut être mobilisée pour réduire certaines fractures. Des outils d'assistance vocale ou visuelle peuvent aider des personnes en situation de handicap à mieux interagir avec les services publics. Dans le champ éducatif, des solutions existent déjà pour personnaliser les parcours d'apprentissage et soutenir les élèves en difficulté.

- **Suivi des politiques publiques**

L'IA peut aider les collectivités à mieux suivre leurs engagements (par exemple dans le cadre du PCAET), en automatisant la collecte et l'analyse de données environnementales ou sociales. Elle peut ainsi améliorer l'évaluation des actions et la transparence vis-à-vis des citoyens.

Des défis à anticiper

Les opportunités offertes par l'intelligence artificielle sont réelles, et leur concrétisation dépendra de notre capacité collective à les encadrer avec discernement. Pour que l'IA contribue pleinement à un développement

durable, inclusif et maîtrisé, plusieurs conditions de réussite méritent d'être posées dès aujourd'hui : environnementales, sociales, humaines et démocratiques.

- **Environnement et sobriété numérique**

L'usage de l'IA s'appuie sur des infrastructures énergivores (data centers, réseaux, équipements) et mobilise des ressources rares. Ces réalités rappellent la nécessité d'une approche sobre et raisonnée du numérique. En parallèle, l'IA peut devenir un allié de la transition écologique : modélisation de scénarios de développement, optimisation énergétique des bâtiments ou des mobilités, meilleure anticipation des effets du changement climatique.

La clé réside dans un équilibre à trouver entre innovation et responsabilité, afin que le recours à l'IA contribue aux objectifs du PCAET et au respect des engagements climatiques de la métropole.

- **Emploi et compétences**

Comme toute transformation technologique, l'IA redessine le paysage du travail. Elle peut automatiser certaines tâches, en faire disparaître d'autres, mais aussi faire émerger de nouveaux métiers et compétences. L'enjeu est d'accompagner cette mutation : soutenir la formation, anticiper les besoins futurs et veiller à ne laisser personne de côté. Le défi n'est pas tant la substitution d'emplois que la capacité du territoire à se saisir des nouveaux leviers de création de valeur et d'activité.

- **Lien humain et cohésion sociale**

Le numérique transforme nos interactions et nos habitudes de relation. Pour que l'IA renforce plutôt qu'elle n'affaiblisse le lien social, il importe de préserver la dimension humaine dans les services publics comme dans la vie quotidienne.

L'IA peut être un outil d'inclusion (par exemple en rendant certaines démarches plus accessibles ou en facilitant l'accompagnement) à condition de garder l'humain au centre des décisions et des usages.

- **Inclusion numérique et accès pour tous**

L'essor de l'IA ne doit pas accentuer les inégalités d'accès au numérique. Certaines personnes, notamment âgées ou éloignées des usages numériques, ont besoin d'un accompagnement renforcé. Mais l'IA peut aussi être une chance pour réduire la fracture numérique, en simplifiant les démarches et en rendant les outils plus intuitifs. L'enjeu est donc de transformer ce risque en levier d'inclusion, en développant une pédagogie et des usages adaptés à chacun.

- **Gouvernance et autonomie collective**

Enfin, le développement de l'IA s'inscrit dans un écosystème dominé par de grands acteurs économiques. Pour éviter une dépendance excessive, les collectivités ont un rôle clé à jouer : favoriser la transparence, garantir la maîtrise des données, et construire des choix technologiques alignés sur l'intérêt général.

Cette vigilance démocratique est essentielle pour que l'IA reste un outil au service des territoires, et non l'inverse.

En somme, l'IA est un choix politique, pas une fatalité technologique. La question n'est pas « *faut-il l'utiliser* ? », mais « comment, pourquoi, et à quelles conditions ? »

NOTRE BOUSSOLE CITOYENNE, LE CAP DEMOCRATIQUE

Nos travaux ne se sont pas limités à recenser des défis et des opportunités. Nous avons voulu aller plus loin et formuler une position citoyenne claire, à la fois dans son orientation générale et dans ses outils concrets. Nos travaux ont abouti à une position claire : l'IA doit être utile, éthique et sobre.

Pour cela, nous avons construit notre démarche en trois niveaux complémentaires :

- **Les principes fondateurs** : notre manifeste citoyen, ce que nous considérons comme non négociable lorsque l'IA entre dans nos vies et nos services publics.
- **Les repères de vigilance** : la traduction opérationnelle de ces principes. Ils constituent notre boussole, une grille de lecture concrète pour analyser et orienter tout projet d'IA sur le territoire.
- **Les propositions d'action** : les déclinaisons pratiques issues de ces repères, hiérarchisées selon leur niveau d'engagement, des leviers pour passer de l'intention à la mise en œuvre.

Voici ce que nous entendons par IA utile, éthique et accessible

« Une IA éthique, utile et accessible est une IA dont le fonctionnement est compréhensible et maîtrisé, déployée là où elle apporte une réelle plus-value, sans discriminer ni exclure, et dont les usages peuvent être expliqués, questionnés et ajustés collectivement. »

Une IA éthique, c'est...

- **Transparente** : ses finalités, ses critères et son fonctionnement peuvent être expliqués de manière compréhensible.
- **Sous maîtrise humaine** : les décisions clés restent pilotées, vérifiées ou assumées par des personnes identifiées.
- **Équitable** : elle ne reproduit ni n'aggrave de discriminations liées au genre, à l'origine, à l'âge ou au lieu de vie.
- **Respectueuse de la vie privée** : elle protège les données personnelles et limite les atteintes à la liberté individuelle.

Une IA utile, c'est...

- **Pertinente** : elle répond à un besoin concret des usagers ou du territoire.
- **À forte valeur ajoutée** : elle apporte un bénéfice réel qu'aucune autre solution ne pourrait atteindre aussi efficacement.
- **Mobilisée avec discernement** : elle est utilisée là où elle est vraiment nécessaire, et non par automatisme ou effet d'opportunité.
- **Efficace** : elle améliore un service public, fait gagner du temps ou réduit des impacts négatifs (environnementaux, sociaux, financiers...).

Une IA accessible, c'est...

- **Compréhensible** : ses usages, ses résultats et ses limites sont clairs, même pour des non spécialistes.
- **Inclusive** : elle est conçue pour être utilisable par tous les publics, y compris ceux éloignés du numérique.

- **Ouverte au débat** : ses usages peuvent être expliqués, questionnés et ajustés en lien avec les citoyens.

Nos principes fondateurs

Au fil de nos échanges, nous avons retenu cinq principes simples. Ils forment notre manifeste citoyen et expriment le cap que nous voulons garder face au développement de l'IA. Ils traduisent la volonté du Conseil de développement de faire de l'intelligence artificielle un outil au service du bien commun : utile, transparente, sobre, participative et profondément humaine.

- **Une réponse à un besoin réel** : utiliser l'intelligence artificielle seulement lorsqu'elle répond à un besoin concret et documenté. Chaque usage doit avoir du sens, apporter une plus-value claire pour les habitants ou les services publics.
- **Transparence et compréhension** : toute IA déployée doit pouvoir être comprise, expliquée et questionnée
- **Sobriété et frugalité** : La transition écologique s'applique aussi au numérique. Chaque projet doit être pensé pour limiter son empreinte carbone, économiser les ressources et privilégier la frugalité technologique.
- **Un territoire d'innovation citoyenne** : faire de Nîmes Métropole un lieu d'expérimentation démocratique, où les habitants participent aux choix technologiques et contribuent à construire des usages utiles, justes et durables.
- **L'humain au centre** : Dans toutes les décisions sensibles, l'IA doit rester un outil d'appui. L'humain conserve la responsabilité, la supervision et la capacité à décider.

Ces principes donnent le cap. Ils expriment ce que nous voulons collectivement garantir, avant même de parler d'outils ou de solutions. Ce sont des engagements concrets pour guider l'action publique locale.

Ils engagent aussi la collectivité : être exemplaire, documenter ses choix, rendre ses projets IA publics et discutables, et jouer un rôle moteur dans l'éducation citoyenne aux enjeux du numérique.

Nos repères citoyens pour un usage éclairé de l'IA

Pour donner corps à ces principes et les traduire dans l'action publique locale, nous avons conçu une **boussole citoyenne** reposant sur cinq repères structurants et complémentaires. Ils permettent d'orienter l'action publique locale face aux défis de l'intelligence artificielle. Ils permettent de vérifier, à chaque étape, que l'intelligence artificielle reste au service du territoire, de ses habitants et de l'intérêt général.

- **Une IA vraiment utile** : Ce repère interroge le sens même du recours à l'IA. Il pose la question : « Pourquoi déployer une IA ici ? » Il vise à privilégier les usages à forte valeur ajoutée. C'est le filtre de justification : pertinence, simplicité, coût (pas que financier), impact.
- **Une IA économe et responsable** : Ce repère vise à prendre en compte l'impact écologique du numérique. Il valorise la frugalité technologique, l'évaluation environnementale, la compatibilité avec les objectifs du plan climat (PCAET). C'est le filtre de soutenabilité : carbone, ressources, cycle de vie.

- **Une IA qui renforce le lien** : Ce repère protège ce qui ne doit pas être automatisé : l'écoute, la relation, la confiance. Il vise à préserver la place de l'humain, garantir des alternatives humaines, et former les agents à l'usage raisonné de l'IA. C'est le filtre de la relation et de la sensibilité humaine.
- **Une IA qui inclut tous les publics** : Ce repère veille à ce que l'IA ne creuse pas les inégalités mais favorise l'accès de tous. Il promeut l'accès équitable, la médiation numérique, l'accessibilité des outils. C'est le filtre d'équité et de capacitation citoyenne.
- **Une IA claire et partagée** : Ce repère affirme le droit à comprendre, questionner, revenir en arrière. Il concerne les clauses contractuelles, les évaluations publiques, les obligations de transparence. C'est le filtre de la traçabilité, de la confiance et de la possibilité de retrait. Il pose également la question : qui décide, avec qui, comment ? Il promeut une gouvernance partagée, la création d'instances, le droit d'alerte, l'exemplarité. C'est le filtre démocratique et institutionnel.

Ces repères forment la **boussole d'action locale** pour une IA utile, sobre et éthique.

NOS PROPOSITIONS

Chacun de ces repères est décliné en propositions hiérarchisées :

- **Mesures immédiates** (court terme) : mises en œuvre rapide, sans besoin de restructuration lourde.
- **Ambitions structurantes** (moyen terme) : nécessitent une organisation, un pilotage ou des ressources spécifiques.
- **Propositions audacieuses/expérimentales** : propositions pionnières, parfois sans précédent, à tester ou à défendre politiquement

Une IA vraiment utile

- **Instaurer un test d'utilité territoriale pour chaque projet IA**

Avant d'engager des ressources ou de déployer une nouvelle technologie, chaque projet IA devrait passer par un test simple mais structurant : à quoi sert-il ? à quel besoin concret répond-il ? Ce filtre éviterait de soutenir des usages gadgets ou motivés uniquement par l'effet de mode. Il garantirait que l'IA ne soit mobilisée que lorsqu'elle apporte une plus-value réelle par rapport à d'autres solutions, humaines ou techniques, plus sobres.

- **Hiérarchiser les projets IA à partir de critères sociaux, environnementaux et démocratiques**

Tous les projets ne se valent pas : certains renforcent l'inclusion, réduisent les impacts écologiques ou améliorent la transparence, d'autres sont plus contestables. Il est donc nécessaire de classer et de prioriser les projets selon des critères clairs et publics : contribution sociale, compatibilité environnementale (PCAET), respect des droits et de la démocratie locale. Cette hiérarchisation permettrait de mettre en avant les usages les plus légitimes et les plus utiles au territoire.

- **Créer une unité éthique territoriale IA**

La collectivité pourrait se doter d'une instance interne dédiée à l'analyse et au suivi des projets IA. Son rôle serait d'accompagner les services dans leurs choix, d'évaluer l'utilité et les impacts des projets envisagés, de centraliser l'information sur les usages et d'assurer une veille éthique et juridique. Cette unité pourrait aussi travailler en lien avec un comité citoyen de vigilance, afin d'apporter à la fois l'expertise technique et la légitimité démocratique nécessaires. Sans être un organe lourd, elle permettrait de rendre visibles et lisibles les choix de la collectivité, et de soutenir une culture partagée de l'IA responsable sur le territoire.

- Publier chaque année la liste des projets IA refusés

La transparence ne concerne pas seulement les projets acceptés. Rendre publique la liste des projets IA qui n'ont pas été retenus (avec les raisons de ce refus) permettrait de renforcer la confiance des citoyens et de montrer que la collectivité applique réellement ses critères de vigilance. Cette publication annuelle constituerait un gage d'exemplarité, en montrant que tous les projets ne passent pas, et que les décisions sont assumées.

Une IA économe et responsable

- Sensibiliser (agents et citoyens) à l'empreinte environnementale réelle de l'IA

L'IA est souvent perçue comme immatérielle, alors qu'elle repose sur des infrastructures très consommatrices en énergie, en eau et en métaux rares. Il est donc essentiel d'informer clairement agents publics et citoyens sur ces impacts. Cela peut passer par des supports pédagogiques, des formations ou une communication transparente sur l'empreinte réelle des projets IA locaux. La sensibilisation est une condition pour développer un usage lucide et responsable de l'IA.

- Construire un référentiel local d'IA frugale

Pour éviter que l'évaluation environnementale ne reste théorique, la collectivité pourrait élaborer un référentiel simple permettant de mesurer la frugalité des projets IA. Celui-ci reposerait sur quelques indicateurs accessibles (consommation énergétique, ressources utilisées, compatibilité avec les objectifs climat) et servirait de grille commune d'évaluation. Un tel référentiel rendrait les comparaisons possibles et guiderait les choix vers des solutions plus sobres.

- Compenser tout projet IA incompatible avec le PCAET par des actions sobres

Certains projets IA pourraient présenter des impacts environnementaux élevés mais rester stratégiques. Dans ce cas, il serait légitime d'imposer une mesure de compensation : financer ou soutenir, en parallèle, des projets sobres et vertueux sur le plan écologique. Ce mécanisme permettrait de garantir que les choix en matière d'IA restent cohérents avec les engagements du Plan Climat Air Énergie Territorial.

- Évaluer systématiquement les impacts environnementaux des projets IA

Même lorsqu'aucune donnée chiffrée précise n'est disponible, chaque projet devrait faire l'objet d'une évaluation qualitative de ses impacts environnementaux. Cela permettrait d'identifier les solutions les plus proportionnées et de privilégier celles qui réduisent les consommations plutôt que de les accroître. Cette évaluation, rendue publique, renforcerait la transparence et la confiance.

- Expérimenter un budget carbone IA local

Au-delà des évaluations projet par projet, il pourrait être intéressant d'expérimenter un budget carbone spécifiquement dédié aux usages d'IA sur le territoire. L'idée serait de définir une enveloppe carbone annuelle à ne pas dépasser, obligeant ainsi à prioriser les usages réellement utiles et à arbitrer entre différentes options. Une telle expérimentation, pionnière, permettrait de tester de nouvelles formes de régulation locale face à un secteur en forte croissance.

Une IA qui renforce le lien

- **Garantir la présence humaine dans toutes les décisions sensibles**

Certaines décisions touchent directement aux droits, à la dignité ou à la vie des personnes (aides sociales, santé, justice, éducation). Dans ces domaines, l'IA peut assister l'analyse, mais elle doit toujours être complétée par la présence humaine. Il est donc indispensable de prévoir systématiquement une supervision et une validation humaines pour tout usage sensible. Cette règle de vigilance permet de préserver la responsabilité et la confiance, et de rappeler que la machine n'est qu'un outil d'aide, jamais un décideur.

- **Former les agents publics à un usage raisonné de l'IA**

Le recours à l'IA n'est pas neutre : il suppose des compétences nouvelles pour comprendre ses apports, ses limites et ses biais. Former les agents de la collectivité à un usage raisonné est une condition pour éviter à la fois la fascination aveugle et le rejet par méfiance. Ces formations doivent aborder autant les aspects techniques que les enjeux éthiques et sociaux, afin que les agents deviennent des relais de vigilance et d'accompagnement auprès des usagers.

- **Ne pas soutenir les usages à haut risque pour les libertés fondamentales**

Certaines applications de l'IA posent des risques majeurs pour les libertés et les droits fondamentaux, comme la reconnaissance faciale de masse, la notation sociale ou l'évaluation prédictive des comportements individuels. La collectivité devrait affirmer clairement qu'elle ne soutiendra pas ce type d'usages, ni par des financements, ni par des partenariats. Cet engagement fort constitue un signal politique : l'innovation technologique n'est pas une justification suffisante si elle entre en contradiction avec les valeurs démocratiques et le respect de la dignité humaine.

Une IA qui inclut tous les publics

- **Lancer un plan d'acculturation citoyenne à l'IA**

L'IA reste un sujet complexe et souvent perçu comme réservé aux experts. Pour que chacun puisse se sentir concerné et acteur, il est nécessaire de vulgariser ses enjeux. Un plan d'acculturation pourrait prendre la forme de cafés IA dans les quartiers, de kits pédagogiques, de vidéos, de podcasts ou de débats publics. L'objectif serait double : permettre aux habitants de mieux comprendre l'IA et donner à chacun les moyens de se forger un avis éclairé sur ses usages.

- **Soutenir les lieux et acteurs de la médiation numérique**

De nombreuses associations, bibliothèques ou centres sociaux accompagnent déjà les publics éloignés du numérique. Ces acteurs constituent des relais essentiels pour que l'IA ne devienne pas un facteur d'exclusion supplémentaire. Les soutenir, par des financements ciblés ou des partenariats renforcés, permettrait de consolider leur rôle et d'étendre leur action à la sensibilisation aux usages de l'IA.

- **Créer une plateforme IA citoyenne**

Pour donner de la visibilité aux initiatives locales, mutualiser les ressources et recueillir des retours d'expérience, une plateforme citoyenne pourrait être mise en place. Elle pourrait rassembler des outils pédagogiques, des témoignages d'usagers, des analyses critiques et un espace de veille citoyenne. Sa gouvernance et ses modalités de fonctionnement devraient rester ouvertes, pour garantir qu'elle ne soit pas seulement un site institutionnel, mais bien un espace de partage et de vigilance citoyenne.

- **Organiser des débats publics récurrents dans les quartiers (avec animation indépendante et retour aux décideurs)**

L'IA ne doit pas rester un sujet de spécialistes. Organiser des débats publics réguliers dans les quartiers, avec animation indépendante et restitution aux décideurs, permettrait d'ancrer ce sujet global dans la réalité quotidienne des habitants. Ces débats offriraient un espace d'expression et de dialogue, et renforceraient la légitimité des choix faits localement en matière d'IA.

- **Rendre accessibles les interfaces IA à tous les publics**

Les outils d'IA doivent être conçus pour être utilisables par tous, y compris les personnes âgées, en situation de handicap ou éloignées du numérique. Cela suppose un effort particulier en termes d'ergonomie, de simplification des démarches et de traduction en langage clair. Garantir l'accessibilité, c'est faire en sorte que l'IA ne devienne pas un facteur supplémentaire de fracture sociale, mais au contraire un levier d'inclusion.

- **Explorer les effets différenciés de l'IA sur les métiers et les publics**

Les impacts de l'IA varient selon les métiers (tâches, compétences, conditions de travail) et selon les publics (âge, genre, handicap, QPV, ruralité, niveau numérique). Il s'agit de mettre en place un suivi régulier (observatoire léger) combinant données d'usage, entretiens, retours des agents et audits d'accessibilité pour cartographier risques et opportunités par catégories. Ce travail pourrait alimenter des plans de formation ciblés, des mesures d'accompagnement des postes, et des améliorations de service pour l'accès aux droits.

Une IA claire et partagée

- **Nommer un élu référent IA dans la collectivité**

Pour incarner l'engagement politique, il serait pertinent de désigner un élu clairement identifié comme référent sur les questions d'IA. Ce rôle symbolique et opérationnel permettrait de donner un visage politique aux engagements, de renforcer la responsabilité et de favoriser le dialogue entre l'administration, les citoyens et les partenaires extérieurs.

- **Intégrer une clause de réversibilité dans tout service IA**

Lorsqu'une collectivité adopte un outil ou un service basé sur l'IA, il est essentiel de pouvoir, si nécessaire, revenir en arrière ou changer de prestataire. Insérer systématiquement une clause de réversibilité dans les contrats permet de garantir cette possibilité. Cette clause devrait préciser qui peut l'activer, dans quelles conditions, et comment assurer la continuité du service pour les usagers.

Elle constitue une protection contre la dépendance à un fournisseur et un gage de souveraineté locale.

- **Mettre en place un comité de vigilance citoyenne**

La complexité technique des projets IA ne doit pas être un frein à leur contrôle démocratique. Un comité citoyen, composé de citoyens tirés au sort, d'associations et d'experts indépendants, pourrait suivre les projets IA de la collectivité. Sa mission : alerter en cas de dérive, demander des évaluations complémentaires, organiser des restitutions publiques. Un tel comité renforcerait la transparence et donnerait aux habitants un droit de regard concret sur les choix technologiques.

- **Insérer des clauses IA éthiques dans la commande publique**

La commande publique est un levier majeur pour orienter le marché. En intégrant des clauses précises (respect de la transparence, évaluation des impacts environnementaux et sociaux, obligation de réversibilité), la collectivité peut exiger des fournisseurs des garanties éthiques. Ces clauses seraient cohérentes avec le « test d'utilité » et permettraient d'harmoniser les exigences dès l'amont des projets.

- **Co-construire une grille d'analyse citoyenne des projets IA**

Avant, pendant et après leur déploiement, les projets IA devraient être évalués à l'aide d'une grille commune, simple et partagée. Cette grille, co-construite avec des citoyens et des experts, permettrait d'examiner les projets sous différents angles : utilité, impact environnemental, inclusion, respect des droits. Elle faciliterait le débat et la transparence, en rendant l'évaluation accessible au plus grand nombre.

- **Organiser des bilans publics réguliers**

Chaque année, un bilan public pourrait être présenté sur les projets IA de la collectivité : ceux en cours, ceux refusés, leurs résultats et leurs impacts. Ces rendez-vous citoyens constitueraient une occasion d'ouvrir un débat démocratique, d'entendre les retours d'usage et d'ajuster les projets si nécessaire.

- **Mettre en place une instance de gouvernance territoriale multi-acteurs**

L'intelligence artificielle concerne de nombreux domaines (santé, éducation, emploi, mobilité, climat) et mobilise des acteurs variés : collectivités, hôpitaux, universités, associations, entreprises. Pour éviter que chacun avance isolément, il est nécessaire de construire une gouvernance partagée, c'est-à-dire une dynamique de dialogue et de réflexion collective entre ces acteurs. Cette gouvernance n'implique pas de créer une nouvelle structure lourde : elle peut prendre la forme de rencontres régulières, d'instances de réflexion ou de groupes de travail ponctuels. L'essentiel est de partager les informations, de croiser les points de vue, d'anticiper les impacts et, lorsque c'est pertinent, de définir des positions communes. Elle permet ainsi d'articuler expertise, expérience citoyenne et responsabilités politiques, dans un cadre de confiance et de transparence.

- **Mettre en place un droit d'alerte technologique citoyen (signalement d'un usage IA problématique, suspension, réexamen public)**

Enfin, il serait utile de créer un mécanisme permettant à tout citoyen, agent ou acteur du territoire de signaler un usage problématique de l'IA. Ce droit d'alerte pourrait déclencher un réexamen public du

projet, voire sa suspension si des risques sérieux sont identifiés. Il constituerait une garantie démocratique forte : l'IA n'est pas une fatalité, et chaque habitant doit pouvoir en questionner les usages.

Des leviers transversaux à renforcer

Nos propositions ne forment pas une juxtaposition de mesures indépendantes. Plusieurs leviers reviennent dans différents repères : ils constituent les piliers transversaux de la boussole citoyenne.

Le premier est la création d'une **unité éthique territoriale de l'IA**. Il s'agirait d'un appui aux services, d'une veille éthique et juridique, et d'un point de référence pour documenter et rendre publics les choix de la collectivité. Cet outil interne renforcerait la cohérence et l'exemplarité de l'action publique locale.

Le deuxième est l'instauration d'un **comité citoyen de vigilance**, composé de citoyens tirés au sort et d'acteurs indépendants. Ce comité apporterait une légitimité démocratique aux décisions technologiques : il pourrait suivre les projets, organiser des restitutions publiques, exercer un droit d'alerte et contribuer à maintenir la transparence sur les usages de l'IA.

Un autre levier transversal tient à l'intégration de **clauses éthiques dans la commande publique**. La collectivité dispose là d'un outil puissant pour orienter le marché, en conditionnant ses achats aux principes de transparence, de réversibilité, de sobriété et d'inclusion. Ces clauses permettraient de traduire dans les pratiques contractuelles les exigences énoncées par la boussole citoyenne.

Enfin, la mise en place d'un **droit d'alerte technologique citoyen** incarne une garantie forte : donner à chaque habitant, agent ou acteur du territoire la possibilité de signaler un usage problématique de l'IA et d'obtenir un réexamen. Ce mécanisme, complémentaire des autres outils, assure que la vigilance reste partagée et vivante.

En soulignant ces leviers transversaux, nous voulons montrer que notre démarche ne repose pas seulement sur une série d'actions ponctuelles, mais sur un système cohérent où expertise, exemplarité publique et démocratie citoyenne se renforcent mutuellement.

CE QUE NOUS PROPOSONS / INTERPELLATIONS

Cette boussole n'est pas seulement un cadre de réflexion : elle est un **appel à l'action collective**. Elle invite toutes les parties prenantes – institutions, citoyens, chercheurs, entreprises – à assumer leur responsabilité dans l'encadrement des usages de l'IA.

L'EPCI doit être un acteur moteur : exemplaire dans ses pratiques, transparent dans ses choix, pédagogue dans ses explications. La collectivité doit montrer l'exemple en appliquant à elle-même les critères de vigilance qu'elle propose pour le territoire.

Nous proposons que cette boussole serve de base à la constitution d'un réseau interterritorial autour d'une IA frugale, citoyenne et sobre, afin de mutualiser les expériences, partager des outils et renforcer le poids politique des collectivités locales face aux grands acteurs du numérique.

Nous appelons l'État et l'Europe à soutenir les territoires pilotes d'innovation démocratique en matière d'IA. Les collectivités locales qui expérimentent une gouvernance partagée, sobre et transparente doivent être accompagnées et valorisées.

Nous appelons l'État à introduire des obligations de transparence aux grandes entreprises du numérique, et envisager une taxe sur les usages énergivores de l'IA, dont les recettes financeraient la transition écologique et la réduction des impacts environnementaux.

CONCLUSION

Cette boussole citoyenne est une promesse : celle d'une intelligence artificielle qui reste au service de l'humain, du territoire et du bien commun

Nous affirmons une exigence simple : ne pas piloter l'IA à l'aveugle. Nous voulons décider où aller, pourquoi, avec qui, et à quel prix.

Cette boussole n'est pas un document clos :

- c'est un texte vivant, à enrichir au fil du temps,
- c'est un outil à partager, transmettre, mettre en débat,
- c'est une posture démocratique à cultiver, pour que les habitants restent au cœur des choix technologiques.

En ce sens, elle n'est pas une fin mais un point de départ : celui d'un dialogue citoyen permanent sur les usages de l'intelligence artificielle dans notre territoire.

Conclusion

L'année 2025 a marqué une étape importante pour le Conseil de développement de Nîmes Métropole. Autour de trois thématiques (égalité des chances, territoires fertiles et intelligence artificielle), il a engagé un cycle de réflexion collective associant citoyens et acteurs du territoire dans un esprit d'écoute, de curiosité et de contribution.

Ces travaux, menés avec des effectifs resserrés mais engagés, ont montré qu'un groupe motivé et diversifié pouvait faire émerger des analyses fines et des propositions concrètes. Ils témoignent surtout d'une volonté commune de comprendre les transformations à l'œuvre et de formuler des pistes utiles à l'action publique locale.

Au-delà des résultats produits, cette année de travail a permis de consolider :

- une méthode de dialogue et d'animation désormais bien identifiée ;
- une culture de coopération entre citoyens, services et partenaires extérieurs ;
- une dynamique de travail par commissions qui a fait ses preuves et pourra être reconduite sur de nouveaux sujets.

Les contributions présentées expriment une parole citoyenne éclairée, ancrée dans les réalités du territoire. Elles rappellent qu'associer les usagers à la réflexion publique, même à petite échelle, permet d'ouvrir des perspectives nouvelles, de tester des idées et de nourrir le débat démocratique local.

Le Codev poursuivra ce travail collectif dans le même esprit : expérimenter, relier, proposer, pour continuer à enrichir la réflexion stratégique et contribuer, à sa mesure, à la construction d'un territoire plus durable, solidaire et ouvert.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Annexes – supports d’animation des commissions

POURQUOI PARLER D'ÉGALITÉ DES CHANCES DANS UNE STRATÉGIE EMPLOIS-COMPÉTENCES ?

Conseil de développement de Nîmes Métropole

ATELIER

Egalité des chances
Se former pour demain, ici et maintenant



Nîmes Métropole – Mardi 27 mai 2025



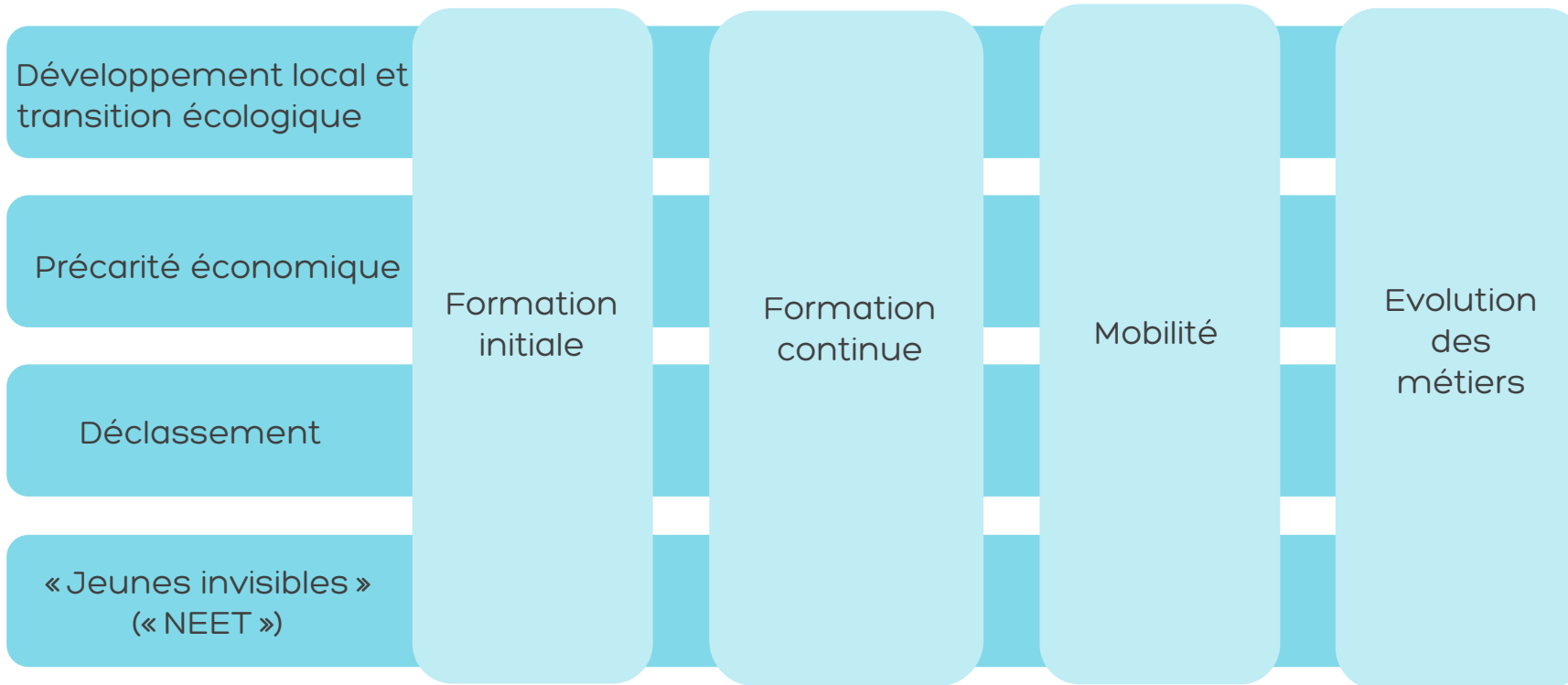
Pourquoi parler d'égalité des chances ?

L'ÉGALITÉ DES CHANCES DANS UNE STRATÉGIE EMPLOI- COMPÉTENCES

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Quelle articulation entre les politiques de formation, de mobilité et de l'emploi au prisme des fragilités sociales?

Les 4 piliers de l'adaptation aux mutations, traversés par 4 défis



3 « blocs » de discussion :

- Les inégalités de parcours
- Les freins structurels
- Vers une réponse territoriale partagée

Pourquoi parler d'ÉGALITÉ DES CHANCES ?

Pourquoi l'égalité des chances est un principe structurant pour les stratégies emploi-compétences ?



Réduction des inégalités d'accès

La réduction des inégalités d'accès à la formation et à l'emploi est essentielle pour renforcer l'économie locale. L'inclusion des talents inemployés contribue à dynamiser le marché du travail.



Potentiel inexploité des talents

Les populations éloignées de l'emploi représentent un vivier de compétences inexploitées. Les initiatives visant à les intégrer dans le marché de l'emploi sont cruciales pour le développement local.



Stratégies emploi-compétences

Les stratégies emploi-compétences territorialisées sont adaptées pour répondre aux défis locaux. Elles permettent de mieux aligner les besoins du marché avec les compétences disponibles.



Politiques publiques inclusives

Un territoire intégrant l'égalité des chances dans ses politiques publiques favorise un développement inclusif et résilient. Cela renforce non seulement l'économie mais aussi la cohésion sociale.



Investissements nécessaires

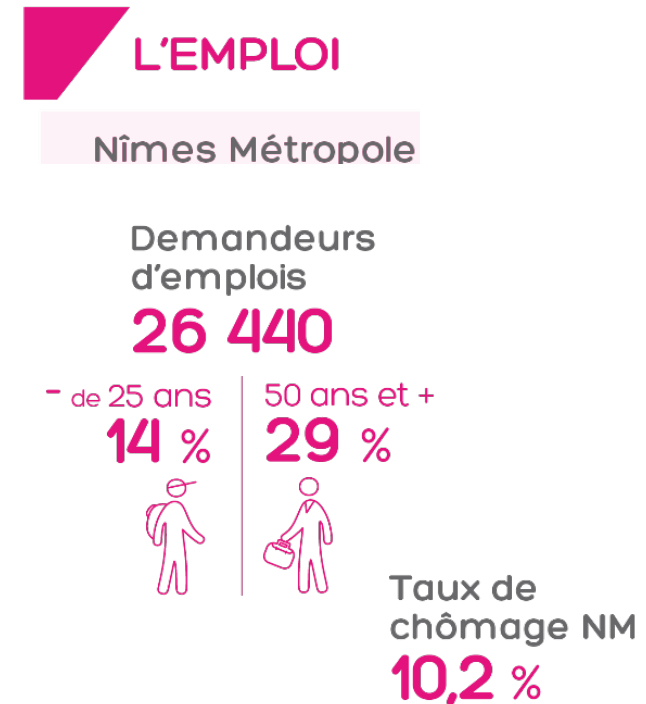
Pour que l'égalité des chances soit un levier de croissance, des investissements dans l'accompagnement, la formation, et l'accès aux droits sont nécessaires.

L'ÉGALITÉ DES CHANCES comme levier de développement local

Réduire les inégalités d'accès à la formation et à l'emploi renforce l'économie locale ?

- Une part importante des potentiels talents reste inemployée, notamment dans les territoires en difficulté.
- Les populations éloignées de l'emploi ne doivent pas être vues comme un fardeau, mais comme un vivier de compétences inexploitées.
- Les stratégies emploi-compétences territorialisées sont particulièrement pertinentes pour répondre à ces enjeux.
- Un territoire qui intègre ces principes dans ses politiques publiques favorise donc un développement inclusif et résilient.

L'égalité des chances peut devenir un levier de croissance si elle s'accompagne d'investissements dans l'accompagnement, la formation, la levée des freins à la mobilité, l'accès aux droits.



Les inégalités de parcours

Les territoires les plus formés concentrent les emplois les plus productifs

Les disparités en matière de formation participent à la structuration inégalitaire des dynamiques économiques locales ?

Les territoires les mieux dotés en qualifications (diplômés du supérieur, cadres, professions intermédiaires) concentrent également les secteurs à forte valeur ajoutée : numérique, recherche, finance, industrie innovante, services spécialisés.

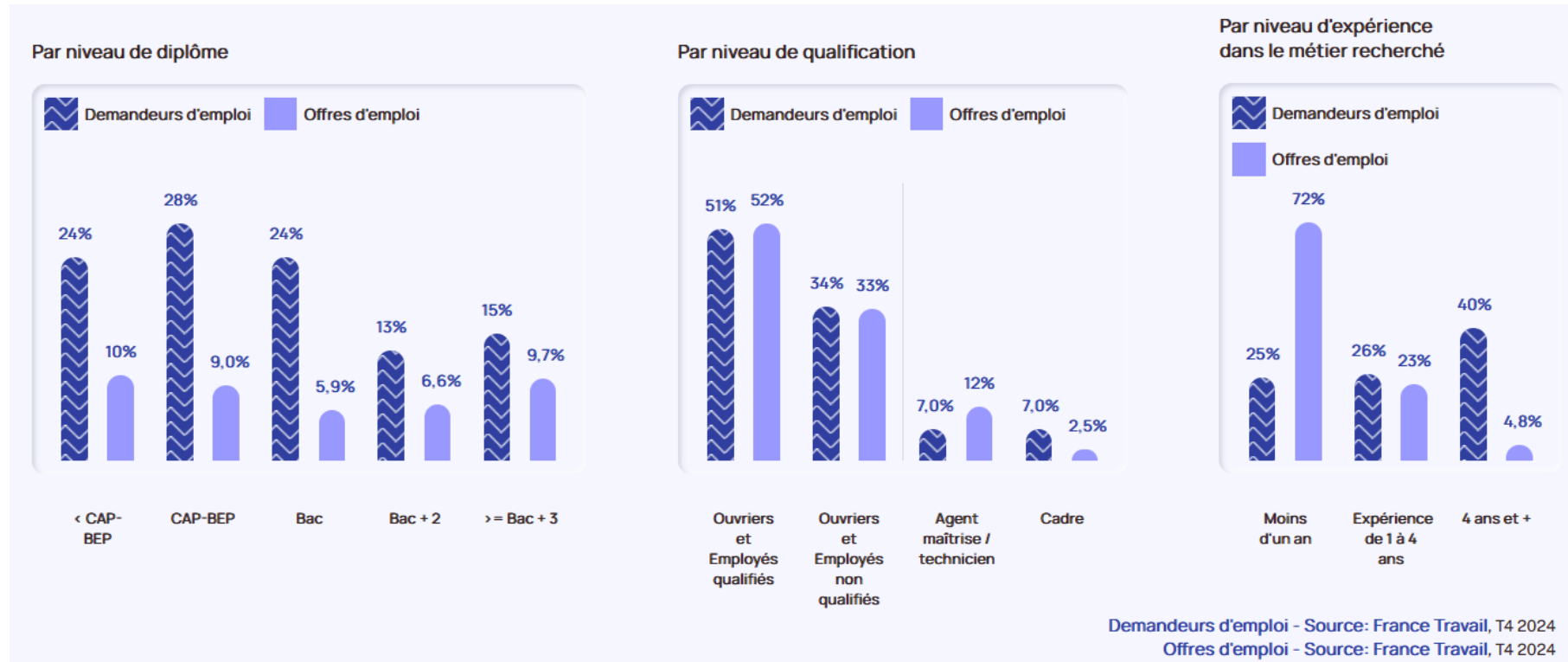
Cette dynamique est circulaire : les profils qualifiés attirent les entreprises, qui renforcent à leur tour l'attractivité pour une main-d'œuvre diplômée et/ou qualifiée.

Les écarts de qualification deviennent donc des écarts de compétitivité, durablement ancrés dans les territoires.

Ainsi, la compétitivité d'un territoire ne dépend pas seulement de sa géographie ou de ses infrastructures, mais aussi de la qualité et de l'adéquation de son capital humain.

Les territoires les plus formés concentrent les emplois les plus productifs

Les disparités en matière de formation participent à la structuration inégalitaire des dynamiques économiques locales ?



Les JEUNES INVISIBLES : la problématique des NEET

Le phénomène des jeunes ni en emploi, ni en formation, ni en études et la difficulté à les intégrer dans les politiques publiques

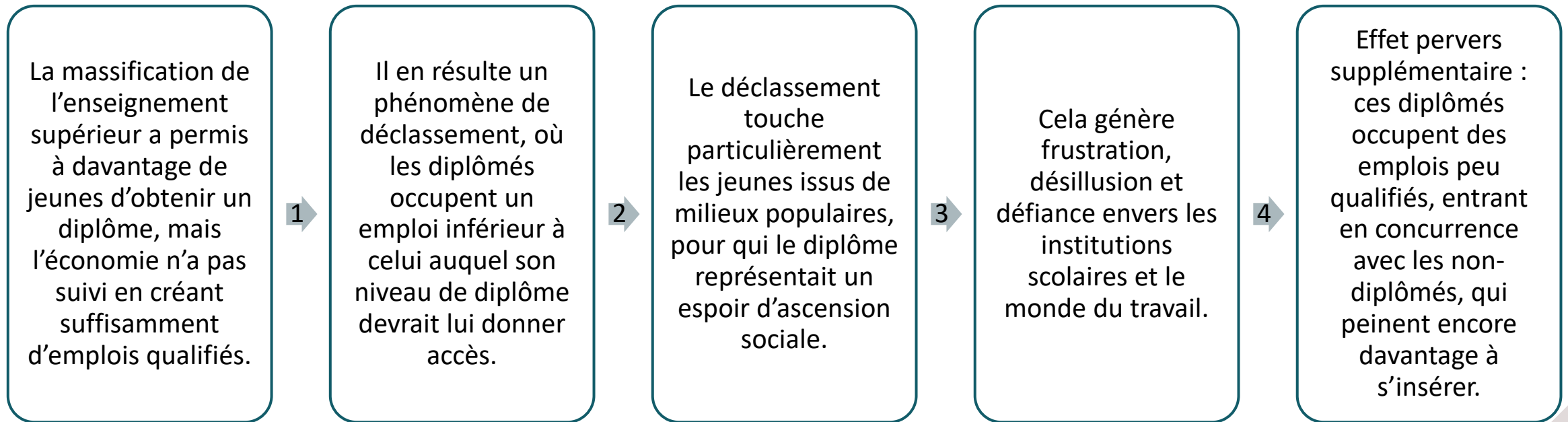
- La catégorie des NEET (Not in Education, Employment or Training) regroupe des jeunes très différents, mais tous en retrait des circuits d'insertion.
- Cette situation n'est pas toujours choisie : elle résulte souvent d'un enchaînement de ruptures scolaires, sociales ou psychologiques.
- Les politiques publiques peinent à atteindre ces jeunes, bien qu'ils soient ceux qui cumulent le plus de freins à l'insertion.
- Il en résulte une invisibilité sociale : ces jeunes ne sont ni repérés, ni suivis, ni aidés, alors qu'ils sont parmi les plus vulnérables.

NEET

Acronyme désignant les jeunes de 15 à 29 ans qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation, souvent éloignés durablement des institutions

Former ne suffit pas : penser les débouchés adéquats

Il existe un décalage croissant entre le niveau de formation et la structure des emplois disponibles, notamment dans les territoires moins dynamiques.



Déclassement : Situation dans laquelle une personne occupe un emploi en dessous de son niveau de diplôme ou de qualification, entraînant une perte de statut et de reconnaissance.

Parcours emploi-formation : des inégalités persistantes

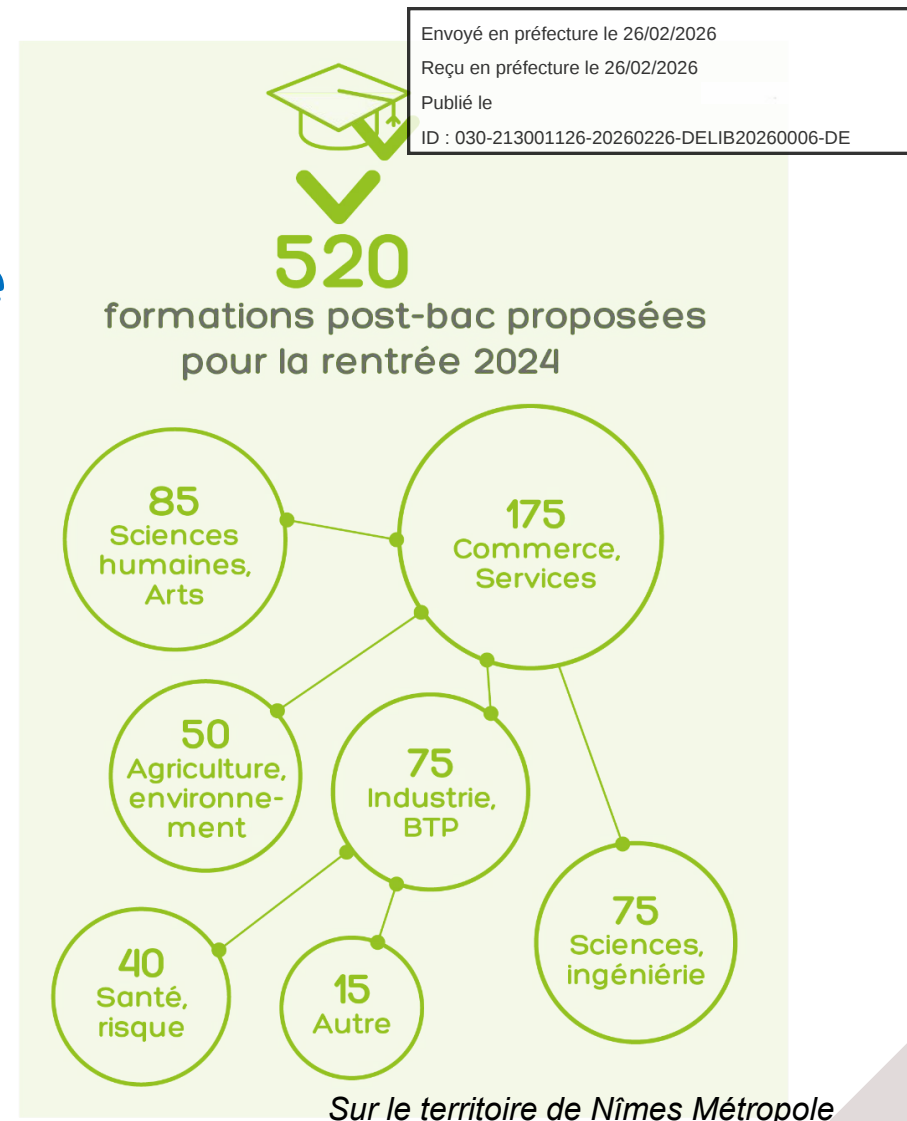
Quelles limites aux dispositifs actuels face à la diversité des parcours individuels ?

Une offre de formation qui ne garantit pas à elle seule une insertion réussie.

Les parcours sont hétérogènes, et certains publics cumulent des obstacles que les politiques standardisées n'anticipent pas.

Les obstacles à la réussite sont le manque de diplôme et de qualification professionnelle, les situations de précarité, la mobilité, le lieu d'habitation...

La réussite d'une stratégie repose autant sur la qualité des dispositifs que sur leur accessibilité réelle.



Parcours d'insertion : Ensemble des étapes, accompagnements et expériences permettant à une personne de construire un accès stable à l'emploi et à l'autonomie.

Les freins structurels

La mobilité : un frein sous-estimé à l'insertion

Les questions de mobilité physique influencent les parcours de formation et d'insertion en particulier dans les QPV, les zones rurales ou enclavées.

- La mobilité quotidienne est un enjeu crucial pour de nombreux jeunes, notamment dans les zones rurales, périurbaines ou les quartiers mal desservis.
- La distance peut être une barrière d'exclusion, limitant l'accès à l'emploi, à la formation, aux stages ou aux entretiens.
- Ce frein est particulièrement fort pour les jeunes sans permis, sans véhicule personnel ou sans soutien familial, aggravant leur éloignement du marché du travail.
- La mobilité est un facteur structurant de l'insertion, mais reste souvent traitée comme une difficulté individuelle dans les politiques publiques.
- Agir sur la mobilité suppose de repenser l'organisation territoriale des formations, les horaires, l'accessibilité des services et les accompagnements adaptés.

Mobilité domicile-travail et domicile-lieu de formation : Capacité d'une personne à se déplacer régulièrement entre son domicile et son lieu d'activité (travail, formation...) en tenant compte des moyens de transport disponibles et de leur accessibilité.

Précarité et dualisation du marché du travail

Une structuration inégalitaire du marché du travail, autour d'un noyau stable et d'une périphérie précaire.

- Le marché du travail en France est marqué par une dualisation croissante : d'un côté, des salariés qualifiés, en contrat stable, bénéficiant d'une trajectoire professionnelle ascendante, de l'autre, une population en situation précaire, enchaînant contrats courts, temps partiels subis, emplois saisonniers ou peu qualifiés.
- Les personnes les plus touchées par cette précarité sont majoritairement peu ou pas diplômées, issues de milieux sociaux défavorisés.
- Elles cumulent souvent de nombreux obstacles : décrochage scolaire, difficultés sociales ou familiales, absence de réseau, problèmes de santé ou de logement.
- La précarité devient alors une condition durable, et non plus une étape transitoire, empêchant toute projection dans l'avenir ou construction d'un parcours professionnel.

Dualisation du marché du travail :
Division croissante du marché du travail entre un secteur primaire (stabilisé, qualifié) et un secteur secondaire (précaire, faiblement rémunéré, sans perspectives).

LES NOUVEAUX MÉTIERS ET L'IMPACT DES TRANSITIONS QUI FONT EVOLUER LES MÉTIERS

Parmi les **grandes transformations**, on peut citer notamment :

- La transition écologique
- La transition numérique
- L'intelligence artificielle
- La technicisation des métiers
- La transition démographique

EXEMPLE

Ministère du travail

[Avec la transition écologique, différents métiers connaîtront une expansion](#)



Vers une réponse territoriale partagée ?

Pour une stratégie emploi-compétences inclusive

L'égalité des chances

L'égalité des chances garantit un accès équitable aux opportunités de formation et d'emploi.

Elle doit être intégrée dans les politiques publiques pour être efficace.

Stratégie emploi-compétences

Les stratégies emploi-compétences doivent être adaptées aux spécificités de chaque territoire.

Une approche territorialisée permet de mobiliser les ressources humaines locales de manière optimale.

Obstacles à l'insertion

Les jeunes rencontrent divers obstacles à l'insertion, tels que le manque de réseau et des difficultés administratives.

Ces freins rendent l'accès à l'emploi et à la formation plus complexe pour certains publics.

Mobilité et accès aux opportunités

La mobilité est un facteur déterminant pour l'accès à l'emploi et à la formation.

Des initiatives doivent être mises en place pour améliorer les conditions de déplacement des jeunes.

Déclassement

Le déclassement des diplômés est un phénomène préoccupant qui affecte leur insertion professionnelle.

Il est crucial de repenser les débouchés pour éviter la frustration et la défiance envers le système éducatif.

Communication, mise en relation

Faire que se rencontrent les dispositifs, les formations et les emplois sur un territoire et qu'ils arrivent à communiquer et interagir.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Vers une stratégie emploi-compétences territoriale ?

Conseil de développement de Nîmes Métropole

Commission « Egalité des chances » - séance 2

12 juin 2025

Une question centrale

**Comment faire en sorte que chacun et chacune
trouve sa place dans l'économie locale, aujourd'hui
et demain ?**

Objectifs de la commission « Égalité des chances »



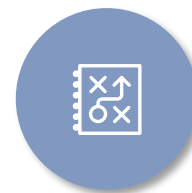
METTRE EN LUMIÈRE
LES FREINS ET
LEVIERS DE L'ÉGALITÉ
DES CHANCES SOUS
L'ANGLE DU
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE



CONSTRUIRE UNE
VISION PARTAGÉE DES
BESOINS ET
RESSOURCES DU
TERRITOIRE EN
MATIÈRE D'EMPLOI ET
DE COMPÉTENCES



FAIRE ÉMERGER DES
PROPOSITIONS
CONCRÈTES,
ADAPTÉES AUX
RÉALITÉS LOCALES

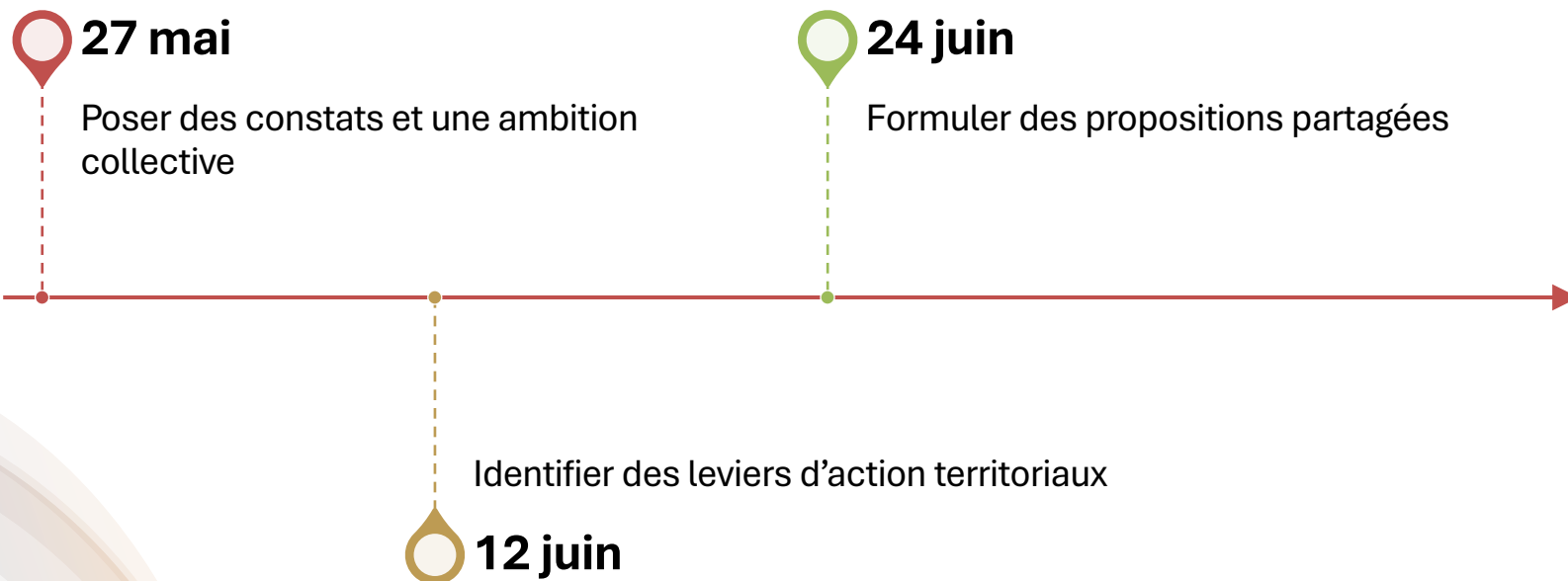


NOURRIR UNE
STRATÉGIE EMPLOI-
COMPÉTENCES POUR
LE TERRITOIRE ET
PORTÉE PAR LE
TERRITOIRE



VALORISER
L'INTELLIGENCE
COLLECTIVE DES
CITOYENS ENGAGÉS
DANS LE CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT

Une démarche en 3 temps



Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Objectifs de la séance



Identifier des leviers
d'action concrets pour
nourrir une stratégie
emploi-compétences



Poursuivre la dynamique de
co-construction



Préparer la formulation de
propositions partagées en
séance 3

Ce que la séance 1 a fait émerger



Une ambition partagée : mobiliser les talents, pas seulement réparer les parcours



Des enjeux transversaux : précarité, déclassement, jeunesse invisible, transitions



Des piliers structurants : formation initiale et continue, orientation, mobilité



Un besoin de lisibilité, de coordination, de liens entre publics, dispositifs et entreprises



Nécessité d'une approche territorialisée, construite avec les acteurs du terrain

Pour une stratégie emploi-compétences territoriale inclusive

L'égalité des chances

L'égalité des chances garantit un accès équitable aux opportunités de formation et d'emploi.

Elle doit être intégrée dans les politiques publiques pour être efficace.

Stratégie emplois-compétences

Les stratégies emplois-compétences doivent être adaptées aux spécificités de chaque territoire.

Une approche territorialisée permet de mobiliser les ressources humaines locales de manière optimale.

Obstacles à l'insertion

Les jeunes rencontrent divers obstacles à l'insertion, tels que le manque de réseau et des difficultés administratives.

Ces freins rendent l'accès à l'emploi et à la formation plus complexe pour certains publics.

Mobilité et accès aux opportunités

La mobilité est un facteur déterminant pour l'accès à l'emploi et à la formation.

Des initiatives doivent être mises en place pour améliorer les conditions de déplacement des jeunes.

Déclassement

Le déclassement des diplômés est un phénomène préoccupant qui affecte leur insertion professionnelle.

Il est crucial de repenser les débouchés pour éviter la frustration et la défiance envers le système éducatif.

Communication, mise en relation

Faire que se rencontrent les dispositifs, les formations et les emplois sur un territoire et qu'ils arrivent à communiquer et interagir.

Les 5 thématiques identifiées

Accompagner les publics éloignés de l'emploi et la formation

Mieux articuler les acteurs, dispositifs et publics sur le territoire

Faire de l'orientation un levier tout au long de la vie

Relier besoins économiques et offres de formation

Lever les freins à la mobilité pour sécuriser les parcours emploi-formation

Accompagner les publics éloignés de l'emploi et la formation

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

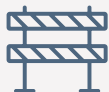
Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE



Quels publics sont concernés sur notre territoire ?



Quels freins rencontrent-ils pour accéder à l'emploi ou la formation ?



Quels types de formation, accompagnement ou dispositifs existent ? Devraient être renforcés/modifiés/créés ?



Quels leviers territoriaux pourraient être mobilisés ?



Qui pourrait porter ou co-animer ces actions ?

Mieux articuler les acteurs, dispositifs sur le territoire

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE



Quelles difficultés de coordination ou articulation observez-vous ?



Quels acteurs gagneraient à mieux se connaître, se rencontrer ?



Comment améliorer la lisibilité des parcours pour les publics ?



Peut-on imaginer des outils ou lieux de mise en lien concrets ?



A quelle échelle agir ? (commune, agglomération, bassin de vie)

Faire de l'orientation un levier tout au long de la vie

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE



Quels sont les besoins en matière d'orientation à chaque âge de la vie ?



Comment mieux informer sur les débouchés et les métiers « utiles » localement ?



Quels rôles pour les prescripteurs (familles, enseignants, conseillers) ?



Comment lutter contre le déclassement et les mauvaises orientations ?



Quelles actions concrètes imaginer à l'échelle intercommunale ?

Relier besoins économiques et offres de formation

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE



Quels sont les métiers en tension ou d'avenir sur notre territoire ?



Les formations proposées y répondent-elles ?



Comment améliorer le lien entre entreprises et organismes de formation ?



Comment rendre les métiers « utiles » plus visibles et attractifs ?



Quels leviers territoriaux activer pour mieux adapter l'offre de formation ?

Lever les freins à la mobilité pour sécuriser les parcours emploi-formation

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE



Quels freins concrets à la mobilité rencontrez-vous sur le territoire ?



Quels publics sont les plus concernés ?



Quelles solutions existent ou pourraient être expérimentées ?



Comment articuler mobilité, logement, emploi et formation ?



Quels acteurs pourraient être mobilisés pour agir sur la mobilité ?

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Restitution et projection

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Vers une stratégie emploi-compétences territoriale ?

Conseil de développement de Nîmes Métropole

Commission « Egalité des chances » - séance 3

24 juin 2025

Une question centrale

**Comment faire en sorte que chacun et chacune
trouve sa place dans l'économie locale, aujourd'hui
et demain ?**

Objectifs de la commission « Égalité des chances »



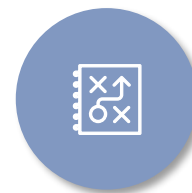
METTRE EN LUMIÈRE
LES FREINS ET
LEVIERS DE L'ÉGALITÉ
DES CHANCES SOUS
L'ANGLE DU
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE



CONSTRUIRE UNE
VISION PARTAGÉE DES
BESOINS ET
RESSOURCES DU
TERRITOIRE EN
MATIÈRE D'EMPLOI ET
DE COMPÉTENCES



FAIRE ÉMERGER DES
PROPOSITIONS
CONCRÈTES,
ADAPTÉES AUX
RÉALITÉS LOCALES

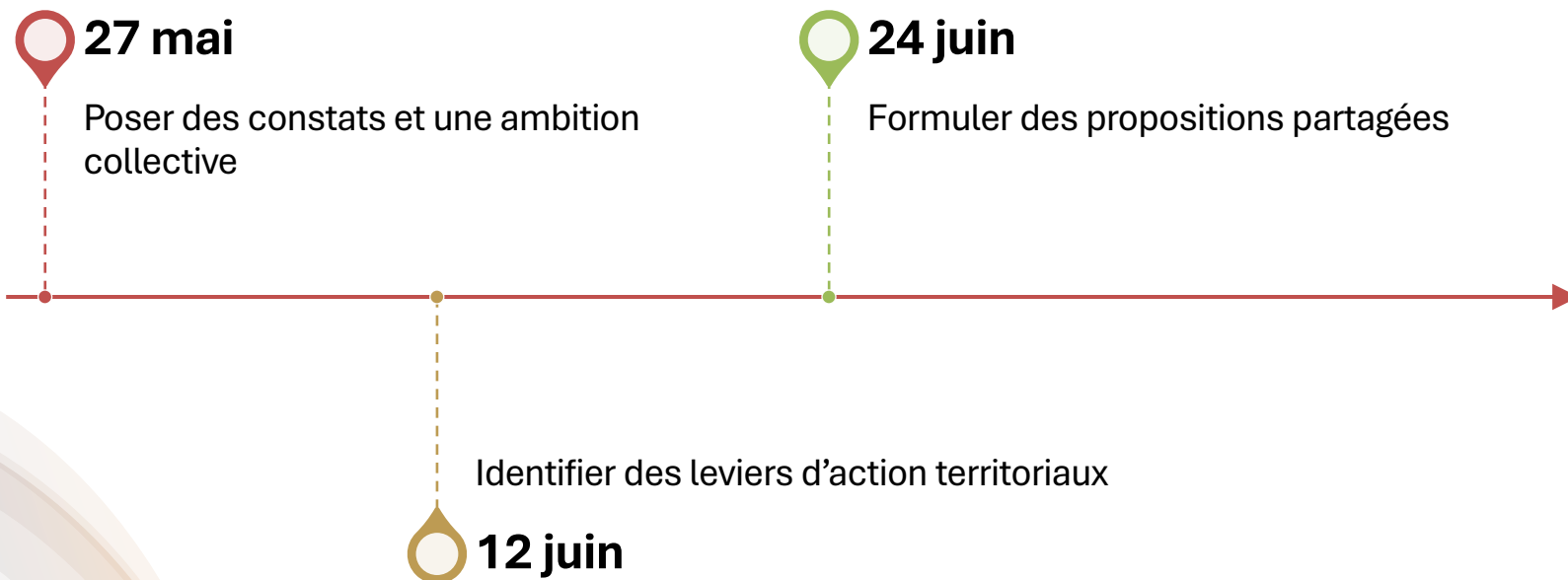


NOURRIR UNE
STRATÉGIE EMPLOI-
COMPÉTENCES POUR
LE TERRITOIRE ET
PORTÉE PAR LE
TERRITOIRE



VALORISER
L'INTELLIGENCE
COLLECTIVE DES
CITOYENS ENGAGÉS
DANS LE CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT

Une démarche en 3 temps



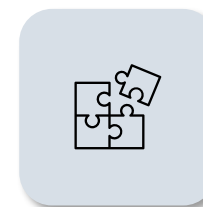
Objectifs de la séance



Valider, enrichir et
prioriser les
préconisations
collectives



Identifier les actions à court,
moyen et long terme



Structurer la contribution du
Codev pour une stratégie
emploi-compétences
territoriale

Ce que la séance 1 a fait émerger



Comment faire que chacun et chacune trouve sa place dans l'économie locale, aujourd'hui et demain ?

Éléments structurants du travail réalisé en séance 1



Un renversement de regard collectif

les personnes en décrochage sont une richesse pour le territoire, des talents à mobiliser



Un cadre d'analyse structuré autour de l'articulation emploi – formation – territoire

Grille d'analyse lisible (formation initiale, continue, mobilité, évolution des métiers), croisée avec les grands défis territoriaux (précarité, déclassement, transition écologique, jeunes invisibles).



Une ambition d'action territoriale partagée

co-construire une stratégie emploi-compétences territoriale



Une lecture territorialisée des freins et des leviers

Nécessité d'adapter les réponses aux réalités locales, et d'articuler urgence sociale et anticipation.

Ce que la séance 2 a fait émerger



Analyse des 5 thématiques retenues par la commission



Émergence de constats partagés et leviers d'actions réalistes



Identification de premières pistes de préconisations



Éléments transversaux et structurants : valorisation des métiers, structuration des initiatives, soft skills, transmission intergénérationnelle, télétravail, temporalité des actions

Déroulé de la séance 3

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE



Les 5 thématiques identifiées

Accompagner les publics éloignés de l'emploi et la formation

Mieux articuler les acteurs, dispositifs et publics sur le territoire

Faire de l'orientation un levier tout au long de la vie

Relier formation et tissu économique local

Lever les freins à la mobilité pour sécuriser les parcours emploi-formation

Accompagner les publics les plus éloignés de l'emploi et la formation

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Investir dans les parcours de remobilisation
pour faire émerger des trajectoires choisies, et
non subies.

**Faire de l'exemplarité des employeurs publics un levier
de justice sociale** en intégrant des objectifs clairs
d'égalité des chances dans les recrutements

**Reconnaître les soft skills comme des
compétences à part entière** et structurer un réseau
de mentors et de passeurs de codes

Valoriser les parcours d'insertion comme des voies
de réussite, et non comme des chemins de second
rang

Mieux articuler les acteurs, dispositifs

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Passer d'une addition d'initiatives à une stratégie collective de territoire

Créer une gouvernance ouverte et inclusive, associant collectivités, employeurs, associations, prescripteurs et usagers

Donner à voir l'ensemble de l'écosystème emploi-formation par des outils lisibles, partagés, à l'échelle humaine.

Faire de la Région un partenaire stratégique, et non un acteur périphérique, dans la structuration des parcours

Faire de l'orientation un levier tout au long de sa vie

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Offrir à chaque jeune les moyens de se projeter librement dans l'avenir, quels que soient son quartier, son genre ou son entourage

Faire découvrir la diversité des métiers sous l'angle du sens, de l'utilité sociale et de l'épanouissement personnel

Impliquer les familles et les prescripteurs dans une orientation éclairée, connectée aux réalités et aux ressources du territoire

Redonner du prestige aux filières professionnelles, en mobilisant les anciens élèves et les entreprises

Relier formation et tissu économique local

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Faire du diagnostic partagé entreprises/formation une pratique systématique, pas une exception.

Anticiper les transitions à venir (écologique, numérique, démographique) dans l'élaboration de l'offre de formation.

Développer des lieux de dialogue par filière, où employeurs, formateurs et jeunes peuvent se rencontrer et se projeter.

Reconnaître que la formation est aussi un acte de développement territorial et non un simple outil d'adaptation.

Lever les freins à la mobilité

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Garantir à chacun le droit à la mobilité professionnelle, y compris dans les zones rurales ou mal desservies.

Articuler urbanisme, transport et formation pour rapprocher lieux de vie et opportunités.

Soutenir les initiatives de mobilité solidaire comme des biens communs à préserver et développer.

Faire des besoins des apprenants et salariés un critère de planification des transports

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Restitution et projection

"TERRITOIRES FERTILES" : Pourquoi et de quoi parle-t-on par consommation locale et durable et quel rôle pour les collectivités ?

Conseil de développement de Nîmes Métropole

ATELIER

1

Territoires fertiles

Créer les conditions d'une consommation locale
durable



Territoires fertiles

1. Pour une alimentation saine et locale : la demande, l'éducation, le défi du goût

INTRODUCTION

FACE À UNE DEMANDE CROISSANTE : LES TERRITOIRES FERTILES

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Les territoires fertiles, c'est-à-dire les zones où l'agriculture est particulièrement productive et durable, peuvent jouer un rôle clé dans la transition vers une alimentation plus saine et locale.

Ces territoires offrent des opportunités pour développer des systèmes alimentaires résilients et durables, capables de répondre aux besoins des populations locales.

Les premiers défis :

**Des attentes
citoyennes croissantes
pour une alimentation
locale et de qualité**

**Divers freins et
obstacles existent
pour satisfaire cette
demande**

INTRODUCTION

LE PAT DE NÎMES METROPOLE

Nîmes Métropole a décidé de s'engager pleinement dans cette voie, en lançant son [Plan Alimentaire Territorial](#).

L'objectif est clair : structurer une stratégie locale qui renforce l'agriculture de proximité, valorise les productions locales, et améliore l'accès de tous à une alimentation de qualité.

La commission s'inscrit pleinement dans la dynamique du PAT.

De plus : une étude pour la compréhension et l'amélioration de la logistique alimentaire en B to B à l'échelle du pôle métropolitain est en cours de finalisation.



INTRODUCTION

L'ÉDUCATION ALIMENTAIRE : UN ENJEU CRUCIAL

L'éducation alimentaire doit permettre d'armer les citoyens pour faire des choix éclairés, dans un contexte où les écarts de prix entre produits sains et produits industriels sont parfois dissuasifs.

Les études montrent que l'on doit être sensibilisé dès le plus jeune âge au goût, à la saveur, à la cuisine.

Propositions :

- Carte et signalisation des fermes du Gard
- Parcours de découverte
- (en projet sur le territoire de NM) : Cité du goût

Exemple

[Des ateliers de cuisine nutrition dans les écoles primaires au Québec](#)



LA QUESTION DU GOÛT DES ALIMENTS

LES DÉFIS POSÉS PAR L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE

Goût authentique des aliments naturels

- Associée aux aliments dans leur état brut ou peu modifiés (exemples : fruits et légumes frais, viandes non traitées, céréales complètes, légumineuses...).
- Caractéristiques : arômes originels, richesse en éléments nutritifs essentiels (vitamines, minéraux, antioxydants).
- Défis : préparation souvent plus longue, saveurs parfois perçues comme moins intenses.
- Expérience culinaire : palette de goûts complexes et variés, souvent perçues comme plus satisfaisantes sur le long terme.

Produits transformés et hyper-transformés :

- Incluent une large gamme de produits, des aliments simplement préparés ou cuits (légumes surgelés, fruits en conserve sans sucre ajouté, yaourts nature) aux produits fortement modifiés (plats préparés, snacks, boissons sucrées, souvent riches en additifs).
- Caractéristiques : souvent pratiques et accessibles, parfois moins chers, saveurs conçues pour plaire immédiatement (gras, sucre, sel).
- Attrait : facilité de préparation, goût intense et immédiat, répondant aux préférences pour des saveurs marquées.

Territoires fertiles

2. Leviers d'action pour une consommation locale durable

2.1 DÉVELOPPEMENT DES CIRCUITS COURTS LEVER LES FREINS LOGISTIQUES POUR ENFIN ATTEINDRE LE CONSOMMATEUR FINAL

La logistique repose encore massivement sur les producteurs, qui livrent en direct avec des moyens souvent inadaptés.

En dehors d'initiatives comme le Mas des Agriculteurs ou la [légumerie de l'UCL](#), peu de mutualisation existe.

Les contraintes horaires, les faibles volumes, le manque de plateformes intermédiaires freinent l'accès aux professionnels.

Propositions :

- Inciter et soutenir les initiatives locales qui permettent de structurer les circuits courts et diversifier l'offre pour répondre à la demande locale.
- Structurer l'ingénierie logistique pour renforcer la viabilité des circuits courts.

Exemple

[Comment faire progresser les circuits courts ?](#)



2.2 LA COMMANDE PUBLIQUE UN LEVIER PUISSANT SOUVENT SOUS-EXPLOITÉ POUR SOUTENIR LES FILIÈRES LOCALES (1/2)

Les achats publics, notamment en restauration collective, pourraient jouer un rôle majeur pour sécuriser les débouchés des producteurs locaux.

Mais les producteurs sont rarement formés aux appels d'offres, et les cahiers des charges restent peu adaptés aux réalités agricoles locales...

Propositions de recommandations :

- simplifier les procédures,
- Plus de communication sur les accompagnements existants,
- accompagnement les producteurs via des plateformes type Chorus, adapter les volumes et les calendriers.

Exemple :

Cantine scolaire à La Rochelle, un modèle "Territoire bio engagé"

La ville de La Rochelle vient de recevoir le label territoire bio engagé pour avoir atteint la proportion de plus de 35 % de produits bio servis dans les cantines de la ville.



UN LEVIER PUISSANT SOUVENT SOUS-EXPLOITÉ POUR SOUTENIR LES FILIÈRES LOCALES (2/2)

L'EXEMPLE DE LA VILLE DE NÎMES

« Nîmes : manger bio à la cantine
c'est possible »



Ville de Nîmes, « De la cuisine centrale à la cantine »



Article « Vivre Nîmes »

JEUNESSE / EDUCATION RESTAURATION SCOLAIRE

Cantines à Nîmes : de la fourche à la fourchette

La restauration scolaire de la Ville de Nîmes s'appuie sur une vingtaine de producteurs locaux. Un partenariat qui permet aux écoliers nîmois de profiter de produits locaux. Pour cette rentrée des classes, découvrez des portraits de producteurs et une visite de la cuisine centrale.

Publié le 02 septembre 2024 • Dossier

Par Julien Ségura



2.3 LA CAPITALISATION DES INITIATIVES LOCALES S'INSPIRER DES BONNES PRATIQUES POUR DÉFINIR SA PROPRE STRATÉGIE LOCALE

De nombreuses initiatives ont démontré leur efficacité (AMAP, boutiques paysannes, marchés bio, cantines engagées...).

Mais ces expériences restent souvent peu valorisées ou partagées.

Propositions de recommandations

- Mieux diffuser les retours d'expérience, organiser des réseaux d'échange interterritoriaux, créer des ressources partagées pour essaimer les modèles qui fonctionnent.
- Développer et renforcer des systèmes alimentaires territorialisés, ancrés et partagés, pour favoriser leur diffusion.

Exemple :

La ville d'Albi a lancé un [projet d'autosuffisance alimentaire](#) visant à répondre à une demande croissante des citoyens pour une alimentation locale et de qualité. Parallèlement, le PTAB a initié un Projet Alimentaire Territorial (PAT) pour soutenir l'agriculture locale et structurer les filières alimentaires du territoire.



DIMENSIONS TRANSVERSALES À NE PAS OUBLIER

COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Le lien entre alimentation locale et bénéfices concrets pour les habitants (santé, environnement, qualité de vie) n'est pas toujours évident pour le grand public. Les campagnes de communication restent ponctuelles et peu coordonnées. Il y a un besoin de médiation culturelle et éducative pour ancrer ces enjeux dans les pratiques quotidiennes.

- Créer un lien tangible entre la consommation locale et la qualité de vie pour renforcer l'adhésion des habitants.

VALORISATION CULTURELLE, IDENTITAIRE ET LIEN SOCIAL

Le patrimoine alimentaire local (produits, savoir-faire, recettes...) constitue un marqueur fort d'identité. Cette richesse pourrait être davantage mobilisée comme levier d'attractivité, notamment auprès des jeunes générations.

- Soutenir la gastronomie locale comme levier d'attractivité et de fierté territoriale.

Passer de constats partagés à des propositions d'action

Structurer les circuits courts pour changer d'échelle

Les circuits courts ont un fort potentiel mais souffrent de faiblesses logistiques et d'un manque de mutualisation.

L'étude à l'échelle du Pôle métropolitain devra permettre d'identifier les solutions locales les plus adaptées et efficaces.

Activer pleinement les leviers de la commande publique

La restauration collective est un levier encore sous-exploité. Simplification des appels d'offres, accompagnement des producteurs, calendriers adaptés : les collectivités ont les moyens d'agir. Quelles modalités concrètes pour renforcer la commande publique sur les filières locales ?

Fédérer les acteurs autour d'une gouvernance alimentaire locale

La gouvernance alimentaire doit devenir un cadre de travail permanent entre producteurs, collectivités, consommateurs, associations.

Les travaux du CODEV peuvent faire émerger les conditions de cette coopération durable.

S'inspirer, capitaliser, essayer

Les solutions, les expérimentations existent... il faut aller vers la diffusion. Mais quels outils de capitalisation ? Quels réseaux ? Quelle place pour l'évaluation ? Les prochaines séances doivent servir à identifier les bonnes pratiques et à bâtir une stratégie locale reproductible.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Vers une consommation locale durable ?

Conseil de développement de Nîmes Métropole

Commission « Territoires fertiles » - séance 2

23 juin 2025

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Une question centrale

**Comment créer collectivement les conditions
d'une consommation locale, durable et de qualité
sur notre territoire ?**

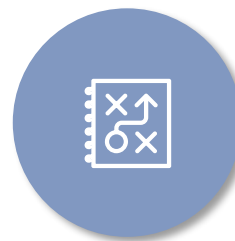
Objectifs de la commission « Territoires fertiles »



INTERROGER LES
CONDITIONS D'UNE
CONSOMMATION LOCALE
DURABLE



FAIRE ÉMERGER DES
PROPOSITIONS CONCRÈTES,
ADAPTÉES AUX RÉALITÉS
LOCALES

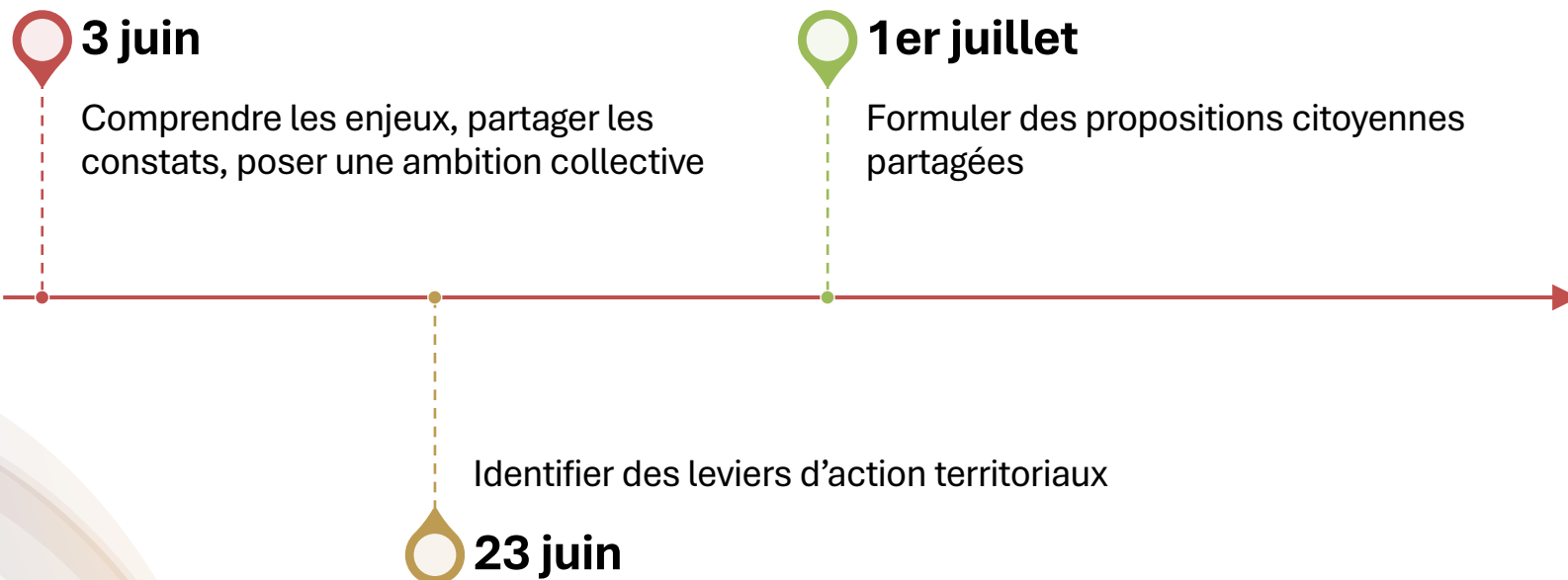


CROISER LES REGARDS ET
VALORISER LES INITIATIVES
LOCALES



FAIRE ÉMERGER DES
PROPOSITIONS CITOYENNES
UTILES À L'ACTION
PUBLIQUE

Une démarche en 3 temps



Objectifs de la séance



Identifier des leviers
d'action concrets pour
créer les conditions
d'une consommation
locale durable



Poursuivre la dynamique de
co-construction



Préparer la formulation de
propositions partagées en
séance 3

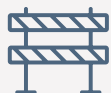
Ce que la séance 1 a fait émerger



Une **ambition partagée** : créer les conditions concrètes d'une consommation locale, accessible, de qualité dans tous les lieux de vie



Une forte **attente sociale** pour une alimentation locale et de qualité



Des **freins** culturels, logistiques, institutionnels et économiques



Une attention commune à la question de l'**éducation alimentaire**



Une volonté de **valoriser les savoir-faire, les produits, les lieux**



Des **exemples inspirants** déjà actifs sur le territoire

Une définition de « alimentation locale de qualité »

« Une alimentation locale de qualité est une **alimentation issue du territoire** ou de ses proximités, **accessible, saine, respectueuse de l'environnement, bonne au goût, inscrite dans la saisonnalité, et valorisant les savoir-faire locaux.** »

Ce que cela recouvre concrètement :



des produits bio ou raisonnés, produits dans le Gard ou les départements voisins,



une juste rémunération des producteurs,



des circuits transparents,



un lien culturel et culinaire fort avec le territoire,



une accessibilité économique et pratique.

Ce qui peut donner envie de consommer local



Que ce soit **bon** (plaisir du goût, qualité des produits)



Que ce soit **facile** (accès, recettes simples, équipements)



Que ce soit **bon pour la santé** (moins de produits transformés, meilleur équilibre)



Que ce soit **abordable** (prix réels, produits de saison, bonnes astuces)



Qu'on **sache quoi en faire** (recettes, ateliers, outils, appli)



Qu'on **sache où le trouver** (signalétique, cartes, repères)



Qu'on en parle, qu'on le **valorise socialement** (effet d'entraînement)



Qu'on y ait été **sensibilisé jeune** (goût, cuisine, autonomie)

Trois grandes familles de freins à lever



Économiques et logistiques

coûts, livraisons, manque d'infrastructures, organisation de la logistique de proximité, volumes insuffisants



Culturels et comportementaux

habitudes, marketing, temps, savoir-faire, idées reçues sur le coût, méconnaissance des points de vente, transmission



Institutionnels et organisationnels

complexité administrative
coordination insuffisante
faible mutualisation

Les pistes à approfondir



Éducation alimentaire (écoles, familles, jeunes)



Organisation logistique de proximité (regroupement, points relais, mutualisation des tournées)



Commande publique (simplification des marchés, accompagnement administratif)



Information, visibilité, marketing territorial (cartographie, appli, parcours de visite)



Capitalisation et essaimage



Sensibilisation du grand public (campagnes, actions en marchés, coopérations avec les commerces de proximité)

Les 5 thématiques identifiées

Mieux manger, ça s'apprend : éducation alimentaire et transmission

Acheter local, c'est possible ? Simplifier l'accès pour les habitants

Des produits locaux dans tous les lieux d'achat : comment faire ?

Rendre visible et désirable l'offre locale

Mobiliser les politiques publiques comme accélérateur

Mieux manger, ça s'apprend : éducation alimentaire et transmission

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE



Comment transmettre les savoir-faire alimentaires à toutes les générations ?



Comment développer la culture alimentaire locale dès le plus jeune âge ?



Quels formats pour apprendre à cuisiner, choisir, goûter : à l'école, en famille, en formation ?



Quels lieux et outils pour faire redécouvrir la cuisine, les saisons et les produits ?

Acheter local, c'est possible ? Simplifier l'accès pour les habitants

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

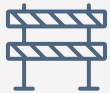
Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE



Où peut-on acheter local facilement aujourd'hui ?



Quels freins concrets (prix, temps, localisation, lisibilité de l'offre) ?



Quels leviers pour améliorer la visibilité, la lisibilité et l'accessibilité de l'offre locale ?

Des produits locaux dans tous les lieux d'achat : comment faire ?

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE



Comment développer l'offre locale dans la restauration collective et commerciale, les commerces de proximité et la grande distribution ?



Quelles coopérations entre producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités ?



Quels blocages faut-il dépasser ? (quantités, normes, logistique, contractualisation)



Quels modèles logistiques hybrides (plateformes, paniers, points relais) pour connecter producteurs et débouchés ?

Rendre visible et desirable l'offre locale

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE



Comment mieux faire connaître l'offre locale existante sur le territoire ?



Comment valoriser les produits, les lieux, les personnes qui les font vivre ?



Quelles initiatives inspirantes peut-on renforcer, répliquer ou adapter ?



Comment créer de l'envie, de la fierté et du récit autour de l'alimentation locale ?

Mobiliser les politiques publiques accélérateur

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE



Comment la commande publique peut-elle structurer durablement les débouchés ?



Quelles marges de manœuvre pour les collectivités (marchés publics, aides, accompagnement) ?



Quels leviers institutionnels ou réglementaires pour soutenir la consommation locale ?



Comment construire une gouvernance alimentaire territoriale efficace et inclusive ?

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Restitution et projection

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Vers une consommation locale durable et de qualité ?

Conseil de développement de Nîmes Métropole

Commission « Territoires fertiles » - séance 3

1^{er} juillet 2025

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Une question centrale

**Comment créer collectivement les conditions
d'une consommation locale, durable et de qualité
sur notre territoire ?**

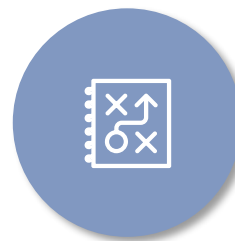
Objectifs de la commission « Territoires fertiles »



INTERROGER LES
CONDITIONS D'UNE
CONSOMMATION LOCALE
DURABLE ET DE QUALITÉ



FAIRE ÉMERGER DES
PROPOSITIONS CONCRÈTES,
ADAPTÉES AUX RÉALITÉS
LOCALES

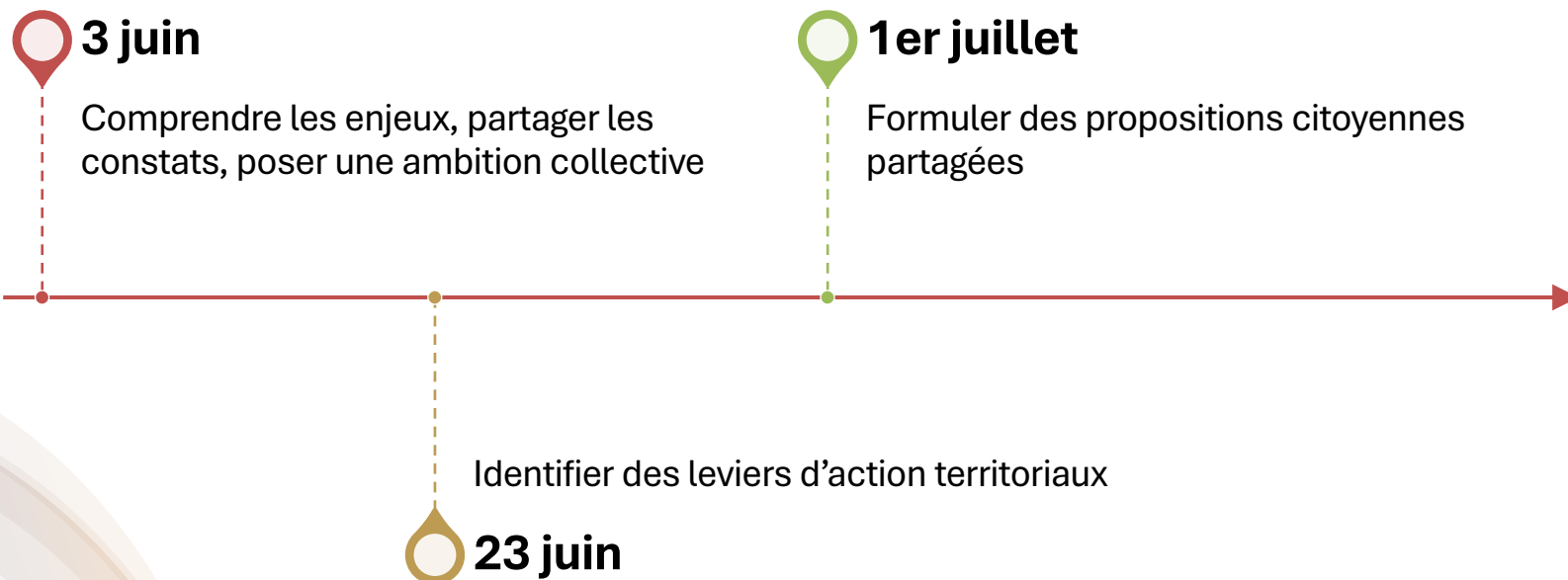


CROISER LES REGARDS ET
VALORISER LES INITIATIVES
LOCALES

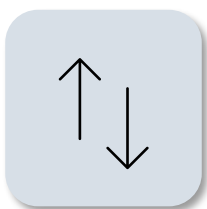


FAIRE ÉMERGER DES
PROPOSITIONS CITOYENNES
UTILES À L'ACTION
PUBLIQUE

Une démarche en 3 temps



Objectifs de la séance



Prioriser collectivement les préconisations (celles qui semblent les plus urgentes, efficaces ou structurantes)



Clarifier et reformuler certaines propositions pour qu'elles soient compréhensibles, portables et transposables



Valider les grandes orientations stratégiques et les messages-clés à porter en tant que Conseil de développement

Ce que la séance 1 a fait émerger



Quels leviers pour structurer une consommation de qualité, accessible et ancrée dans le territoire ?

Éléments structurants du travail réalisé en séance 1



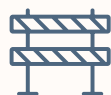
Un recentrage sur l'aval du système alimentaire

en cohérence avec le PAT de Nîmes Métropole, mais avec une entrée **résolument citoyenne** centrée sur les usages, les habitudes, les leviers du quotidien



Une définition partagée de ce qu'est une alimentation locale de qualité

Accessible, saine, respectueuse de l'environnement, ancrée dans la saisonnalité, bonne au goût et valorisant les savoir-faire locaux.



Une lecture partagée des freins à la consommation locale

- **Économiques et logistiques** : circuits de distribution, mutualisation, débouchés, volumes.
- **Culturels et comportementaux** : habitudes alimentaires, temps/perte des savoir-faire, représentations/idées reçues sur les produits locaux
- **Institutionnels et organisationnels** : complexité de la commande publique, cloisonnement des acteurs, manque de lisibilité des initiatives.

Eléments clés à retenir de la séance 2

Vision partagée du territoire comme "pays de Cocagne"

- Forte valorisation du potentiel agricole, gastronomique et artisanal local.
- Conscience que cette richesse ne bénéficie pas encore à tous → enjeu d'**accessibilité** à une alimentation locale de qualité.

Cinq thématiques bien investies par les participants, confirmant leur pertinence

Nouveaux leviers évoqués

- Impact carbone comme motivation d'achat
- Image et marketing territorial
- Temporalités : adaptation aux horaires, au climat

Préconisations nombreuses, concrètes et actionnables

→ Il y a matière à structurer une stratégie territoriale cohérente, avec des propositions à prioriser, clarifier, articuler.

Déroulé de la séance 3

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE



Les 5 thématiques identifiées

Mieux manger pour tous, ça s'apprend

Rendre l'alimentation locale de qualité accessible au quotidien

Des produits locaux de qualité dans tous les lieux d'achat

Valoriser l'alimentation locale comme un choix désirable et visible

Mobiliser les politiques publiques pour garantir une alimentation locale,
saine et équitable

Mieux manger pour tous, ça s'apprend

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Comment transmettre la culture du goût, de la saisonnalité, du bien-manger dès le plus jeune âge et tout au long de la vie ?

Multiplier les lieux de transmission du goût et de la cuisine du quotidien dans les écoles, quartiers, centres sociaux, CMS...

Diffuser des kits pédagogiques accessibles pour tous les âges(recettes, saisons, nutrition, impact carbone...)

Mobiliser les figures locales du goût (chefs, youtubeurs, agriculteurs) pour créer des contenus attractifs

Imaginer un lieu ressource pour la culture alimentaire locale (formation, transmission, valorisation) : une cité du goût ?

Faire de l'alimentation un axe transversal des politiques éducatives (sorties, ateliers, temps périscolaires)

Rendre l'alimentation locale de qualité accessible au quotidien

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Comment lever les freins économiques, logistiques et sociaux pour faciliter l'accès à une alimentation saine, locale et de qualité ?

Renforcer l'ancrage local de la vente alimentaire (halles, Mas des agriculteurs, points relais, livraisons dans les zones moins accessibles ...)

Adapter les lieux de vente aux rythmes de vie et aux contraintes climatiques (marchés du soir, week-end, horaires des commerces...)

Faciliter l'accès à l'offre locale via une plateforme numérique intuitive (carte interactive, géolocalisation, infos pratiques, recettes, valeurs nutritionnelles, saisonnalité, prix, impact carbone...)

Mieux comprendre les freins à l'achat local via une enquête qualitative (en partenariat avec l'Université de Nîmes)

Tester des offres clés en main pour simplifier le passage à l'acte (ex. box prêtes à cuisiner)

Des produits locaux de qualité dans tous les lieux d'achat

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Comment organiser l'approvisionnement et les débouchés pour que l'alimentation locale soit présente partout, y compris dans la restauration collective et la grande distribution ?

Fédérer les professionnels autour d'une charte locale « transparence et qualité » (commerçants, artisans, restaurateurs, distributeurs... s'engageant à valoriser une part significative de produits locaux dans leur offre avec transparence et traçabilité)

Garantir l'authenticité de l'origine locale dans les points de vente (marchés, halles, commerces...) et **(re)valoriser les points de vente** producteurs

Co-construire des rayons locaux avec les enseignes coopératives, en lien avec la Chambre d'Agriculture (Super U, Intermarché ?)

Créer une base mutualisée de producteurs pour faciliter l'approvisionnement B to B

Valoriser l'alimentation locale comme un choix désirable et visible

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Comment faire connaître, identifier et promouvoir les produits locaux de qualité auprès de tous les habitants ?

Faire aimer le local avec une campagne grand public positive et inclusive « ici je mange local »

Construire un label lisible et crédible porté par le territoire (Made in Gard ?)
Valoriser les produits transformés et bruts

Ancrer l'alimentation locale dans la fête et la convivialité

Dégustations, animations, ateliers, concerts, banquets, journées citoyennes, marchés...

Créer une vitrine économique locale du goût
pour relier production et débouchés (salon B to B inspiré du SIRHA)

Mobiliser les politiques publiques pour garantir une alimentation locale, saine et équitable

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Quels leviers d'action pour structurer des filières durables et garantir une alimentation de qualité pour tous ?

Structurer une gouvernance alimentaire territoriale inclusive
(comité de suivi / Grenelle de l'alimentation)

Activer la commande publique comme levier structurant pour les filières locales (intégrer des critères carbone, saisonnalité, qualité dans les marchés publics)

Faire évoluer les règles d'urbanisme pour soutenir les commerces de proximité alimentaires, en lien avec une politique touristique ?

Réfléchir aux rythmes urbains en lien avec l'alimentation et le climat (politiques publiques temporelles) : horaires d'ouverture, adaptation au changement climatique, évolution des modes de vie, des aspirations des salariés...

Valoriser et outiller la rencontre entre offre agricole et besoins publics (Ex. appli des MIN d'Alès)

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Restitution et projection

COMMENT PENSER UN USAGE ÉTHIQUE, UTILE ET ACCESSIBLE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE SUR NÎMES MÉTROPOLE ?

Conseil de développement de Nîmes Métropole

ATELIER

1

Quelle IA au service des territoires ?



Nîmes Métropole – Lundi 16 juin 2025

Qu'est-ce que l'IA ?

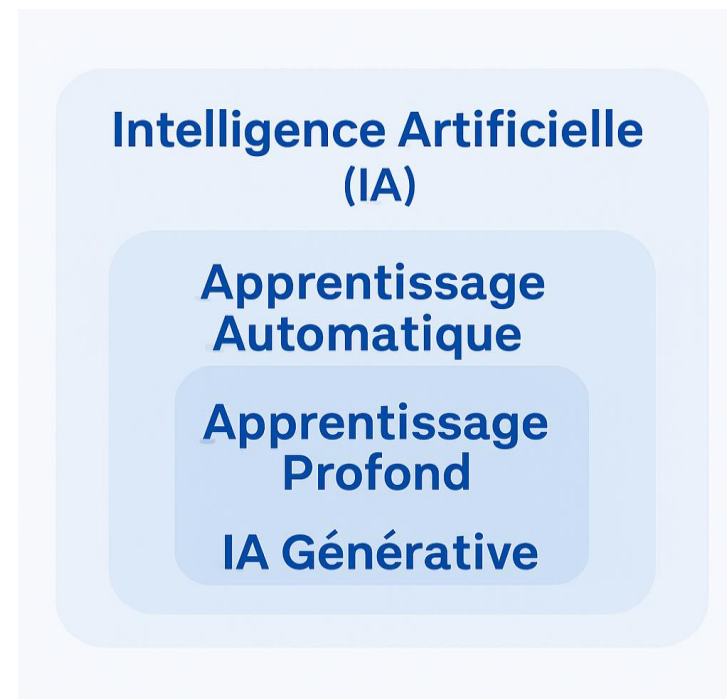
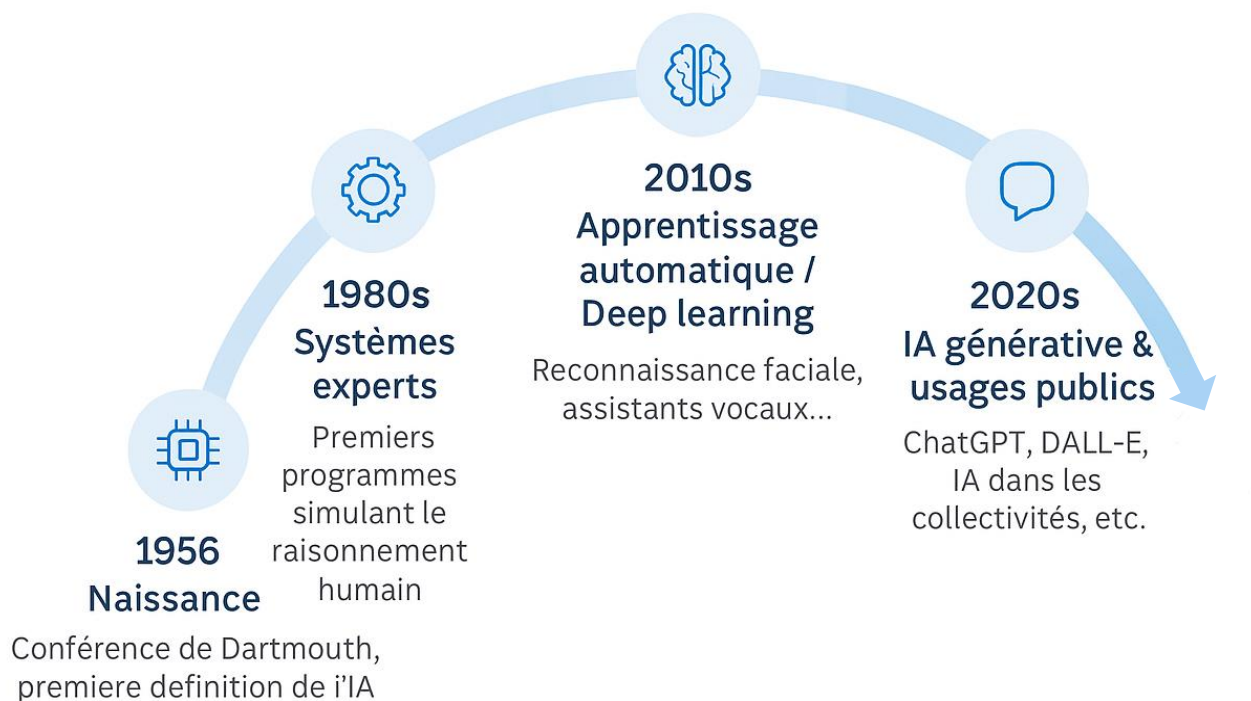
Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

L'intelligence artificielle, d'une invention ancienne à des usages nouveaux

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

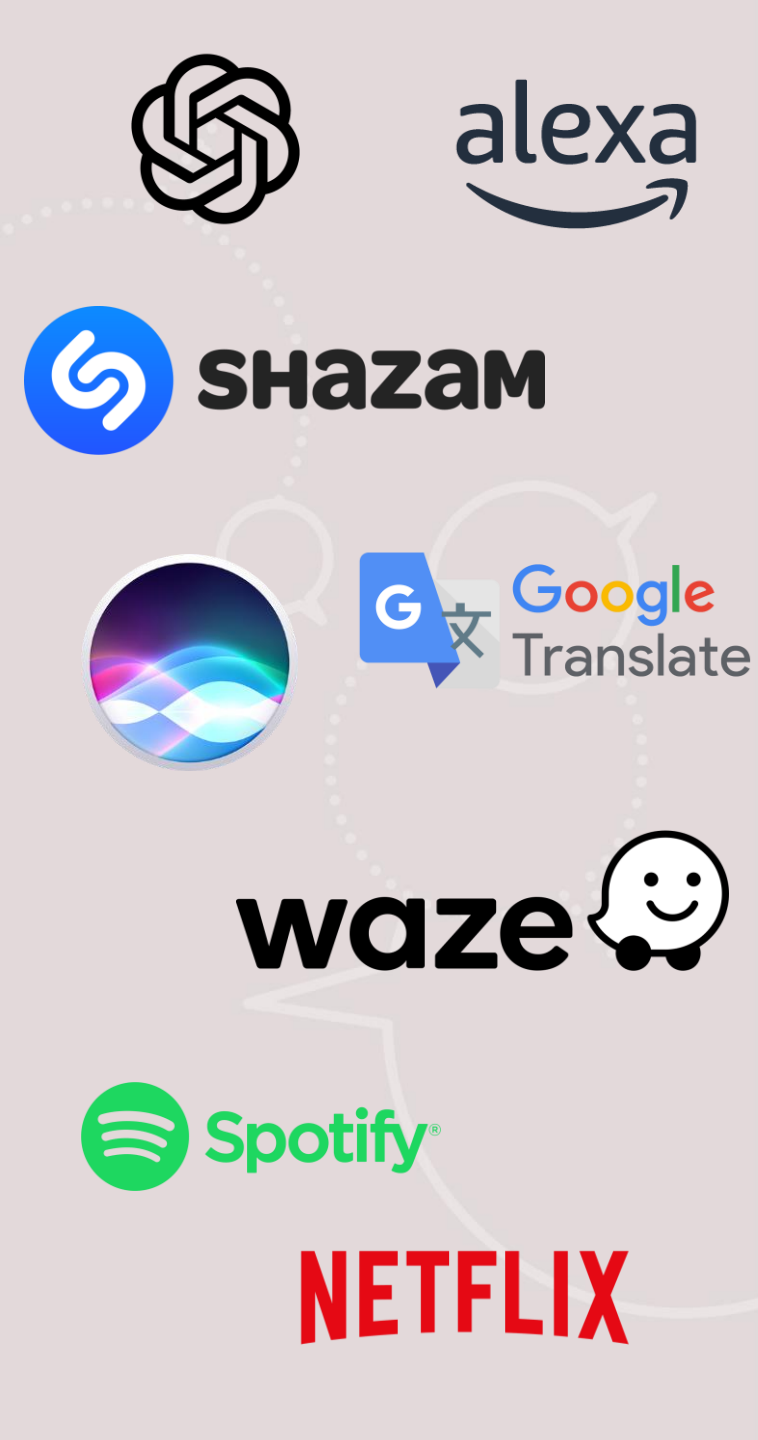
L'IA désigne des **systèmes informatiques capables d'imiter certaines fonctions cognitives humaines** (apprentissage, raisonnement, perception, interaction).

Quels sont les concepts et les technologies derrière l'IA ? Quels sont leurs usages ?



L'IA ne se limite pas à l'IA générative

Quelles formes prend l'Intelligence dans notre quotidien ?



- Dans la **communication** : suggestions automatiques de texte et correction orthographique, traitements photo et reconnaissance faciale, assistants vocaux, optimisation de la batterie etc..
- Dans les **transports** : GPS intelligent et calcul d'itinéraires en temps réel (Waze ou Google Maps), aide à la conduite et conduite assistée dans les nouveaux véhicules, gestion de la circulation etc..
- Dans le **divertissement** : recommandations personnalisées en fonction de vos goûts passés en matière de films (Netflix), de musique (Youtube), de produits de consommation (Amazon) etc..



L'Intelligence Artificielle n'est pas nouvelle, elle est déjà à l'œuvre dans notre quotidien

Quels usages de l'IA au service des territoires ?

Des agents virtuels pour des services réels ?

Médiation numérique de premier niveau : un nouveau visage de la relation usager

Le **chatbot** est un robot doté d'IA qui répond automatiquement à des questions à partir de bases de connaissance fournies par le service public.

Le **callbot**, sur le même principe du chatbot, est accessible par téléphone. Les usagers échangent à l'oral avec une intelligence artificielle programmée pour répondre aux sollicitations quotidiennes d'un service public.



« Dans les collectivités locales, entre 40 et 60% des requêtes des utilisateurs ne nécessitent aucune compétence particulière [...]. Pour ces tâches la robotisation est parfaitement adaptée. »

Sur VILLEINTELLIGENTE-MAG

Aix-Marseille Métropole expérimente ces solutions pour guider et assister les usagers dans leurs démarches.

Quand l'IA régule la ville en temps réel

Mobilité : La ville de Toulouse utilise l'IA dans la gestion du trafic routier. Elle a lancé un projet pilote sur la route de Narbonne, où quatre carrefours sont équipés d'un système de régulation des feux basé sur l'IA. Ce système collecte des données en temps réel, notamment depuis les véhicules connectés, et les analyse pour ajuster dynamiquement la durée des feux rouges.

- **Quand ?** En cours d'expérimentation (2025)
- **Comment ?** Par un algorithme d'IA de **régulation des feux tricolores**
- **Pourquoi ? Fluidifier le trafic** en temps réel notamment aux heures de pointe et **prioriser les véhicules de secours** et les bus grâce aux données des véhicules connectés.

→ Réduction du temps d'attente aux feux et diminution de la pollution atmosphérique

Entretien de la voirie : La **commune de Chambéry** utilise des drones équipés d'IA pour inspecter l'état des routes et planifier les réparations, optimisant ainsi la maintenance des infrastructures.

→ Meilleure qualité et durabilité des routes et réduction des accidents

Prévoir l'imprévisible : IA et anticipation des risques

Le **jumeau numérique** d'Angers Loire Métropole est une **cartographie 3D** dynamique du territoire, conçue pour **anticiper et gérer les inondations**. Il sert également à prioriser les évacuations, coordonner les interventions, communiquer en temps réel auprès des habitants, tester des scénarios de crise complexes

- **Quand ?** Dans le cadre du programme **Territoire intelligent (2021)**
- **Comment ?** 1 an de travail (6 mois de collecte, 6 mois de traitement)
- **Pourquoi ?** Reproduit des **crues passées** (ex. crue de 1995) et simule **des crues futures** à partir des données **Vigicrues** et **stations locales**.



Simulation de la crue de 1995 sur la commune de Ponts-de-Cé

(en orange, les bâtiments sensibles touchés par la montée des eaux)



« Le jumeau numérique est un **levier d'action** et non plus une simple réaction. Il **modernise la collectivité**, modifie les pratiques, et rend l'information plus lisible et partagée. »
Constance Nebbula, vice-présidente d'Angers Loire Métropole en charge du Territoire intelligent.

L'IA au service d'une ville plus sobre : mieux gérer, moins gaspiller

Gestion des eaux usées : Le pilotage des installations d'assainissement par l'IA a permis à [Rennes Métropole](#) de réduire la consommation énergétique de la structure de 5% et de faire *baisser la facture de 5%*.



Station d'épuration de Rennes Métropole

La solution Citi'Tri embarquée dans les véhicules de collecte permet une **détection des déchets indésirables** et une identification des **anomalies de tri**.

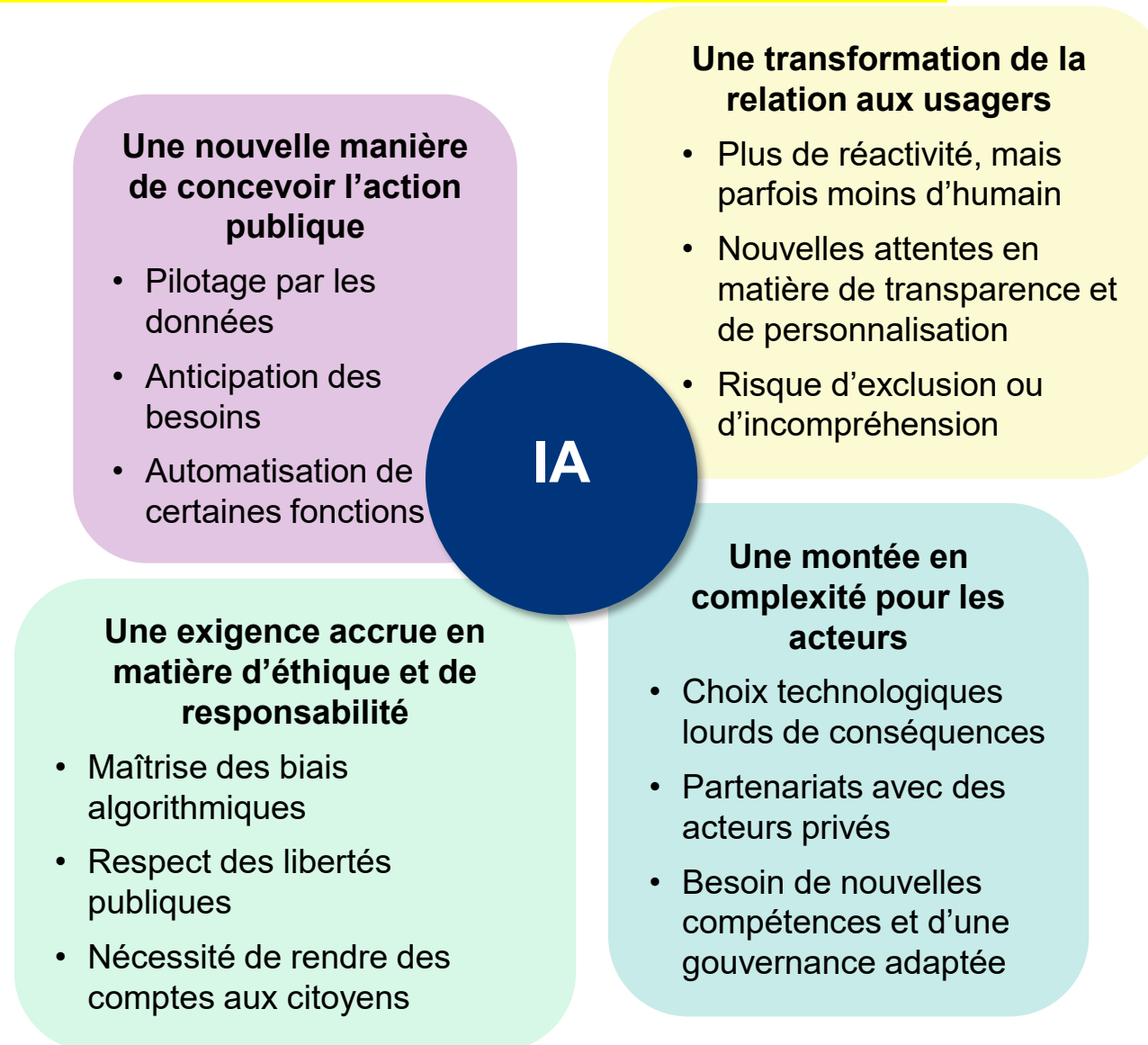


Collecte des déchets : Le Grand Lyon a inauguré le premier centre de tri utilisant 15 trieurs optiques basé sur une IA capable d'identifier les caractéristiques distinctives des matières de façon similaire à l'œil humain.

→ Simplification du tri permettant une hausse de la participation citoyenne

Que change l'IA dans l'action publique ?

L'IA, un tournant pour l'action publique



L'IA, une affaire de choix publics ?

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE



« Comment la Métropole Aix-Marseille-Provence intègre l'IA dans ses politiques publiques », Paroles d'élus (2024)

Les grands enjeux de l'IA au service des territoires

Enjeux démocratiques : accès à l'information, débat public

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE



➡ Comment garantir que personne ne soit exclu des services transformés par l'IA ?

Exemples de consultations publiques et de concertations citoyennes sur l'IA :

- La [ville de Nantes](#) a organisé des débats publics pour élaborer une charte sur l'utilisation de l'IA.
- Le [CoDev d'Aix-Marseille Métropole](#) a également pu contribuer à la charte de l'éthique sur l'usage IA.

Quelle inclusion numérique à l'heure de l'Intelligence Artificielle ?

L'accentuation de la fracture numérique, un risque accru avec l'IA ?

L'acceptabilité sociale de l'IA

Elle passe par cette dimension inclusive, sans quoi les meilleurs outils risquent de ne pas trouver leur public ou d'être rejetés.

La prise en compte de publics fragiles

Certains publics (personnes âgées, peu à l'aise avec le numérique, personnes en situation de précarité ou de handicap) n'ont pas accès aux services améliorés par l'IA ou ne savent pas les utiliser.

La réticence des agents cibles

Les agents territoriaux peuvent ressentir de l'inquiétude face à l'IA (peur pour leur emploi, manque de compétences techniques pour s'adapter) ou crainte de ne pas être suffisamment formés.



L'IA doit être un levier d'amélioration du service public accessible à tous les usagers.

Enjeux sociaux : transformation / disparition des métiers

L'IA peut être vue comme un levier de développement dans la transformation des métiers.

➡ Comment faire en sorte que l'IA crée de nouvelles opportunités plutôt que d'accentuer le chômage ou les inégalités ?

- CMA du Gard : Exploiter le potentiel de L'IA pour développer votre entreprise
- EFFISSENS : Intégrer l'Intelligence Artificielle et gagner en productivité
- Purple Campus Nîmes : [Découvrir l'intelligence artificielle](#) et [Utiliser l'intelligence artificielle](#)
- Unîmes : Dans le cadre du projet ICENTRA, une journée d'étude intitulée "Intelligence artificielle et intelligence collective. Transformations dans les pratiques du travail et du savoir par la génération et l'usage des textes et des images." a été organisée avec l'équipe de recherche en design PROJEKT au Carré d'Art de Nîmes, le 5 juillet 2023

A la rentrée 2024, plus de 50 formations diplômantes étaient proposées par les différentes structures d'enseignement supérieur du territoire de Nîmes Métropole dans le champ de l'informatique, le numérique et le digital.

Enjeux environnementaux : empreinte numérique, sobriété, IA frugale

Le développement de l'IA rentre en contradiction avec les objectifs de sobriété énergétique, de résilience ou de transition écologique.

Empreinte carbone du numérique et de l'IA :



Former un modèle d'IA de grande taille nécessite l'énergie d'un pour plusieurs passagers. **aller-retour Paris–New York**



Pour une recherche simple avec Chat GPT, **500 ml d'eau** pour le refroidissement

→ Son **impact écologique** est réel mais elle génère également des **opportunités d'économies**.



« Thomas Cottinet – Les défis de l'IA frugale »,
Ministère Ecologie Territoires (2025)

Enjeux éthiques : biais, transparence, responsabilité



« Peut-on transmettre nos biais cognitifs à l'IA ? », 99SEC La dose de sciences (2022)

Biais algorithmiques : Les algorithmes d'IA peuvent reproduire des biais présents dans les données, entraînant des décisions discriminatoires non intentionnelles.

Sécurité et confidentialité des données :

- La [Métropole de Rouen Normandie](#) a mis en place des mesures pour sécuriser les données des véhicules autonomes et protéger les infrastructures de voirie.
- La CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) a alerté la [ville de Nice](#) sur les risques de reconnaissance faciale et la nécessité de protéger les données personnelles.

Enjeux réglementaires : encadrer l'IA ? Introduction au cadre réglementaire (AI Act)

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE



Le lien entre RGPD et IA réside dans la **protection des données personnelles**.



COSNIA (Coordination nationale pour l'IA), à travers notamment la SAIA (Stratégie d'accélération en IA), a pour objectif de positionner la France comme un des leaders européens et mondiaux de l'IA.



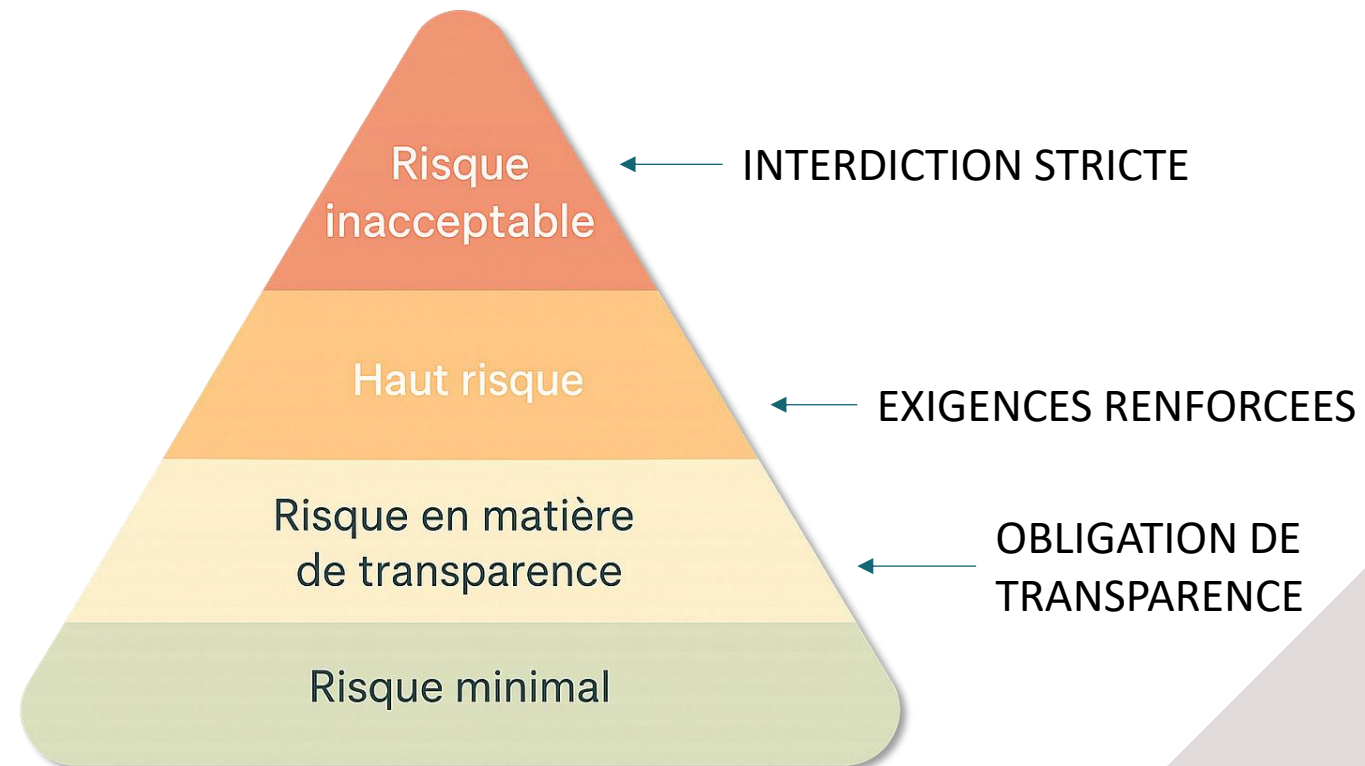
EU Artificial Intelligence Act

Que change l'AI Act pour les collectivités ?

Principes éthiques à respecter pour les collectivités

- **Transparence** : communication des usages et accessibilité des informations
- **Responsabilité et gouvernance** : maintenance d'une supervision humaine et identification d'une gouvernance
- **Non-discrimination** : lutte contre les biais algorithmiques et assurance d'une équité de traitement

Classification des systèmes d'IA selon un niveau de risque



Présentation du règlement IA (CNIL)

Quels défis et leviers pour les collectivités ?

Quels défis pose l'IA aux politiques publiques locales ?

Des enjeux à prendre en compte :



Impact environnemental



Fracture numérique et exclusion



Souveraineté technologique



Biais et transparence des décisions



Risque éthique et perte de contrôle



Des leviers à activer

Régulation des outils utilisés

Formation des agents, élus et citoyens pour comprendre et accompagner les changements

Gouvernance ouverte pour débattre, choisir collectivement et partager les bénéfices de l'IA



L'IA n'est pas neutre. Elle oblige les collectivités à faire des choix politiques éclairés, et les citoyens à s'emparer du débat.



Vers une boussole de l'IA pour notre territoire ?

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE



Ce que nous avons déjà commencé à faire

Partage d'une **base de compréhension commune** de l'IA

Exploration d'**usages concrets** à l'échelle du territoire

Mise en débat de **ce que l'IA change dans la fabrique des politiques publiques**

Identification des **enjeux** à prendre en compte : éthique, inclusion, environnement, démocratie, souveraineté...



Ce que nous allons approfondir

Quels principes poser pour **encadrer les usages de l'IA** sur le territoire ?

Quels **domaines d'action** prioriser ?

Quelles **conditions minimales** poser pour tout projet d'IA local ?

Quelle **place pour les citoyens, les élus, les agents** dans cette dynamique ?



Formuler collectivement une doctrine citoyenne, éthique, utile et accessible de l'IA au service des politiques publiques.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

IA et territoire : vers une boussole citoyenne pour un usage utile, éthique et responsable ?

Conseil de développement de Nîmes Métropole

Commission « IA au service du territoire » - séance 2

2 juillet 2025

Une question centrale

Comment mettre l'IA au service des habitants et politiques publiques sans perdre de vue l'humain, la transparence et l'intérêt général ?

Objectifs de la commission « IA »



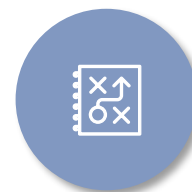
MIEUX COMPRENDRE
LES USAGES
CONCRETS DE L'IA
DANS L'ACTION
PUBLIQUE LOCALE



IDENTIFIER LES
OPPORTUNITÉS ET
RISQUES



ÉLABORER DES
RECOMMANDATIONS
CITOYENNES POUR UN
USAGE ÉTHIQUE,
UTILE, RAISONNÉ,
ACCESSIBLE ET
DURABLE

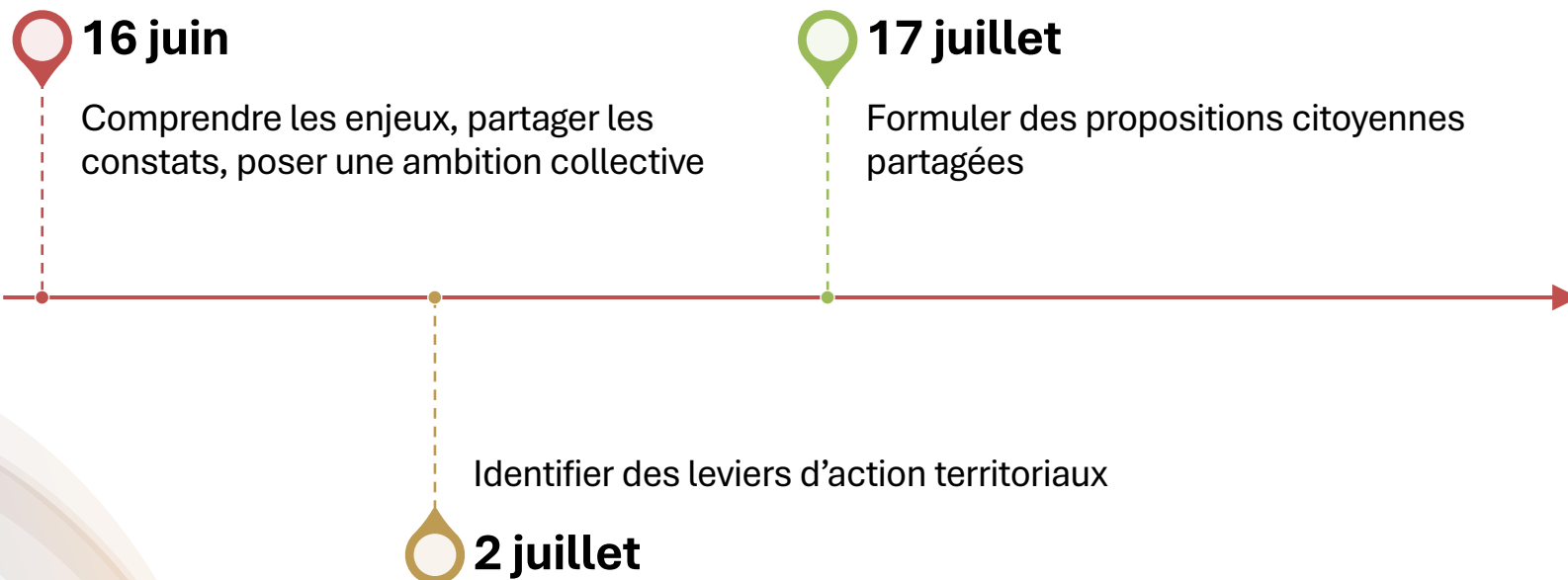


CONSTRUIRE UNE
BOUSSOLE LOCALE DE
L'IA



AFFIRMER UNE
AMBITION COLLECTIVE :
FAIRE DU TERRITOIRE
UNE VILLE
D'EXCELLENCE DE L'IA ?

Une démarche en 3 temps



Objectifs de la séance

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE



Débattre
collectivement des 5
grandes thématiques
identifiées



Faire émerger des
premières pistes
de préconisations



Discuter les termes
clés pour définir
votre vision de l'IA
(utile, raisonnées,
éthique,
accessible...)



S'accorder sur le
format final du rendu
(boussole, charte,
guide...)

Ce que la séance 1 a fait émerger



Une démarche citoyenne et démocratique

- Parole donnée aux citoyens sur un sujet complexe mais aux implications majeures, pour construire une **vision locale partagée de l'IA**
- Une dynamique d'**innovation démocratique** : peu de publications sur ces démarches, mais des territoires s'y engagent (Montpellier, Tours, Nantes ...).



Une thématique transversale

L'IA touche tous les champs d'action publique (emploi, formation, environnement, agriculture, services, participation, mobilité...)



Une ambition commune

Co-construire une boussole locale de l'IA (guide, charte, référentiel pour un usage éthique, utile, raisonné, accessible)



Un constat partagé

L'IA est déjà là. La question est donc de savoir comment, pourquoi et avec quelles garanties l'utiliser.

Ne pas la subir mais proposer un cadre d'usages raisonnés



Des convergences fortes

- Garder l'humain au centre
- Mobiliser l'IA avec discernement
- Garantir une IA transparente, éthique, inclusive
- Outiller la collectivité : jumeau numérique, référentiel d'IA frugale, formation, accompagnement

Les 5 thématiques identifiées



Mettre l'IA au service des besoins réels des habitants/du territoire

Identifier les critères de pertinence et hiérarchisation des usages



Poser des règles claires pour une IA digne de confiance

Définir les règles éthiques et les mécanismes de gouvernance



Garantir une IA compréhensible, inclusive et accompagnée

Poser des engagements d'inclusion, clarté et soutien



Réduire l'empreinte écologique de l'IA

Proposer des repères pour un référentiel local d'IA frugal



Evaluer l'IA en continu, avec les citoyens

Esquisser une grille d'évaluation partagée

Mettre l'IA au service des besoins réels des habitants/du territoire

Vers des repères locaux pour juger de la pertinence des usages IA

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE



Quels usages devrions-nous prioriser localement, et pourquoi ?
À quels besoins concrets doivent-ils répondre ?



À quoi reconnaît-on une IA réellement utile pour le territoire ?



Quels types d'usages sont à éviter (gadget, opportuniste, non pertinents) ?



Quels critères pour juger de la pertinence et hiérarchiser les usages ?

Poser des règles claires pour une IA digne de confiance

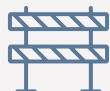
Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

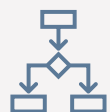
Vers des règles locales simples de gouvernance éthique et transparente



Quels sont les risques à prévenir en priorité ?
Quels garde-fous mettre en place ?



Quels usages devraient être encadrés, limités, voire interdits ?



Qui décide de l'usage de l'IA, et comment rendre des comptes aux citoyens ?



Quelle gouvernance locale pour garantir une IA maîtrisée et transparente ?

Garantir une IA compréhensible, inclusive et accompagnée

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Vers des engagements d'accessibilité et de clarté dans les services publics utilisant l'IA



Qui risque d'être exclu des usages de l'IA ? Pourquoi ? Comment garantir l'inclusion numérique ?



Comment rendre les IA compréhensibles et utilisables par tous ?



Quelle place pour l'accompagnement humain (médiation, formation...) dans les services augmentés par l'IA ?



Quelles actions pour garantir l'équité d'accès à ces technologies ?

Réduire l'empreinte écologique de l'IA

Vers un référentiel local d'IA frugale et responsable

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE



Quels impacts environnementaux doivent être pris en compte (énergie, eau, infrastructures, impact carbone ...) ?



Quels usages sont compatibles avec une IA sobre ? Faut-il encadrer certains usagers non essentiels ?



Quelle vision d'une « IA frugale » adaptée à notre territoire ?



Faut-il créer un référentiel local ou un cadre d'engagement environnemental ?

Evaluer l'IA en continu, avec les citoyens

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Vers une grille d'évaluation partagée, ouverte et citoyenne



Que faut-il évaluer systématiquement avant, pendant et après un projet IA ? (coût, impacts, utilité réelle ...)



Quels indicateurs choisir ? Quelles conditions de réversibilité ?



Comment garantir une amélioration continue des projets IA ?



Quelle place pour les citoyens dans cette évaluation ?

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Restitution et projection

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

IA et territoire : vers une boussole citoyenne pour une IA juste, sobre et démocratique ?

Conseil de développement de Nîmes Métropole

Commission « IA au service du territoire » - séance 3

17 juillet 2025

Une question centrale

Comment mettre l'IA au service des habitants et politiques publiques sans perdre de vue l'humain, la transparence et l'intérêt général ?

Objectifs de la commission « IA »



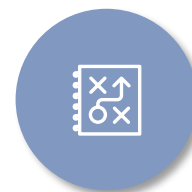
MIEUX COMPRENDRE
LES USAGES
CONCRETS DE L'IA
DANS L'ACTION
PUBLIQUE LOCALE



IDENTIFIER LES
OPPORTUNITÉS ET
RISQUES



ÉLABORER DES
RECOMMANDATIONS
CITOYENNES POUR UN
USAGE ÉTHIQUE,
UTILE, RAISONNÉ,
ACCESSIBLE ET
DURABLE

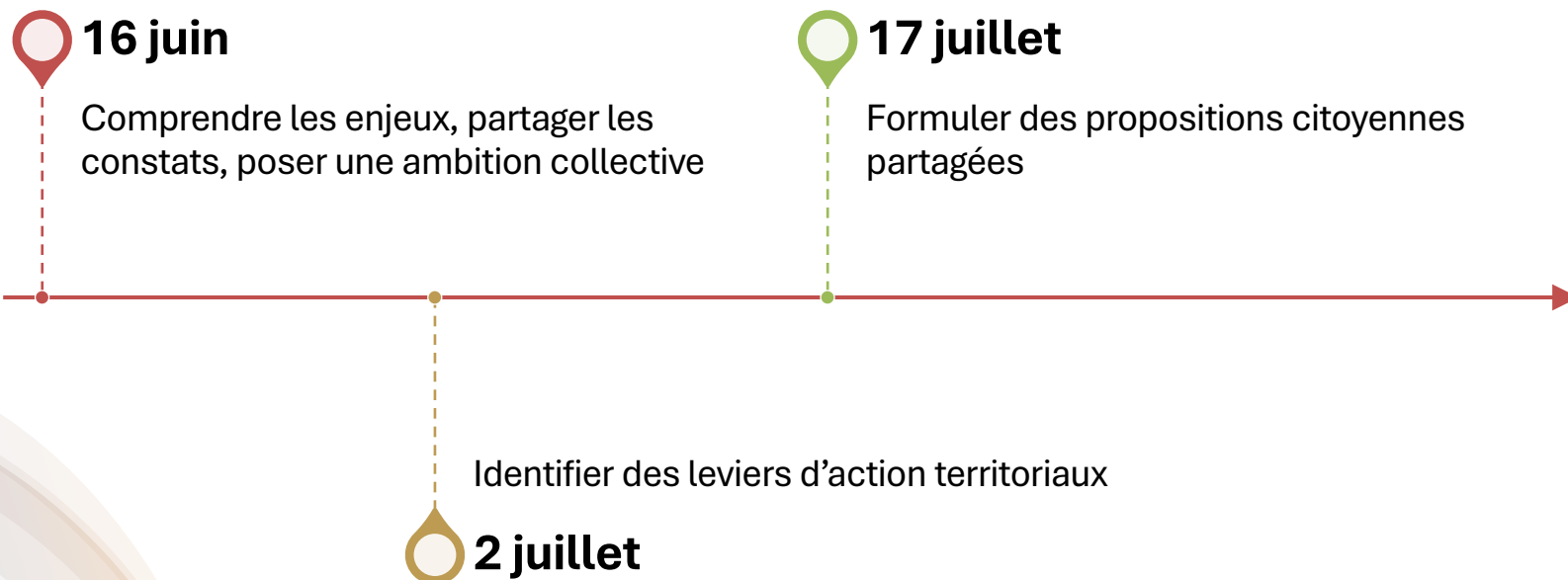


CONSTRUIRE UNE
BOUSOLE LOCALE DE
L'IA

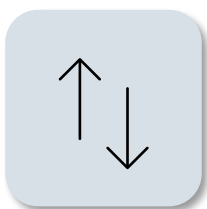


AFFIRMER UNE
AMBITION COLLECTIVE :
FAIRE DU TERRITOIRE
UNE VILLE
D'EXCELLENCE DE L'IA ?

Une démarche en 3 temps



Objectifs de la séance



**Valider
collectivement**
notre document de
synthèse et
renforcer
l'appropriation
collective de la
boussole
citoyenne



Revenir sur les
thématiques et
préconisations clés



Préparer une restitution
lisible, utile et
mobilisatrice

Ce que la séance 1 a fait émerger



Une démarche citoyenne et démocratique

- Parole donnée aux citoyens sur un sujet complexe mais aux implications majeures, pour construire une **vision locale partagée de l'IA**
- Une dynamique d'**innovation démocratique** : peu de publications sur ces démarches, mais des territoires s'y engagent (Montpellier, Tours, Nantes ...).



Une thématique transversale

L'IA touche tous les champs d'action publique (emploi, formation, environnement, agriculture, services, participation, mobilité...)



Une ambition commune

Co-construire une boussole locale de l'IA (guide, charte, référentiel pour un usage éthique, utile, raisonné, accessible)



Un constat partagé

L'IA est déjà là. La question est donc de savoir comment, pourquoi et avec quelles garanties l'utiliser.

Ne pas la subir mais proposer un cadre d'usages raisonnés



Des convergences fortes

- Garder l'humain au centre
- Mobiliser l'IA avec discernement
- Garantir une IA transparente, éthique, inclusive
- Outiller la collectivité : jumeau numérique, référentiel d'IA frugale, formation, accompagnement

Eléments clés à retenir de la séance 2

Volonté partagée d'une boussole citoyenne ambitieuse

- Nécessité d'un cadre local clair pour guider les usages IA et de s'inspirer des autres territoires pionniers
- Accord sur une charte/boussole exigeante, évolutive et démocratique
- Importance de poser des **principes applicables à tous les projets**, sans cibler des cas figés

2 lignes directrices fortes

- **Exemplarité des acteurs publics** : usages internes, commande publique, communication
- **Pédagogie citoyenne** : acculturation, lieux de débat, ressources accessibles

Frugalité et sobriété : une ligne d'horizon partagée

L'IA aura toujours un impact mais il faut viser des usages sobres et proportionnés.

Référentiel d'IA frugal ? Budget carbone IA local ?

Un travail collectif en cours

Document d'étape rédigé par les membres volontaires qui nourrira l'élaboration finale de la boussole

Les risques de l'IA identifiés par la commission

Risque de substitution du lien humain

Relation automatisée, déshumanisation du service public

Risque environnemental

Coût énergétique, usage de ressources massives, effets rebonds

Risque d'opacité

Décisions invisibles, critères non expliqués, boîte noire algorithmique

Risque d'exclusion

Accès inégal aux outils numériques, fracture numérique, IA non inclusive, impacts sur l'emploi

Risque de dépossession démocratique

Décisions automatisées sans contrôle citoyen, gouvernance floue

Notre point de départ

*L'intelligence artificielle n'est pas neutre.
Elle impacte nos manières de produire, de décider, de vivre ensemble.*

Le Conseil de développement a choisi de :

- Porter une parole citoyenne
- Éclairer les choix publics
- Proposer une boussole collective pour guide le territoire

5 partis-pris

Zéro IA inutile

Zéro boîte noire

Sobriété IA ou sobriété tout court

Le territoire comme zone
d'expérimentation éthique

L'IA, avec nous ou sans nous

Les 5 thématiques identifiées

Une IA utile et accessible

Une IA digne de confiance

Une IA frugale et compatible avec la
transition écologique

Une IA compréhensible, explicable
et appropriable à toutes et tous

Une IA évaluée, encadrée,
gouvernée collectivement

Préconisations citoyennes

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Chaque thématique regroupe des propositions concrètes

- Pour guider les projets IA locaux
- Pour préserver nos valeurs démocratiques
- Pour accompagner la transformation du service public

- **Mesures immédiates** (court terme) : mises en œuvre rapide, sans besoin de restructuration lourde.
- **Ambitions structurantes** (moyen terme) : nécessitent une organisation, un pilotage ou des ressources spécifiques.
- **Propositions audacieuses/expérimentales** : propositions pionnières, parfois sans précédent, à tester ou à défendre politiquement

Une synthèse sous forme de boussole : lecture transversale

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE



Et maintenant ?

- Vous reconnaissez-vous dans cette version ?
- Que manque-t-il ?
- Quels usages concrets pour cette boussole ?

 **Objectif : partager une dernière relecture collective et préparer la diffusion**

Ouverture et appel à l'action

- Appel aux citoyens, institutions, chercheurs, entreprises
- Réseau interterritorial possible
- Soutien souhaité de l'État et de l'Europe
- Transparence demandée aux acteurs privés du numérique

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 030-213001126-20260226-DELIB20260006-DE

Conclusion